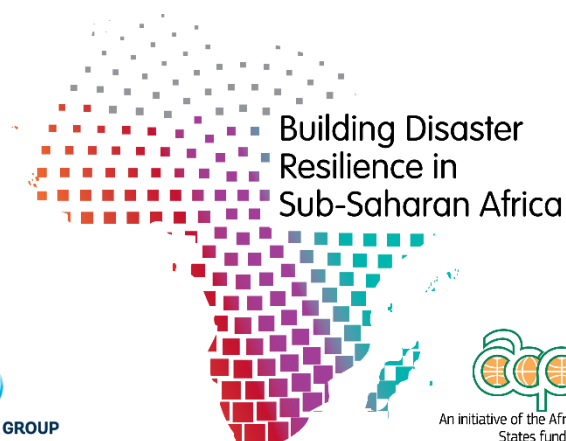




Stratégie régionale et plan d'action pour l'intégration du genre dans la gestion des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique

Final

Présenté à : IGAD
Préparé par : Cowater International
31 mai 2020



An initiative of the African, Caribbean and Pacific Group of States funded by the European Union

Table des matières

Acronymes.....	2
Résumé exécutif.....	4
1. Contexte.....	5
2. Profil régional de risques de catastrophes.....	6
3. Genre et risque de catastrophe.....	7
3.1 Sécheresse.....	8
3.2 Inondations.....	9
3.3 Élévation du niveau de la mer et tempêtes.....	11
4. Cadres politiques globaux, continentaux et régionaux.....	13
4.1 Global.....	13
4.2 Continental.....	14
4.3 Politiques, stratégies et plans régionaux.....	15
4.4 Analyse de la situation : situation actuelle du genre, de la GRC et de l'ACC dans les États membres de l'IGAD.....	16
4.5 Principales priorités en matière de GRC et d'ACC sensibles au genre, telles qu'identifiées lors des consultations.....	20
4.6 Intégrer le genre dans la GRC et l'ACC.....	22
5. Stratégie genre pour la GRC et l'ACC.....	24
5.1 Principaux objectifs et actions stratégiques.....	24
6. Instruments de mise en œuvre.....	33
6.1 Mise en œuvre et coordination au niveau régional.....	33
6.2 Mise en œuvre et coordination au niveau national.....	34
7. Mobilisation des ressources et assistance technique.....	35
7.1 Partenaires internationaux et bailleurs.....	35
7.2 Fonds d'adaptation.....	37
7.3 Secteur privé.....	38
8. Suivi et Évaluation.....	39
8.1 Apprentissage et partage des connaissances.....	39
8.2 Processus de révision de la stratégie.....	39
9. Plan d'action Cadre pour l'intégration de l'égalité des sexes dans la GRC et l'ACC.....	40
ANNEXE 1: Définitions clés : sur le genre et l'égalité des sexes.....	49
ANNEXE 2 : Politiques nationales en faveur de la GRC, de l'ACC et du genre.....	51
ANNEXE 3 : Rôles clés des parties prenantes à différents niveaux.....	54
ANNEXE 4 : Parties prenantes consultées.....	62

Liste des tableaux

Tableau 1 : Indice de risque global et risque de catastrophe des pays membres de l'IGAD.....	6
Tableau 2: Possibilités de financement par des partenaires et des bailleurs internationaux.....	36
Tableau 3: Sources potentielles de fonds d'adaptation internationaux.....	37
Tableau 4: Possibilités de financement du secteur privé.....	38
Tableau 5: Plan d'action - Un cadre pour l'intégration du genre dans la GRC et l'ACC.....	40
Tableau 6: Définitions relatives au genre de la politique Genre de l'IGAD pour le milieu de travail 2018.....	49

Acronymes

ACC	CCA	Adaptation au Changement Climatique
ACP	ACP	Afrique, Caraïbes, Pacifique
AGNU	UNGA	Assemblée Générale des Nations Unies
BAD	AfDB	Banque Africaine de Développement
CADRI	CADRI	Initiative de renforcement des capacités pour la réduction des risques de catastrophe
CAGR	ARC	Capacité Africaine de Gestion des Risques
CAH	HFA	Cadre d'Action de Hyōgo
CCNUCC	UNFCCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CdP	COP	Conférence des Parties
CEDAW	CEDAW	Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes
CENUA	UNECA	Commission Économique des Nations Unie pour l'Afrique
CER	REC	Communauté Économique Régionale
CEWARN	CEWARN	Mécanisme d'alerte précoce et de réponse aux conflits
CRMO	RIC	Centre Régional de Mise en Œuvre
CSRRRC	SFDRM	Cadre de Sendai pour la Réduction des Risques de Catastrophe 2015-2030
CUA	AUC	Commission de l'Union Africaine
EBPC	PDNA	Évaluation des Besoins Post-Catastrophe
EFH	EFH	Égalité entre les femmes et les hommes
EM	MS	État Membre
FAO	UNFAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FICR	IFRC	Fédération Internationale des Sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge
FME	GEF	Fonds Mondial pour l'Environnement
FPAMA	LDCF	Fonds pour les Pays les Moins Avancés
FVC	GCF	Fonds Vert pour le Climat
GFDRR	GFDRR	Dispositif Mondial de Réduction des Effets des Catastrophes et de Relèvement
GIEC	GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GRC	DRM	Gestion des Risques de Catastrophe
GTA	AWG	Groupe de Travail Africain
ICPAC	ICPAC	Centre de prévisions et d'applications climatiques de l'IGAD
IDH	HDI	Indice de Développement humain
IGAD	IGAD	Autorité Intergouvernementale pour le Développement
IGDH	GDI	Indice Genre du Développement Humain
NEPAD	NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NU	UN	Nations Unies
OCHA	OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
ODD	SDG	Objectif du Développement Durable
OIEWG	OIEWG	Groupe d'experts intergouvernemental à composition non limitée sur les indicateurs et la terminologie relative à la GRC
OMD	MDG	Objectif du Millénaire pour le Développement
ONG	NGO	Organisation Non Gouvernementale
ONGI	INGO	Organisation Non Gouvernementale Internationale
ONU Femmes	UN Women	Entité des Nations Unies pour l'Égalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes
OSC	CSO	Organisation de la Société Civile
PAG	GAP	Plan d'Action Genre
PF	FP	Point Focal
PIB	GDP	Produit Intérieur Brut
PMA	LDC	Pays Moins Avancé
PNUD	UNDP	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPP	PPP	Partenariat Public-Privé

PTF	TFP	Partenaire Technique et Financier
RNB	GNI	Revenu National Brut
RRC	DRM	Réduction des Risques de Catastrophe
SAP	EWS	Système d'Alerte Précoce
SCCF	SCCF	Fonds Spécial pour le Changement Climatique
SE	M&E	Suivi-Evaluation
SIPC-ONU	UNISDR	Stratégie Internationale des Nations Unies pour la Prévention des Risques de Catastrophe
SUAESAF	GEWE	Stratégie de l'UA pour l'Egalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes
TASA	ASAL	Terres Arides et Semi-Arides
UA	AU	Union Africaine
UE	EU	Union Européenne
UNDAF	UNDAF	Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
UNDRM	UNDRM	Bureau des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophe
UNFCC	UNFCC	Convention-cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
UNICEF	UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UN-SWAP	UN-SWAP	Plan d'Action à l'Echelle du Système des Nations Unies pour l'Egalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes
VBG	GBV	Violence Basée sur le Genre
VIH	HIV	Virus de l'Immunodéficience Humaine
WASH	WASH	Eau, Assainissement et Hygiène

Résumé exécutif

Les catastrophes naturelles, exacerbées par le changement climatique, constituent une menace majeure pour le développement socio-économique, limitant les gains réalisés par les programmes de développement. La majorité des catastrophes dans la région de l'IGAD sont de nature hydro-météorologique, les sécheresses affectant les populations et les inondations se produisant fréquemment le long des principaux systèmes fluviaux et dans les zones urbaines à forte densité. L'élévation du niveau de la mer, l'érosion côtière et les tsunamis constituent un risque croissant pour les zones côtières de faible altitude où vivent généralement un grand nombre de personnes. La variabilité climatique accrue, notamment l'augmentation des températures et la concentration des précipitations, devrait exacerber les vulnérabilités existantes et les conflits liés aux ressources.

Si l'exposition aux risques naturels a beaucoup à voir avec le lieu, il existe des différences dans les niveaux de vulnérabilité et de capacité d'adaptation. La vulnérabilité et la capacité d'adaptation diffèrent entre les femmes, les hommes, les filles et les garçons, reflétant le sexe, ou les rôles, comportements, activités et attributs socialement construits et les relations sociales entre les sexes. La vulnérabilité est particulièrement élevée chez les femmes et les filles, qui dépendent souvent de manière disproportionnée de moyens de subsistance à petite échelle basés sur les ressources naturelles nécessitant des conditions climatiques favorables. Cette situation est encore compliquée par les taux de pauvreté plus élevés chez les femmes et les restrictions culturelles et comportementales, qui affectent la mobilité des femmes ainsi que les rôles et responsabilités qui leur sont socialement attribués.

L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) a validé techniquement une stratégie régionale pour la gestion des risques de catastrophes en février 2019. La stratégie régionale prend en compte les questions d'égalité des sexes, en soulignant la nécessité d'une approche sensible au genre dans ses priorités stratégiques, en abordant la vulnérabilité liée au genre, à l'âge et au handicap dans la politique, la stratégie, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation et en prévoyant des dispositions pour renforcer les capacités à traiter les questions de genre et de DRM au niveau de l'IGAD et des États membres. Toutefois, elle ne fournit pas de feuille de route claire pour l'atteinte de ces objectifs.

Il est nécessaire de mettre en place une politique délibérée et des interventions techniques pour prendre en compte les différentes vulnérabilités des femmes, des hommes, des filles et des garçons, avant, pendant et après une catastrophe dans la région de l'IGAD. À cet égard, il est nécessaire d'élaborer une politique/stratégie globale sur l'intégration de la dimension de genre et un plan d'action sur la gestion des risques de catastrophe ainsi que sur l'adaptation au changement climatique qui soit proactif, clair et bien aligné sur le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 et sur le Plan d'action de l'Union africaine pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophe.

La stratégie DRM offre l'occasion d'actualiser les activités DRM et CCA dans la région pour couvrir les dix prochaines années et d'améliorer l'analyse afin d'y inclure la perspective cruciale du genre. Ici, l'accent est mis exclusivement sur les rôles et les responsabilités de l'IGAD et sur la manière dont elle aide les États membres dans leurs activités et programmes de réduction des risques de catastrophe. Cette stratégie de genre s'appuie sur l'important travail réalisé dans la compilation de la stratégie de l'IGAD pour la gestion des risques de catastrophes de 2019, qui a traduit les priorités globales de Sendai pour la RRC dans le contexte de la région de l'IGAD. Elle apporte une perspective de genre en incorporant d'importantes stratégies continentales et régionales de genre. Des consultations approfondies avec les parties prenantes ont permis d'ancrer ce plan dans le contexte régional de l'IGAD et de garantir que les activités s'appuient sur ce qui a déjà été réalisé, qu'elles répondent aux défis actuels et que leur portée soit ambitieuse et réaliste.

L'IGAD collaborera avec l'Union africaine, ses États membres, les agences et structures gouvernementales infranationales et locales au niveau communautaire pour mettre le plan d'action en œuvre. Il est également prévu que les législateurs, les parties prenantes et les organisations internationales, régionales et sous-régionales apportent leur soutien en surveillant les progrès de la mise en œuvre, en promouvant l'intégration régionale, en sensibilisant les populations et en fournissant des conseils, une assistance et des ressources pour une réduction des risques de catastrophes qui tienne compte de la dimension de genre.

1. Contexte

La région de l'IGAD s'étend sur une superficie de 5,2 millions de km² et comprend les pays suivants : Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Somalie, Soudan du Sud, Soudan et Ouganda. La région compte environ 6960 km de côtes avec l'océan Indien, le golfe d'Aden, le golfe de Toudjoura et la mer Rouge. Environ 70 % de la région de l'IGAD est constituée de terres arides et semi-arides (TASA), qui reçoivent moins de 600 mm de précipitations annuelles. Le reste de la région présente une grande variété de climats et de paysages, notamment des hauts plateaux frais, des zones marécageuses, des forêts tropicales humides et d'autres caractéristiques typiques d'une région équatoriale.

Le profil de catastrophe de la région de l'IGAD est étroitement lié à la vulnérabilité de sa population et de son économie. Le revenu par habitant de la région de l'IGAD est bien inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne de 1 624 dollars US (Banque mondiale, 2013). L'agriculture reste le secteur central des économies et des sociétés des pays de l'IGAD, contribuant pour une part importante au produit intérieur brut (PIB) et employant environ trois quarts de la population. Par conséquent, la performance du secteur agricole est le principal déterminant des changements d'une année sur l'autre des niveaux de pauvreté et de la sécurité alimentaire. En tant que sous-secteur de l'agriculture, l'élevage contribue à environ 54 % du PIB national dans de nombreux pays de la région de l'IGAD. Le pourcentage de la population vivant avec 1,90 \$ US par jour varie entre 12,7 % et 42,7 % dans la région. Les niveaux élevés de pauvreté et de dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale de subsistance, associés à des capacités généralement faibles de planification, de gestion et de réaction au changement climatique et aux catastrophes, sont les facteurs sous-jacents qui déterminent la vulnérabilité dans toute la région.

En outre, les conflits prolongés et fondés sur les ressources sont devenus une grave cause d'insécurité alimentaire et de famine dans la région, perturbant la production et la commercialisation des denrées alimentaires. Dans les zones frontalières arides de la région de l'IGAD, les sécheresses sont fréquentes et dévastatrices, provoquant souvent des affrontements entre les communautés au sujet des rares pâturages et des ressources en eau. Par exemple, la sécheresse périodique de 2011 a touché 12 millions de personnes dans la région de l'IGAD, avec un nombre de morts estimé à 250 000 rien qu'en Somalie, ce qui a provoqué des déplacements massifs en particulier dans les zones frontalières aux ressources limitées. Le climat joue souvent un rôle dans ces conflits et on s'attend à ce que le changement climatique exacerbe les conflits fondés sur les ressources pour les ressources alimentaires, l'eau et les pâturages limités, ce qui accroîtra la vulnérabilité de la région aux catastrophes et aux conflits prolongés.

Les catastrophes n'affectent pas tout le monde de la même manière - cela dépend plutôt des niveaux de vulnérabilité qui varient en fonction des diverses facettes de l'identité socialement construites, comme le sexe. Dans un monde marqué par l'inégalité des sexes, les femmes et les filles sont souvent les plus touchées par les conséquences du changement climatique et des catastrophes. Sans considération expresse, les approches de la gestion des risques de catastrophes (GRC) et de l'adaptation au changement climatique (ACC) ont tendance à ne pas tenir compte du genre. En conséquence, les solutions sont invisibles aux différences de genre et ne sont donc pas efficaces, ayant le potentiel d'exacerber les inégalités et les disparités de genre entre les femmes et les hommes en termes de pauvreté, de travail et d'accès aux ressources.

Reconnaissant la nécessité d'une politique délibérée et d'interventions techniques pour traiter les vulnérabilités différentes des femmes, des hommes, des garçons et des filles avant, pendant et après une catastrophe, l'IGAD, en coopération avec les États membres, a élaboré la stratégie régionale et le plan d'action de l'IGAD pour l'intégration du genre dans la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique. Bien que l'IGAD ait signalé son engagement en faveur de la réduction des risques de catastrophe, de l'adaptation au changement climatique et de l'égalité des sexes, il n'existe pas encore de stratégie et de plan d'action pour réunir ces trois domaines. La stratégie de l'IGAD sur le genre est un document complémentaire à la stratégie de l'IGAD sur la gestion des risques de catastrophes de 2019 et renforce la stratégie existante avec des accords continentaux et régionaux sur le genre. Le plan d'action reproduit les quatre priorités stratégiques de Sendai déjà adoptées (comprendre les risques de catastrophe, renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer, investir dans la réduction des risques de catastrophe pour renforcer la résilience et améliorer la préparation pour une intervention efficace et pour « Faire et

reconstruire mieux »). Il ajoute une perspective de genre à chaque activité et fournit un cadre à travers lequel la GDN et les points focaux pour le genre au niveau de l'IGAD et des États membres peuvent collaborer et travailler en partenariat pour garantir une GDN et une CCA tenant compte du genre qui réduisent les risques de manière équitable pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons.

2. Profil régional de risques de catastrophes

Les risques naturels, exacerbés par le changement climatique, constituent une menace majeure pour le développement socio-économique, limitant les gains obtenus grâce à la réduction de la pauvreté et au développement. La majorité des catastrophes dans la région de l'IGAD sont de nature hydro-météorologique, les sécheresses touchant un grand nombre de personnes et les inondations se produisant fréquemment le long des principaux systèmes fluviaux et dans les zones urbaines à forte densité. L'élévation du niveau de la mer, l'érosion côtière et les tsunamis constituent un risque croissant pour les zones côtières de faible altitude où vivent généralement un grand nombre de personnes. Comme l'a clairement indiqué le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dans le rapport spécial sur la gestion des risques d'événements extrêmes et de catastrophes pour favoriser l'adaptation au changement climatique (2012) et, plus récemment, le rapport spécial sur le réchauffement climatique de 1,5°, l'ampleur et la fréquence des événements météorologiques extrêmes sont prévus d'augmenter et ainsi aggraver les niveaux existants de risques de catastrophes.

Les catastrophes peuvent constituer un énorme revers pour la croissance économique, la stabilité et le développement. Les infrastructures essentielles telles que les routes, les lignes de télécommunication, l'approvisionnement en eau et les barrages sont souvent dépassées et sont en retard par rapport aux besoins qui augmentent rapidement ou ne sont pas construites pour être suffisamment résistantes aux catastrophes. En conséquence, les catastrophes ont souvent des effets dévastateurs et de grande portée sur la fourniture de services de base (eau, énergie, transport et alimentation), ce qui entraîne des coûts économiques et financiers énormes liés aux pertes et aux dommages ainsi qu'à la reconstruction.

L'augmentation de la variabilité climatique, notamment l'augmentation des températures et la concentration des précipitations, devrait exacerber les vulnérabilités existantes et les conflits liés aux ressources. Selon l'indice de risque global INFORM, la région de l'IGAD est l'une des plus vulnérables aux catastrophes, tous les États membres étant classés dans la catégorie à haut risque (tableau 1). L'indice INFORM identifie les pays menacés par des crises humanitaires et des catastrophes qui pourraient submerger la capacité de réponse nationale et compose des indicateurs pour trois dimensions du risque de catastrophe - l'exposition aux catastrophes, la vulnérabilité et le manque de capacité de réaction.

Tableau 1 : Indice de risque global et risque de catastrophe des pays membres de l'IGAD ¹

Pays	Index de risque global INFORM (2019)	Niveau de risque global	Sécheresse	Inondation	Tempête et cyclone	Épidémie
Djibouti	5.2	Élevé	9.1	0.4	0	4.6
Eritrée	5.2	Élevé	8.3	3.1	0	5.9
Ethiopie	6.9	Très élevé	5.7	5.7	0	7.4
Kenya	6.0	Élevé	7.0	5.6	0	6.6
Somalie	8.9	Très élevé	10.0	7.5	1.0	6.3
Sud Soudan	8.1	Très élevé	3.7	7.1	0	7.0
Soudan	6.9	Très élevé	6.9	8.0	0	6.1
Ouganda	6.5	Très élevé	5.2	5.1	0	7.9

Avec des changements climatiques et une dégradation de l'environnement sévères, et dépendant fortement de l'agriculture et de l'élevage, la région de l'IGAD est très vulnérable aux extrêmes sécheresses et graves inondations. Le risque de sécheresse est très répandu, la majeure partie de la

¹ Données alimentées via la base de données INFORM sur les risques, où 10 = niveau de risque le plus élevé et 0 = niveau de risque le plus faible. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://drmkc.jrc.ec.europa.eu/inform-index>.

région de l'IGAD étant classée comme aride et semi-aride avec plus de 40 % de la population vivant sur des terres arides et semi-arides (TASA).

3. Genre et risque de catastrophe

Si l'exposition aux risques naturels dépend du lieu, il existe des différences dans les niveaux de vulnérabilité et de capacité d'adaptation. La vulnérabilité et la capacité d'adaptation diffèrent entre les femmes, les hommes, les filles et les garçons, reflétant le sexe ou les rôles, comportements, activités et attributs socialement construits et les relations sociales entre les sexes. La vulnérabilité est particulièrement élevée chez les femmes et les filles, qui dépendent souvent de manière disproportionnée de moyens de subsistance à petite échelle basés sur les ressources naturelles, qui nécessitent des conditions climatiques favorables. Cette situation est encore compliquée par les taux de pauvreté plus élevés chez les femmes et les restrictions culturelles et comportementales, qui affectent la mobilité des femmes ainsi que les rôles et responsabilités qui leur sont socialement attribués.

Parmi les défis persistants auxquels les femmes sont confrontées dans la région de l'IGAD figurent l'analphabétisme, les obstacles découlant des coutumes et traditions, le manque de sensibilité aux questions de genre dans les politiques macroéconomiques et les budgets et l'accès limité à la gouvernance et aux droits fonciers (en particulier pour les femmes rurales), ainsi qu'aux ressources productives. Ces dotations et le capital humain sous forme d'accès aux programmes de santé, d'éducation et de protection sociale influent sur la manière dont les femmes et les filles peuvent accéder aux informations relatives aux risques de catastrophes et aux systèmes d'alerte précoce, ainsi qu'aux secours et au rétablissement, ce qui a une incidence sur la préparation et la réponse aux catastrophes.

Les risques et les impacts associés aux catastrophes et aux dangers induits par le climat ne sont pas répartis de manière égale dans la société, car ceux qui ont le moins de capacité à faire face et à s'adapter sont souvent les plus vulnérables. L'analyse sexospécifique de la gestion des risques de catastrophes met en évidence les vulnérabilités différentes des femmes, des hommes, des filles et des garçons, en fonction de leurs niveaux d'exposition, de sensibilité et de capacité à faire face, à s'adapter et à réagir aux impacts. Les femmes et les filles font partie des groupes les plus vulnérables aux catastrophes, en partie à cause de la division du travail entre les sexes, des taux de pauvreté plus élevés et des niveaux d'alphabétisation plus faibles.²

Les dotations, les opportunités économiques, la voix et le pouvoir de décision dont disposent les femmes et les filles déterminent la répartition des risques de catastrophes et des risques climatiques entre les sexes.³ Les femmes et les filles sont plus susceptibles que les hommes de mourir lors d'une catastrophe en raison des restrictions culturelles et comportementales qui affectent la mobilité des femmes, et des rôles et responsabilités qui leur sont socialement attribués.⁴ Les dotations et le capital humain sous forme d'accès aux programmes de santé, à l'éducation et à la protection sociale influent sur la manière dont les femmes et les filles peuvent accéder aux informations relatives aux risques de catastrophes et aux systèmes d'alerte précoce, ainsi qu'aux services de secours ce qui a une incidence sur la préparation et la réponse aux catastrophes.

En outre, la marginalisation socio-économique des femmes, leur accès limité au crédit, le contrôle limité des ressources financières du ménage et l'absence de droits de propriété ou d'héritage leur laissent peu de ressources lorsque des catastrophes se produisent. Cela a un impact sur leur capacité à reconstruire, perpétuant ainsi le cycle de la pauvreté et de la vulnérabilité.⁵ Les rôles sexospécifiques qui attribuent aux femmes la responsabilité de s'occuper d'autrui peuvent limiter leur temps et leur capacité de travailler après les catastrophes. Les femmes sont également très susceptibles de subir des violences sexuelles et basées sur le genre ainsi que d'autres formes de harcèlement et d'abus à la suite d'une catastrophe.⁶

² Gender Equality and UNDP. (April 2009). PNUD.

³ WB Gender and DRRF

⁴ Les femmes et les enfants courent 14 fois plus de risques de mourir lors d'une catastrophe (Peterson, 2007)

⁵ GIWPS. (2015). Women and Climate Change: Impact and Agency in Human Rights, Security, and Economic Development.

⁶ Neumayer, E., & Plumper, T. (2007). "The gendered nature of natural disasters: the impact of catastrophic events on the gender gap in life expectancy, 1981- 2002. Annals of the Assoc. of American Geographers / 8.

En outre, l'incapacité des femmes à participer aux processus décisionnels liés à la préparation et à la réponse aux catastrophes dans leurs communautés et au sein du gouvernement entraîne un manque de protections spécifiques pour les femmes dans le cadre de la GRC et du CCA. Les questions concernant la voix et la capacité d'action des femmes sont particulièrement importantes pour façonner une résilience communautaire inclusive à tous les niveaux et garantir que les politiques publiques répondent aux besoins, aux perspectives et aux rôles des femmes dans la construction d'une résilience aux catastrophes et au climat plus inclusive et plus équitable. Les recherches suggèrent que l'autonomisation des femmes est indispensable pour renforcer la résilience de la communauté au sens large, les femmes contribuant ainsi à une plus grande résilience lorsqu'elles sont habilitées à prendre des décisions. Il est donc essentiel d'accroître les possibilités pour les femmes d'occuper des postes de direction politique, dans lesquels elles participent non seulement de manière significative au discours public, mais aussi au processus, afin de permettre des politiques plus inclusives en matière de résilience aux catastrophes qui reflètent et répondent aux besoins des groupes les plus vulnérables et les plus démunis.

3.1 Sécheresse

Pour les femmes du secteur agricole sédentaire et semi-sédentaire dans la région de l'IGAD, les sécheresses exigent des heures plus longues dans les champs, car les agriculteurs essaient de sauver leurs récoltes ou de replanter des semences pour assurer une récolte suffisante, parfois jusqu'à sept fois pendant la saison de croissance en raison de pluies irrégulières.⁷ Les femmes et les filles sont aussi généralement les plus touchées par les effets des sécheresses sur la production alimentaire, car elles réduisent leur apport calorique au profit du chef de famille masculin et des garçons du ménage. Le risque de malnutrition et de maladie est plus élevé pour les groupes de population les plus vulnérables en raison du manque de nourriture et de la détérioration des conditions d'hygiène et d'assainissement. Cela est particulièrement vrai pour les enfants, les femmes enceintes et allaitantes, les personnes âgées et les malades chroniques.⁸

Les effets de la sécheresse sur l'agriculture aggravent également le stress hydrique et compliquent l'utilisation de l'eau pour l'irrigation ou la consommation domestique dans des environnements déjà pauvres en eau. En raison des rôles sexospécifiques socialement construits qui imposent aux femmes de collecter l'eau pour leur usage domestique, les femmes et les enfants subissent une fois de plus les conséquences les plus graves des pénuries d'eau. Dans le contexte d'un stress hydrique accru et de la prévalence de la sécheresse, les femmes et les filles sont obligées de parcourir de plus longues distances pour aller chercher de l'eau, ce qui fait peser un fardeau plus lourd sur le temps de production et le travail des femmes et accroît le risque de violence basée sur le genre à mesure que leur temps de déplacement et la distance qui les sépare de leur domicile augmentent.⁹

Comme elles représentent également une majorité croissante des personnes vivant dans la pauvreté, les femmes sont les plus susceptibles de subir les effets les plus négatifs de l'évolution des conditions météorologiques, qui se traduisent par de nouvelles privations, aggravant ainsi les inégalités entre les sexes.¹⁰ La situation des femmes pastorales en Éthiopie témoigne du lien étroit entre la pauvreté et le changement climatique, où l'une peut causer et exacerber l'effet de l'autre. En outre, comme un grand nombre des tâches accomplies par les femmes éleveurs sont étroitement liées à l'exploitation des ressources naturelles, leur charge de travail a également augmenté rapidement. Par exemple, en raison de l'augmentation des migrations à la recherche d'eau et de pâturages, les maisons doivent être démantelées, transportées et reconstruites plus fréquemment.¹¹

Les facteurs non climatiques qui préexistent aux impacts climatiques affectent également la capacité d'adaptation des femmes pastorales. Par exemple, de nombreuses femmes et filles des communautés pastorales de la région de la Grande Corne de l'Afrique ne peuvent accéder à la propriété immobilière que par l'intermédiaire de leurs parents masculins (même lorsqu'il existe une législation foncière appropriée, la propriété coutumière sexospécifique prédomine souvent). Bien

⁷ C. Murungweni, M. T. Van Wijk, E. M. A. Smaling, K. E. Giller. Climate-smart crop production in semi-arid areas through increased knowledge of varieties, environment and management factors. *Nutr Cycl Agroecosyst* (2016) 105:183–197.

⁸ WHO (2014) Gender, Climate Change and Health.

⁹ Virginie Le Masson, 2016. Gender and Resilience: from Theory to Practice, BRACED. Working paper, 60 p.

¹⁰ Chant S Gender (2007) Cities and the Millennium Development Goals in the global south. Working paper 21 London, London School of Economics, 2007.

¹¹ Interviews by Naomi Kipuri with Rebecca Lolosooli, a Samburu woman from Kenya, and Eunice Marima, a Maasai woman from Kenya, Ethiopia, 18 August 2007.

qu'elles soient des utilisatrices primaires et secondaires de la terre en raison de leur rôle de gestionnaires de bétail, dans certaines communautés pastorales, les femmes n'ont pas les mêmes droits que les hommes et sont donc contraintes de faire face à la combinaison d'un climat changeant, de la pauvreté, de la faim et d'une culture patriarcale qui les empêche d'accéder à des ressources telles que le crédit, les engrais, les semences améliorées et les programmes de vulgarisation agricole.¹²

Déséquilibres entre les sexes dans la communauté pastorale Hamar

Dans le sud-ouest de l'Éthiopie, une veuve Hamar peut affirmer son autorité sur le frère cadet de son mari décédé lorsque ses deux parents sont également décédés, car elle peut exercer un grand contrôle sur leur bétail. Cependant, les femmes Hamar n'ont pas le pouvoir de vendre le bétail ; elles peuvent seulement échanger des poulets, des œufs, du lait, des peaux et des cuirs. Elles ne sont même pas autorisées à vendre les produits agricoles qu'elles ont cultivés sans qu'elles ne consultent leur mari. Et ce, malgré le rôle central que les femmes jouent dans la production animale, qui est souvent négligé. Elles passent une grande partie de leur temps à s'occuper d'animaux tels que les chèvres et les moutons autour de la ferme. Elles collectent également de l'eau et du fourrage pour les animaux malades et possèdent des connaissances approfondies en matière de santé animale. Dans de nombreux cas, les filles accompagnent les garçons et les hommes lorsqu'ils parcourent le bétail afin de cuisiner et de nettoyer pour eux.¹³

Une importante stratégie d'adaptation adoptée par les femmes dans certaines communautés pastorales en période de sécheresse est la collecte d'aliments sauvages pour compléter le régime alimentaire de leur famille, bien que leur disponibilité soit continuellement réduite en raison de la dégradation de l'environnement et de la privatisation des terres.¹⁴ Cependant, à mesure que les femmes et les jeunes filles s'éloignent pour aller chercher de l'eau, du bois de chauffage ou des aliments sauvages, les violences sexuelles telles que le harcèlement et le viol sont également plus susceptibles de se produire.¹⁵ En tant que mécanisme de survie, le mariage des enfants est une institution utilisée par certaines communautés pauvres pour réduire le nombre de bouches à nourrir dans un ménage. Dans le même temps, il convient de noter que les enfants mariés (et leurs enfants) ont moins de chances de réaliser pleinement leur potentiel en termes de développement social, éducatif et professionnel.¹⁶

3.2 Inondations

Les inondations peuvent avoir des répercussions considérables, notamment en endommageant les infrastructures, les habitations et l'agriculture. En conséquence, les femmes peuvent avoir un accès limité à des accouchements sans danger, ce qui augmente le risque de grossesse à risque et expose les femmes enceintes à des complications pouvant mettre leur vie en danger. En outre, il est fréquent que les inondations soient associées à des épidémies et à des maladies d'origine hydrique, telles que le choléra, la typhoïde et la diarrhée. Les femmes et les enfants sont souvent les plus touchés par ces épidémies, en raison de l'accès limité à l'eau et aux installations sanitaires. Les femmes et les filles sont donc souvent exposées à un plus grand risque de violence basée sur le genre, car elles doivent se rendre plus souvent et/ou plus loin dans des endroits éloignés et dangereux, tels que les points de collecte d'eau, les installations sanitaires et les centres de santé.

Selon des données globales, les femmes et les filles sont plus susceptibles que les hommes de mourir lors d'une catastrophe en raison de restrictions culturelles et comportementales, ce qui affecte la mobilité des femmes et les rôles et responsabilités qui leur sont socialement attribués (par exemple, s'occuper des enfants, des personnes âgées et des malades).¹⁷ Selon la culture, les codes vestimentaires restrictifs affectent la mobilité des femmes d'une manière qui peut s'avérer mortelle lors de catastrophes soudaines, en particulier les inondations, car les compétences qui pourraient

¹² Medhanit A. Abebe (2014). Climate Change, Gender Inequality and Migration in East Africa, Washington Journal of Environmental Law & Policy, Vol. 4:1, 104-140.

¹³ Interviews by Naomi Kipuri with Rebecca Lolosooli, a Samburu woman from Kenya, and Eunice Marima, a Maasai woman from Kenya, Éthiopie, 18 August 2007.

¹⁴ Wawire, V.K., Gender and the Social and Economic Impacts of Drought on the Residents of Turkana District in Northern Kenya, Addis Ababa, Organisation for Social Science Research in East-ern and Southern Africa (OSSREA), 2003.

¹⁵ Oxfam (2017). Beneath the Dryland – Kenya Drought Gender Analysis, Oxfam Research Report, December 2017.

¹⁶ UNICEF (2019). The Climate Crisis is a Child Rights Crisis, Fact Sheet, 6 December 2019.

¹⁷ Women and children are 14 times more likely to die during a disaster (Peterson, 2007)

être essentielles à la survie, comme grimper aux arbres et nager, sont associées aux rôles masculins et donc souvent enseignés uniquement aux garçons.

En tant que phénomènes à déclenchement rapide, la rapidité d'arrivée des inondations rend souvent nécessaire l'évacuation et la mise à l'abri.¹⁸ Cependant, les systèmes d'information météorologique et d'alerte précoce ne tiennent pas toujours compte des rôles des hommes et des femmes et de la manière dont ils affectent l'accessibilité à l'information. Les femmes peuvent ne pas recevoir d'alertes précoces lorsqu'elles sont transmises uniquement aux hommes dans les espaces publics ou par des moyens de communication généralement plus populaires auprès des hommes que des femmes.¹⁹ En outre, la manière dont les hommes contrôlent les ressources peut avoir un impact direct sur la manière dont les femmes du ménage reçoivent l'information et agissent en conséquence.²⁰ De plus, même si elles reçoivent des informations d'alerte précoce, les femmes peuvent hésiter à se rendre dans des abris sûrs lors de catastrophes par crainte de perdre leurs enfants et leurs biens ménagers tels que leur bétail. Le Forum sur les perspectives du climat dans la Corne de l'Afrique commence à le reconnaître, le 50e forum ayant pour thème "les besoins des usagers et les stratégies de fourniture de services climatiques sensibles au genre".

Les systèmes d'alerte précoce aveugles aux questions de genre renforcent les inégalités existantes

Dans le Sud Wollo, en Éthiopie, selon les évaluations de la vulnérabilité des villages de la région, la plupart des femmes ne savent pas nager contrairement à la plupart des hommes. Dans de nombreuses communautés rurales du Sud Wollo, les filles et les femmes ne sont pas encouragées à apprendre à nager, principalement pour des raisons d'adaptation culturelle ou de modestie. Toutefois, en cas d'urgence, comme une inondation, des études ont montré que l'accès aux informations d'alerte rapide était "sexospécifique". Ces informations passent souvent par des moyens de communication tels que la télévision, la radio ou, dans certaines activités pilotes, les téléphones portables, dont on constate qu'ils sont utilisés plus fréquemment par les hommes que par les femmes. Sans la connaissance des techniques de survie de base comme la natation, l'absence d'accès direct aux informations d'alerte précoce accroît la vulnérabilité des femmes pendant les périodes de catastrophes.²¹

Dans les situations de secours en cas de catastrophe, les femmes et les filles déplacées courent un risque accru de subir des violences sexuelles et basées sur le genre aux points de distribution de l'aide, dans les installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH), dans les abris peu sûrs tels que les tentes collectives et dans les zones mal éclairées.²² Les auteurs de ces violences sont souvent des hommes en position d'autorité (police, responsables de la sécurité, leaders communautaires, enseignants, employeurs, propriétaires, travailleurs humanitaires) ; ils demandent des faveurs sexuelles en échange de l'aide humanitaire, comme de la nourriture et des médicaments.

Il existe également des différences entre les sexes en ce qui concerne les options pour la période de récupération après les inondations, en raison de la marginalisation socio-économique des femmes, de leur accès limité au crédit, du contrôle des ressources financières du ménage et de l'absence de droits de propriété ou d'héritage. Le fardeau de la reconstruction est difficile pour les ménages dirigés par des femmes, y compris les veuves, qui sont la seule source de revenus et de soins pour leurs enfants. Lorsque des catastrophes surviennent, les hommes migrent souvent vers les zones urbaines pour chercher des emplois de main-d'œuvre non qualifiée afin de financer leur rétablissement. Cette situation a des effets négatifs, comme l'affaiblissement des réseaux de moyens de subsistance traditionnels et les conflits avec d'autres communautés en raison de la concurrence pour les ressources. En comparaison, les femmes et les filles ne sont pas aussi mobiles compte tenu des rôles et des responsabilités qui leur sont socialement attribués ; on attend d'elles qu'elles restent à la maison pour s'occuper de leur famille.

¹⁸Neumayer, E., & Plumper, T. (2007). "The gendered nature of natural disasters: the impact of catastrophic events on the gender gap in life expectancy, 1981-2002." *Annals of the Association of American Geographers* / 8.

¹⁹UNDP (2012). Overview of linkages between gender and climate change. Gender and Climate Change Training module 1, Capacity Development Series.

²⁰WHO (2010). Gender, Climate Change and Health, discussion paper.

²¹Getachew Shambe (2012). The Gender dimension of Climate change and women's role in Environmental protection and Natural Resource Management in South Wollo, Ethiopia, Department of Rural Development and Agricultural Extension, Haramaya University, Ethiopia, Vol. 2:9, 32-40.

²²Virginie Le Masson, Sheri Lim, Mirianna Budimir, Jasna Selih Podboj, Disasters and Violence Against Women and Girls-Can Disasters Shake Social Norms and Power Relations? Overseas Development Institute, London, November 2016.

En outre, les inégalités en matière de gouvernance et d'accès à la terre peuvent avoir un impact négatif sur la capacité des femmes, en particulier dans les zones rurales, à reconstruire "mieux" après une catastrophe. En l'absence de droits de propriété formels, les règles traditionnelles régissant la propriété et le transfert des terres (par des moyens traditionnels, acquisition commerciale ou héritage par exemple) sont souvent moins favorables aux femmes. En conséquence, lorsqu'un homme meurt, sa veuve et sa famille peuvent se retrouver sans biens et sans réseaux de soutien, et avec des mécanismes de protection formels et informels souvent brisés, ce qui les rend très vulnérables à la pauvreté au lendemain d'une catastrophe et perpétue les inégalités entre les femmes et les hommes.

Droits fonciers - Un exemple ougandais

Dans la plupart des régions rurales de l'Ouganda, les femmes accèdent à la terre par le biais du mariage. L'état civil d'une femme est très important pour déterminer comment elle sera affectée par l'enregistrement des terres ; les veuves sont particulièrement vulnérables car les terres sont généralement enregistrées au nom du mari et à la mort de celui-ci, elles ne sont pas considérées comme des héritières. En Ouganda, il existe des inégalités entre les sexes en matière d'acquisition et de propriété foncière ; les femmes risquent de se retrouver démunies, même dans le cadre d'une propriété foncière commune, en cas de divorce ou de séparation, car la culture perçoit la terre comme étant celle des maris. Bien que le droit statuaire n'interdise pas aux femmes de posséder des biens, la réalité dans laquelle elles vivent les prive effectivement de ce droit.²³

3.3 Élévation du niveau de la mer et tempêtes

L'élévation du niveau de la mer et les ondes de tempête constituent également un risque croissant pour les zones côtières de faible altitude où vivent généralement un grand nombre de personnes. Le GIEC prévoit une élévation du niveau de la mer entre 18 et 59 cm d'ici 2100, ce qui, dans la grande corne de l'Afrique, menacera les établissements côtiers du Kenya, de l'Érythrée, de la Somalie et de Djibouti. Mombasa par exemple, sur la côte kenyane, pourrait perdre 17 % de sa superficie avec une élévation de 30 cm du niveau de la mer.

Élévation du niveau de la mer - Djibouti

Avec 88% de sa population autour de la capitale et le long du littoral, Djibouti est en danger d'inondation et de perte de terres en raison de l'élévation du niveau de la mer ainsi que de la salinisation de ses aquifères d'eau douce.²⁴ En fait, l'élévation du niveau de la mer fait peser des menaces importantes sur la qualité de l'eau déjà en déclin, notamment en ce qui concerne l'intrusion d'eau salée dans l'aquifère côtier de Djibouti. Dans les zones urbaines comme Damerdjog, les activités de développement du littoral ont éliminé la protection offerte auparavant par les forêts de mangroves qui se dégradent rapidement. Associée au pompage excessif des eaux souterraines, ainsi qu'à la surexploitation des eaux de surface et souterraines à des fins municipales, l'intrusion d'eau salée dans la nappe aquifère due à l'élévation prévue du niveau de la mer constitue un risque grave pour les zones urbaines du pays. Cette situation est particulièrement critique pendant la saison de la mousson du nord-est (octobre-mai), lorsque les marées prédominantes proviennent de la mer Rouge, apportant des niveaux de salinité élevés.²⁵

L'érosion du littoral, les inondations fluviales et côtières ou une grave sécheresse ont déplacé des millions de personnes. Dans la Corne de l'Afrique, on prévoit que les mauvaises récoltes et la mortalité élevée du bétail vont accroître la migration des campagnes vers les villes, ce qui exercera une pression croissante sur l'emploi, le logement, l'énergie, la santé et l'assainissement en milieu urbain. Cependant, les flux migratoires peuvent également être influencés par le niveau d'impact du changement climatique sur une ville. Si une zone urbaine dépend de précipitations de plus en plus imprévisibles, comme à Addis-Abeba en Éthiopie, cela pourrait ralentir ou décourager la migration interne. Les villes côtières pourraient également être déplacées en raison de la combinaison de l'élévation du niveau de la mer et de la diminution de la disponibilité en eau.²⁶

²³ Laloyo Stella Apecu (2018) Gender, land rights and fragility in Northern Uganda: the case of Amuru District. *Globe: A Journal of Language, Culture and Communication*, 6: 184-195 (2018)

²⁴ Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands (2018) Climate Change Profile – Greater Horn of Africa. April 2018.

²⁵ GFDRR (2011) Vulnerability, Risk Reduction and Adaptation to Climate Change – Djibouti, Climate Risk and Adaptation Country Profile, April 2011.

²⁶ Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands (2018) Climate Change Profile – Greater Horn of Africa. April 2018.

En tant que stratégie d'adaptation, les hommes et les femmes migrent soit vers d'autres zones rurales soit vers des zones urbaines ; cependant, la migration des femmes est liée à la situation et au statut des femmes dans la société. Les décisions concernant qui migre, quand et où ne sont pas prises par les femmes. La migration des deux sexes a un impact sur les femmes, révélant leur vulnérabilité dans différents contextes et espaces. En Éthiopie, par exemple, des sécheresses plus graves ont tendance à augmenter la migration des hommes, mais à la réduire pour les femmes, notamment en vue du mariage. Cela peut être dû à la réticence des familles à absorber les coûts élevés du mariage (dot) pendant les sécheresses.²⁷

²⁷ Medhanit A. Abebe (2014). Climate Change, Gender Inequality and Migration in East Africa, Washington Journal of Environmental Law & Policy, Vol. 4:1, 104-140.

4. Cadres politiques globaux, continentaux et régionaux

4.1 Global

La communauté internationale accorde de plus en plus d'attention à la mobilisation des ressources pour atteindre l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles, et s'engage à cet égard. Par le biais des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, les dirigeants africains se sont engagés à une vision intégrée et indivisible du monde pour mettre fin à l'extrême pauvreté d'ici 2030. Ces objectifs sont les suivants :



4.1.1 Réduction des risques de catastrophe

L'adoption du **Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 (CSRRC)** a incité les chefs d'État et de gouvernement de l'UA à exprimer leur ferme engagement en faveur de la mise en œuvre du CSRRC. L'IGAD/ICPAC a revu sa stratégie de GDR et a élaboré un cadre régional pour l'intégration de la GDR et du CCA en accord avec le CSRRC. Ce cadre comprend le leadership des femmes, des politiques sensibles au genre et une référence aux services de soins de santé sexuelle et reproductive. Cependant, les femmes sont souvent incluses avec les filles et les groupes marginalisés, ce qui renforce le paradigme de la "victime" ; le terme "égalité des sexes" n'apparaît pas dans le texte, pas plus qu'il n'y a de référence aux droits humains des femmes.

4.1.2 Adaptation au changement climatique

La **Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)** a adopté son tout premier plan d'action pour l'égalité des genres (PAG) lors de la Conférence des parties (COP) de 2017. Le PAG de la CCNUCC a été créé dans le cadre du programme de travail de Lima sur le genre, qui vise à promouvoir la participation pleine, égale et significative des femmes, ainsi qu'une politique climatique sensible au genre. Le PAG vise à soutenir et à améliorer la mise en œuvre des décisions et des mandats liés au genre adoptés jusqu'à présent dans le cadre du processus de la CCNUCC par le biais d'un ensemble d'activités spécifiques.

4.1.3 Genre

L'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) a adopté la **Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)** en 1979, qui occupe une place importante parmi les traités internationaux sur les droits de l'homme en plaçant la moitié féminine de l'humanité au centre des préoccupations en matière de droits de l'homme. L'esprit de la Convention est ancré dans les objectifs des Nations unies : réaffirmer la foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, et dans l'égalité des droits des hommes et des femmes.

Le **Programme d'action de Beijing (1995)** est l'un des cadres politiques et des plans d'action mondiaux les plus complets et continue d'être une source d'orientation et d'inspiration pour réaliser l'égalité des sexes et les droits humains des femmes et des filles. Le programme d'action couvre 12 domaines critiques : la pauvreté, l'éducation et la formation, la santé, la violence, les conflits armés, l'économie, le pouvoir et la prise de décision, les mécanismes institutionnels, les droits de l'homme, les médias, l'environnement et les petites filles. Pour chaque domaine de préoccupation critique, des

objectifs stratégiques sont identifiés, ainsi qu'un catalogue détaillé des mesures connexes à prendre par les gouvernements et les autres parties prenantes, au niveau national, régional et international.

4.2 Continental

L'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) est un cadre stratégique qui vise à atteindre un objectif de développement inclusif et durable. C'est une manifestation concrète de la volonté panafricaine d'unité, d'autodétermination, de liberté, de progrès et de prospérité collective poursuivie dans le cadre du panafricanisme et de la renaissance africaine. Les aspirations de l'Agenda 2063 sont les suivantes:

- Aspiration 1 - Une Afrique prospère, fondée sur une croissance inclusive et un développement durable. Cela inclut des économies et des communautés écologiquement durables et résistantes au climat
- Aspiration 6 - Une Afrique dont le développement est axé sur les personnes, qui s'appuie sur le potentiel offert par les Africains, en particulier les femmes et les jeunes, et qui prend soin des enfants

4.2.1 Réduction des risques de catastrophe

L'UA a aligné son Programme d'action élargi pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophe (2005-2015) sur le Cadre de Sendai. **Le Programme d'action pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 en Afrique** comprend des priorités et des actions à entreprendre par tous les acteurs impliqués dans la gestion des risques de catastrophe sur le continent. Le Plan d'action s'applique à la Commission de l'Union africaine (CUA), aux Communautés économiques régionales (CER), aux Centres régionaux de mise en œuvre (CRI) et aux ministères, agences et départements nationaux responsables de la gestion des risques de catastrophes, ainsi qu'à leurs structures infranationales. Il fournit des éléments et des orientations pour les programmes nationaux de RRC des pays qui sont alignés sur le Programme d'action et le complètent. Les organisations non gouvernementales, les partenaires et les parties prenantes, y compris le secteur privé, sont encouragés à aligner leurs stratégies et programmes de RRC sur le PA pour assurer la cohérence de la RRC en Afrique. En termes de menaces et de stress, le Programme d'action couvre les risques de catastrophes de petite et de grande envergure, fréquentes et peu fréquentes et à déclenchement rapide ou lent, causées par des dangers et des risques naturels, y compris environnementaux et technologiques.

4.2.2 Genre

La **Stratégie 2018-2028 de l'UA pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (GEWE)** définit le plan de mise en œuvre de l'Aspiration 6 de l'Agenda 2063 ; et les principes inscrits dans l'article 4 (l) de l'Acte constitutif de l'UA : "promotion de l'égalité des sexes" ainsi que les principaux engagements continentaux et mondiaux. Le pilier 2 du GEWE comprend l'autonomie en matière de revenus et la protection sociale pour un plus grand nombre de femmes et de filles.

Le **protocole de 2003 à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique (protocole de Maputo)** reste l'un des instruments juridiques les plus progressistes offrant un ensemble complet de droits humains aux femmes africaines. Contrairement à tout autre instrument relatif aux droits des femmes, il détaille les droits fondamentaux des femmes, qui couvrent tout l'éventail des droits civils et politiques, économiques, sociaux et culturels, ainsi que les droits environnementaux. Le protocole de Maputo remet en question les vieux stéréotypes sur le rôle des femmes dans la société et place les femmes en tant que partenaires à part entière, efficaces et égales aux hommes dans le développement de leurs communautés. Il impose aux États membres de l'Union africaine l'obligation morale de promouvoir l'égalité des chances pour les hommes et les femmes afin qu'ils puissent jouer un rôle significatif dans la société. L'article 18 du protocole se concentre sur le droit des femmes à un environnement sain et durable afin d'assurer une plus grande participation des femmes à la planification, la gestion et la préservation de l'environnement, et l'utilisation durable des ressources naturelles à tous les niveaux.

4.3 Politiques, stratégies et plans régionaux

L'IGAD a mis en place un certain nombre de politiques, de stratégies et de plans relatifs au genre, à la gestion des risques de catastrophe et à l'adaptation au changement climatique. Il convient de noter, et c'est une innovation régionale particulière, que l'IGAD a élaboré un cadre régional pour la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique, qui fournit les bases conceptuelles permettant de réunir ces deux domaines.

4.3.1 Gestion des risques de catastrophe

La **stratégie régionale de l'IGAD pour la gestion des risques de catastrophes** s'aligne sur le cadre de Sendai pour la RRC et le programme d'action continental pour la mise en œuvre de la gestion des risques de catastrophes en Afrique. La stratégie régionale vise à réduire les risques de catastrophes et les risques climatiques par des actions efficaces de gestion des risques de catastrophes pour le développement durable dans la région de l'IGAD. La stratégie régionale prend en compte les questions d'égalité des sexes, en soulignant la nécessité d'une approche sensible au genre dans ses priorités stratégiques, en abordant la vulnérabilité liée au genre, à l'âge et au handicap dans la politique, la stratégie, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation. La stratégie prévoit le renforcement des capacités pour traiter les questions de genre et de GRC au niveau de l'IGAD et des États membres.

4.3.2 Adaptation au changement climatique

La **stratégie régionale de l'IGAD sur le changement climatique 2016-2030 (IRCCS)**, élaborée par le Centre de prévision et d'application du climat de l'IGAD (ICPAC), vise à soutenir les États membres dans leurs efforts pour suivre un développement durable à faible intensité de carbone et résistant au changement climatique. La stratégie identifie et hiérarchise les principaux défis et opportunités liés au changement climatique dans la région et les domaines stratégiques d'intervention, y compris l'atténuation et l'adaptation. La stratégie définit six domaines d'action stratégiques prioritaires et les interventions stratégiques qui y sont associées. Le genre est considéré comme un secteur transversal, dans le cadre de l'égalité des sexes, de la jeunesse et du changement climatique, en reconnaissant la vulnérabilité disproportionnée des femmes et des filles, et en définissant des interventions visant à intégrer la dimension de genre dans les programmes régionaux et nationaux, à accroître la participation et le leadership des femmes dans la gouvernance et la prise de décision, et à promouvoir une adaptation tenant compte de la dimension de genre.

L'IGAD a récemment élaboré un **cadre régional pour la gestion des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique**, dans le but de guider les États membres vers l'intégration des actions d'adaptation et de DRM en exploitant les synergies et en renforçant la cohérence des efforts de planification et de renforcement de la résilience. Le cadre tient compte des questions de genre et intègre la sensibilité au genre et l'inclusion, mais il est possible d'intégrer plus explicitement ces questions dans l'ensemble du document. L'unité de GRC de l'IGAD est réceptive à l'intégration de la dimension de genre dans l'ensemble du cadre, en s'appuyant sur les résultats et les recommandations de cette mission pour élaborer une stratégie et un plan d'action de GRC et de ACC tenant compte de la dimension de genre.

4.3.3 Genre

L'IGAD a mis en place une **politique de genre (2012-2020)** qui vise à institutionnaliser le principe de l'intégration du genre dans huit (8) domaines thématiques étiquetés comme "questions stratégiques prioritaires". Ces domaines sont les suivants (1) Genre, agriculture et sécurité alimentaire ; (2) Genre, environnement et changement climatique ; (3) Genre et intégration régionale ; (4) Genre et santé ; (5) Genre et développement social ; (6) Genre, paix et sécurité ; (7) Genre et aide humanitaire ; et (8) Innovation institutionnelle sensible au genre. En effet, les programmes et projets de l'IGAD devraient aborder l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes tout au long de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des programmes et projets, parallèlement à des interventions spécifiquement ciblées pour traiter les questions critiques de genre. Il convient de noter que la politique actuelle en matière de genre s'appuie sur la politique et la stratégie de l'IGAD en matière de genre (2004-2008), adoptée en 2004.

Le **cadre politique de l'IGAD en matière de genre (2012-2020)** fournit le cadre conceptuel pour la mise en œuvre de la politique et de la stratégie de l'IGAD en matière de genre, présentant la vision stratégique et les normes normatives, ainsi que les trois principales stratégies opérationnelles qui

guideront sa mise en œuvre - Plaidoyer et sensibilisation (A), courtage de politiques (B) et renforcement des capacités et gestion des connaissances (C).

S'appuyant sur la politique de l'IGAD en matière de genre (2012-2020), l'IGAD a élaboré la stratégie de l'IGAD en matière de genre et le plan de mise en œuvre 2016-2020. La stratégie et le plan de mise en œuvre décrivent à la fois l'intégration de la dimension de genre et les interventions en faveur de l'autonomisation des femmes qui seront mises en œuvre pendant la période fixée. Ces interventions découlent directement de deux approches clés : i) Genre et développement ; et ii) Les femmes dans le développement. Elles seront essentielles pour intégrer les questions de genre dans les programmes sectoriels de l'IGAD ainsi que dans les actions des États membres et des autres acteurs, y compris les organisations de la société civile. Au total, sept domaines d'intervention essentiels sont couverts par cette stratégie :

- Genre, Développement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
- Genre, environnement et ressources naturelles et protection de l'environnement
- Genre, coopération régionale et intégration économique
- Genre et développement social
- Genre, paix et sécurité
- Les droits humains des femmes et
- Services de développement des entreprises et de l'égalité des sexes

D'autres stratégies liées au genre comprennent la politique de l'IGAD en matière de genre dans le milieu de travail, le plan d'action régional de l'IGAD pour la mise en œuvre des RCSNU 1325 et 1820, et la stratégie régionale de l'IGAD pour une plus grande représentation des femmes dans les postes de décision.

4.4 Analyse de la situation : situation actuelle du genre, de la GRC et de l'ACC dans les États membres de l'IGAD

L'engagement du secrétariat de l'IGAD à développer une stratégie régionale et un plan d'action pour l'intégration du genre dans la GRC et l'ACC reflète la reconnaissance du fait que jusqu'à présent, les approches de la gestion des catastrophes et de l'adaptation au changement climatique dans la région de l'IGAD ont été largement aveugles au genre et que les avantages n'ont donc pas été accessibles de manière égale aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons. La capacité limitée du personnel à entreprendre une analyse de la jeunesse et du genre, et à développer des activités ciblées pour l'autonomisation des jeunes et des femmes a contribué à la mauvaise articulation et à l'incorporation des questions de genre de manière systématique dans la gestion des catastrophes et l'adaptation au changement climatique. Par conséquent, les différences et les questions liées au genre ont rarement été prises en compte dans la conception des politiques, des stratégies, des plans ou des programmes ou ont rarement été éclairées par l'analyse de la manière dont les normes, les rôles et les inégalités entre les sexes façonnent la vulnérabilité et la résilience des hommes et des femmes.

4.4.1 Manque de concordance entre l'engagement politique et la mise en œuvre

Bien qu'il existe un engagement de haut niveau en faveur de l'égalité des sexes au niveau régional et dans les États membres, la mise en œuvre des politiques et des stratégies est insuffisante, faute de ressources et de capacités adéquates pour traduire les politiques en actions. Bien que le concept de genre soit mentionné dans de nombreuses politiques et stratégies relatives au changement climatique et à la réduction des risques de catastrophe, elles ne sont généralement pas étayées par une analyse approfondie de la dimension de genre.

Au sein des institutions, les ressources humaines en matière de genre sont souvent des départements autonomes, avec généralement un expert en genre responsable de l'intégration de la dimension de genre dans l'ensemble de l'institution. Souvent, des points focaux pour l'égalité des sexes en dehors du ministère chargé de l'égalité des sexes sont affectés à ce rôle sans formation suffisante. En tant que questions transversales, la GRC, l'ACC et le genre connaissent souvent les mêmes difficultés : manque de coordination entre les ministères et les points focaux responsables de l'intégration de la dimension de genre, capacité technique insuffisante pour comprendre les questions de genre, faiblesse des mécanismes de responsabilisation et insuffisance des ressources pour

intégrer pleinement la dimension de genre dans les institutions et la programmation de la GRC, de l'ACC et d'autres secteurs.

Par exemple, dans l'examen des plans nationaux d'adaptation, beaucoup d'entre eux mentionnent le genre à un niveau superficiel, mais leur inclusion est plutôt un exercice de cochage de cases, où la mise en œuvre reste la même. Il existe de nombreux obstacles à une gestion des risques de catastrophes et à une adaptation au changement climatique qui tiennent compte de la dimension de genre, notamment un manque de conviction de la part des ministres et des fonctionnaires de haut niveau en matière de genre, une responsabilité et une appropriation gouvernementales limitées, ainsi qu'un budget ou des ressources insuffisants pour assurer le suivi de la mise en œuvre des actions d'intégration de la dimension de genre.

4.4.2 Barrières institutionnelles

L'une des questions clés est que le genre est souvent marginalisé au sein des institutions car les considérations de genre sont souvent négligées dans la conception des interventions et/ou marginalisées dans la mise en œuvre. L'intégration est limitée dans les structures fonctionnelles, telles que les comités techniques nationaux de gestion des catastrophes ou du changement climatique, qui manquent souvent d'une représentation adéquate des ministères chargés des questions de genre ou des organisations de femmes. Au sein des institutions, les ressources en matière de genre sont souvent des départements autonomes, avec généralement un point focal pour le genre responsable de l'intégration de la dimension de genre dans l'ensemble de l'institution. Il a été noté que même lorsque des points focaux pour l'égalité des sexes sont nommés dans les ministères et les institutions, ils manquent souvent d'expertise technique en matière de genre car ils sont nommés et ne sont pas nécessairement experts ou suffisamment formés aux concepts de genre, à l'analyse de genre ou à la manière d'intégrer le genre dans leur institution et leurs activités respectives.

4.4.3 Capacité technique

L'absence de mandat clair pour les points focaux pour l'égalité des sexes est un problème courant, les points focaux étant nommés sans avoir une compréhension claire de leurs rôles et responsabilités, ni les qualifications ou la formation adéquates pour remplir leur mandat. Lorsque les points focaux sont qualifiés, ils ne sont généralement pas habilités, avec des pouvoirs, des compétences, un budget ou des ressources limités pour s'acquitter de leur mission. L'absence de compréhension claire de leur rôle et de leur mandat est un problème critique qui mine la fonctionnalité des points focaux pour l'égalité des sexes, ainsi que le soutien de haut niveau de leurs activités par la direction. En outre, la question de l'autonomisation et des capacités se pose de plus en plus au niveau communautaire, où les capacités ou les ressources pour mettre en œuvre des actions sur le terrain sont limitées, voire inexistantes.

4.4.4 Établissement du budget et affectation des ressources

La question de la budgétisation reste un obstacle majeur à la mise en œuvre de l'intégration de la dimension de genre dans les stratégies et plans nationaux de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique. Au sein de l'IGAD, il existe une confusion entre le niveau de l'organisation et le niveau de programmation auquel incombe la responsabilité d'allouer des ressources à l'intégration de la dimension de genre. En conséquence, les questions de genre sont souvent négligées dans les priorités telles que la paix et la sécurité, les sécheresses et famines récurrentes, les conflits prolongés, les attaques terroristes fréquentes, les effets néfastes du changement climatique, le VIH/SIDA, les déplacements internes massifs et l'émigration. Les divergences entre la volonté politique croissante, d'une part, et le manque de moyens pour la traduire en actions concrètes, d'autre part, découragent les acteurs et affectent le rythme de la mise en œuvre.

Au niveau national, l'allocation des ressources aux programmes liés à la réduction des risques de catastrophes et à l'adaptation au changement climatique est largement aveugle au genre, avec très peu de transparence en termes d'allocation des ressources aux sous-programmes ou aux composantes liées au genre. La question de la non prise en compte du genre dans l'allocation budgétaire est un obstacle systémique à la réduction des risques de catastrophes et à l'adaptation au changement climatique, qui sape les ressources dont disposent les gouvernements pour mettre en œuvre des actions de programmation tenant compte du genre ou pour prendre en compte les différences et les questions liées au genre dans la conception de la politique, de la stratégie, du plan

ou des activités. Lorsque le genre est pris en compte dans les décisions budgétaires, il est souvent relégué au second plan, les ressources allouées aux programmes et activités en faveur de l'égalité des sexes étant insuffisantes.

4.4.5 Absence de responsabilité

La question de la mise en œuvre a également été soulevée en raison de la faiblesse des mécanismes de responsabilité et de l'appropriation par le gouvernement. En général, même lorsque les ministres et les fonctionnaires de haut niveau y adhèrent, la responsabilité fait souvent défaut. Le genre étant souvent considéré comme une question transversale, il n'y a pas de ligne de responsabilité claire de la part des ministères ou des fonctionnaires pour aborder la question et mettre en œuvre des actions concrètes. Il faut que les ministères responsables rendent davantage de comptes et que des ressources soient allouées à l'établissement de rapports, notamment en définissant clairement les rôles et les responsabilités des ministères et des fonctionnaires pour faire avancer la mise en œuvre. En outre, il est nécessaire de renforcer les mécanismes visant à accroître la responsabilité dans la réalisation de progrès par rapport aux stratégies et aux plans d'intégration de la dimension de genre dans la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique. Cela inclut des efforts pour renforcer les systèmes de suivi et d'évaluation, avec des indicateurs et des objectifs clairs qui vont au-delà des indicateurs de base, tels que la participation des femmes, afin de saisir des aspects plus nuancés de l'engagement.

4.4.6 Manque de données et de preuves ventilées par sexe

Les données de base et les informations requises pour une programmation sensible au genre ne sont pas facilement disponibles ou sont inexistantes. Par exemple, les données ventilées par sexe et par âge ne sont toujours pas la norme. Bien qu'il existe un besoin de données (et d'indicateurs) ventilées par sexe, ces informations ne sont généralement pas collectées. Même lorsque les formulaires d'évaluation rapide sont désagrégés par sexe, handicap et âge - conformément à Sendai, cela ne se traduit pas par une application au niveau local, et lorsque les objectifs du cadre logique sont désagrégés par sexe, les objectifs ne sont pas informés par une analyse de genre mais par des hypothèses. La collecte de données reste souvent agrégée au niveau communautaire et ne tient pas compte des différences entre les sexes, ainsi que de l'âge ou du handicap. Un exemple récent a été donné pour les rapports nationaux sur le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes, où les données n'étaient pas ventilées par sexe. Quant à la raison pour laquelle les données ventilées par sexe ne sont toujours pas la norme, malgré le cadre Sendai, etc. Malgré les engagements pris en faveur des données ventilées par sexe et de l'analyse de genre dans les politiques et les programmes, ces données ne sont toujours qu'une réflexion après coup dans les scénarios de réponse aux catastrophes.

La coordination et le partage d'informations ont également été notés comme un obstacle majeur à une GRC et ACC tenant compte de la dimension de genre, car les informations et les données sont disponibles, y compris certaines données ventilées par sexe, mais elles ne sont pas nécessairement partagées de manière appropriée pour garantir leur adoption et leur utilisation dans le cadre de l'élaboration des politiques et des programmes. Le problème est aggravé par le fait que les données sont cloisonnées au niveau national, collectées et gérées selon des normes différentes d'un ministère à l'autre, ce qui rend les données difficiles à consolider ou à coordonner en vue de leur utilisation pour éclairer la prise de décision fondée sur des données probantes. Il reste nécessaire d'établir des protocoles pour la collecte de données ventilées par sexe, en particulier au niveau local, avec des directives claires accompagnées d'une formation et d'une sensibilisation à tous les niveaux.

4.4.7 Absence de parité hommes-femmes et participation insuffisante des femmes

L'absence de voix des femmes en GRC et ACC reste un problème grave, tant en ce qui concerne une plus grande participation à la prise de décision que les processus d'engagement inclusif dans le dialogue. La parité des sexes fait défaut, notamment dans les structures de gouvernance aux niveaux régional et national pour la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique. En conséquence, les structures de prise de décision restent largement insensibles à la voix et aux opinions des femmes. Par exemple, il a été noté que même la façon dont les femmes et les hommes perçoivent les dangers et leurs effets potentiels est différente - pourtant, les gouvernements en tiennent rarement compte dans les plans d'urgence. En termes de structures d'intervention, la voix des femmes est également négligeable, souvent marginalisée dans les groupes de protection et d'exploitation et d'abus sexuels - mais pas tellement (si tant est qu'elle le soit) dans aucun des autres groupes. Il en résulte des solutions aveugles aux questions de genre qui

exacerbent les inégalités. L'exemple a été donné du logement, où si le logement dans les situations de secours en cas de catastrophe n'est pas conçu pour répondre aux besoins des femmes, il peut contribuer à l'augmentation de l'exploitation sexuelle et de la violence fondée sur le sexe (VFG) - ce qui aurait pu être évité si les besoins des femmes avaient été pris en compte dans la planification.

Au niveau communautaire, bien que davantage d'efforts soient déployés pour mettre en œuvre une approche ascendante basée sur des processus inclusifs et participatifs, il faut faire davantage d'efforts pour inclure les femmes et les jeunes. Souvent, les comités communautaires au niveau des villages et des quartiers sont exclusivement composés d'hommes anciens traditionnels et ne tiennent pas compte des perspectives sexospécifiques de la gestion des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique, notamment de la manière dont les femmes et les hommes perçoivent les risques et les vivent différemment. Il existe encore de nombreux obstacles auxquels les femmes sont confrontées pour participer de manière significative à la réduction des risques de catastrophes et au changement climatique, en particulier au niveau du district et de la communauté, en raison des normes socioculturelles de genre qui limitent la participation des femmes à la prise de décision. Bien que les comités locaux soient de plus en plus souvent mandatés pour comprendre un certain pourcentage de représentantes, les femmes n'ont souvent pas de rôle décisionnel ou ne sont pas habilitées à faire entendre leur voix sur un pied d'égalité.

En outre, les considérations qui affectent la capacité des femmes à participer de manière significative à la gouvernance sont souvent ignorées, comme les questions de garde d'enfants ou d'analphabétisme. En conséquence, les programmes qui ne tiennent pas compte des questions de genre au niveau communautaire risquent d'être capturés par l'élite, car les voix et les opinions des femmes, des personnes âgées, des handicapés et des populations les plus vulnérables et marginalisées sont involontairement exclues du processus. Il est donc nécessaire d'élaborer des protocoles et des processus qui s'attaquent aux obstacles auxquels les femmes sont confrontées lorsqu'elles participent activement à la prise de décision et aux activités au niveau communautaire. Cela inclut des mesures et des méthodes pour garantir que les femmes les plus vulnérables soient incluses dans les consultations publiques, ce qui nécessite souvent une bonne facilitation pour s'assurer que les groupes les plus vulnérables et marginalisés sont activement engagés. Pour y remédier, il est nécessaire de mieux comprendre la position des femmes et des filles, ainsi que des hommes et des garçons - en termes de compréhension des différences de connaissances, de capacités et de priorités.

4.4.8 Difficulté d'opérationnaliser le concept de genre

Il existe également un malentendu général autour du concept de genre. Bien que des progrès aient été réalisés, par exemple, en Somalie où les gens sont de plus en plus capables de parler de genre, les fonctionnaires du gouvernement ont une connaissance limitée du genre et ont trop souvent tendance à le résumer comme une question concernant uniquement les femmes. En conséquence, les documents officiels et les politiques ne reflètent pas une bonne compréhension des concepts. Pour la plupart des acteurs gouvernementaux, le genre est abstrait et est donc souvent absent de la planification et des politiques. Par exemple, en ce qui concerne les stratégies, il convient de clarifier ce que l'on entend par "sensible au genre", y compris la définition du genre, afin que toutes les parties aient une compréhension commune de la manière de mettre en œuvre une programmation sensible au genre.

Il a également été noté que la compréhension de base de la nature sexospécifique des risques est une condition préalable importante pour une gestion des risques de catastrophe et une adaptation au changement climatique qui tiennent compte des spécificités des hommes et des femmes. Si cela est connu, cela se répercutera sur d'autres éléments du cycle de programme. Il est particulièrement important de combler les lacunes en matière d'information sur les risques que présentent les situations d'urgence pour les femmes ou la variabilité croissante du climat dans les premières étapes de la conception des programmes. Une analyse de genre et des évaluations de base sont nécessaires pour comprendre les vulnérabilités différentes des femmes et des autres groupes marginalisés afin de concevoir des stratégies et des interventions d'atténuation inclusives et ciblées. Il est également nécessaire d'élaborer des indicateurs composites ou de haut niveau pour suivre les progrès de la mise en œuvre, comme cela a été indiqué : "ce qui n'est pas mesuré n'est pas fait".

4.4.9 Programmation aveugle aux questions de genre

Dans l'ensemble, l'approche générale de la programmation pour la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique dans la région de l'IGAD reste largement aveugle au genre, ce qui conduit à des solutions trop technocratiques qui tiennent très peu compte des questions de genre ou des questions sociales. En conséquence, les solutions risquent de renforcer et de perpétuer les inégalités entre les femmes et les hommes. Par exemple, les interventions pour l'adaptation au changement climatique ont souvent tendance à se concentrer sur l'intensification sans tenir compte des dynamiques structurelles et des relations socioculturelles dans une communauté ou un ménage, ce qui ajoute au fardeau du travail des femmes en termes d'exigences de travail et d'activités quotidiennes. Pour éviter une approche unique, il est nécessaire d'examiner attentivement les relations entre les sexes dans la conception des interventions afin de tenir compte des relations de pouvoir et des impacts différentiels des solutions sur les différents groupes en termes d'accès à la technologie, à la main-d'œuvre et aux avantages.

4.5 Principales priorités en matière de GRC et d'ACC sensibles au genre, telles qu'identifiées lors des consultations

Des consultations avec diverses parties prenantes du gouvernement, des ONG, des universités, du secteur privé et des médias ont révélé un certain nombre de priorités pour soutenir la GRC et l'ACC dans la région de l'IGAD. Ces priorités concernent une meilleure compréhension de la nature sexospécifique des risques de catastrophe, la mise en évidence des différences entre les femmes, les hommes, les filles et les garçons et la correction des inégalités actuelles en termes de participation inégale des femmes, des hommes, des filles et des garçons à la prise de décision et aux programmes. Elles concernent également la modification des systèmes que nous utilisons pour structurer les interventions et suivre les changements, de manière à encourager les actions tenant compte de la dimension de genre et à mettre en place un système de responsabilisation. Une recommandation a également été formulée pour une intervention particulière en matière de DRM et de CCA - à savoir l'importance de systèmes d'alerte précoce tenant compte de la dimension de genre.

4.5.1 Définition inclusive du genre

Un cadre inclusif du genre permet l'application d'une optique intersectionnelle qui reconnaît l'hétérogénéité des identificateurs sociaux dans la région de l'IGAD et les façons dont ils interagissent pour donner lieu à de multiples dimensions d'inclusion ou d'exclusion. Ces identificateurs sociaux comprennent le sexe, la classe sociale, les capacités et le handicap, l'âge et l'origine ethnique. Cela inclut un encadrement délibéré pour traiter la vulnérabilité des différents groupes au changement climatique et au risque de catastrophe, et des mesures spécifiques pour garantir que les plans, programmes et réponses tiennent compte de manière adéquate des besoins des divers groupes. La réponse aux catastrophes et au changement climatique doit en particulier tenir compte des questions d'accès et veiller à ce que tout le monde soit consulté lors de la programmation, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation. Il ne suffit pas de consulter les comités communautaires pour prendre en compte toutes les perspectives, les groupes locaux de femmes et de jeunes devraient également être inclus dans les consultations.

4.5.2 Données ventilées par sexe

La collecte de données ventilées par sexe n'est toujours pas la norme et, sans elle, il est impossible d'espérer que les interventions bénéficient équitablement aux filles et aux femmes ainsi qu'aux garçons et aux hommes, ni de suivre les progrès réalisés. Sur tous les fronts, les données ventilées par sexe sont essentielles pour la planification stratégique, la planification opérationnelle, la mise en œuvre des activités et le suivi des résultats. Il sera important de mettre clairement l'accent sur cette question au niveau régional, ainsi qu'au niveau mondial. Une formation sur la collecte et l'utilisation de données ventilées par sexe pour le cycle de gestion des risques de catastrophes pourrait suivre avec le soutien des agences techniques pour le renforcement des capacités nationales.

4.5.3 Cartographie des risques dans les différentes zones sensibles

L'identification et la cartographie des risques hydro-météorologiques selon les différentes perspectives des femmes et des hommes peuvent contribuer à l'élaboration de stratégies d'atténuation des risques tenant compte de la dimension de genre. Par exemple, en ce qui concerne les risques d'inondation et de sécheresse, la compréhension des différences d'impact selon le sexe

en termes de moyens de subsistance peut contribuer à éclairer l'élaboration de stratégies d'atténuation et de réponse qui tiennent compte des besoins des femmes.

4.5.4 Implication des femmes dans la prise de décision/gouvernance

Compte tenu de la réalité actuelle de l'inégalité entre les sexes et de l'exclusion des femmes des structures décisionnelles, il est important d'impliquer les femmes dans la prise de décision et la planification aux postes de direction. Cela est important à tous les stades de la réduction des risques de catastrophes, de l'évaluation des besoins à l'évaluation de la vulnérabilité et aux équipes d'intervention, ainsi que dans les structures de gouvernance formelles et informelles. Un point de départ pourrait consister à fixer des objectifs pour la participation des femmes. Cela pourrait impliquer des partenariats novateurs avec des groupes de femmes dans le domaine de la gestion des risques de catastrophes afin de mettre en évidence leurs capacités et de garantir que les perspectives des femmes sont prises en compte de manière significative dans la prise de décision.

4.5.5 Cibler les programmes axés sur les femmes et les jeunes

Reconnaissant également la réalité actuelle de l'inégalité entre les sexes, des programmes ciblés axés sur les femmes et les jeunes sont nécessaires pour corriger le déséquilibre. Les programmes qui cherchent à cibler les adolescents et les groupes d'âge scolaire offrent de nombreuses possibilités de s'attaquer aux barrières sociales, aux stéréotypes sexistes et aux comportements précoces qui affectent les déséquilibres de pouvoir.

4.5.6 Sensibilisation et prise de conscience

Il est nécessaire de sensibiliser davantage aux questions de genre, en particulier de la part des décideurs politiques, car une bonne compréhension de la programmation sensible au genre est une condition préalable pour pouvoir la mettre en place. Une formation aux questions de genre adaptée à leur contexte devrait être mise à la disposition des décideurs politiques, afin qu'ils puissent mieux comprendre le concept. Ils devraient également participer en permanence à des discussions sur l'intégration de la dimension de genre, et pas seulement lors des ateliers annuels. La sensibilisation et la prise de conscience devraient également avoir lieu parmi les jeunes, les femmes, les hommes, les anciens traditionnels et les chefs religieux au niveau communautaire grâce à un engagement continu. Une formation devrait être proposée aux médias afin d'améliorer la communication sur les questions de genre et d'assurer un compte rendu efficace des différences de risque et d'impact entre les sexes.

4.5.7 Lignes directrices et protocoles

La mise en place de protocoles et d'orientations visant à intégrer la dimension de genre, par le biais d'une analyse de genre appropriée (y compris la collecte et la gestion de données ventilées par sexe), de la budgétisation de la dimension de genre et d'un suivi et d'une évaluation sexospécifiques, soutiendra les efforts de sensibilisation et d'information. Il s'agit notamment d'élaborer des procédures et des listes de contrôle pour aider les États membres à les mettre en œuvre, ainsi que des procédures opérationnelles standard à utiliser à tous les stades de la réduction des risques de catastrophes.

4.5.8 Budgétisation sensible au genre

La budgétisation sensible au genre garantit que le budget approprié est alloué au profit des femmes, des hommes, des filles et des garçons. Il est nécessaire de soutenir une plus grande capacité et une meilleure connaissance de la part des gouvernements en matière de budgétisation sensible au genre dans l'allocation des ressources lors de la conception et du développement des programmes. La budgétisation et l'audit de genre est un point d'entrée pour assurer une plus grande responsabilité dans l'utilisation des fonds pour la réduction des risques de catastrophes et les secours, ainsi que les efforts d'adaptation au changement climatique.

4.5.9 Une matrice-cadre claire pour la redevabilité

En lien avec la budgétisation sensible au genre, une matrice cadre claire est nécessaire pour contrôler les progrès de la mise en œuvre des activités et l'allocation des ressources (humaines, financières). Il a été recommandé d'élaborer un cadre régional, qui guiderait la mise en œuvre au niveau national dans les États membres afin d'assurer la cohérence, la coordination et de réaliser des économies d'échelle. Ce cadre devrait comprendre des dispositions pour l'établissement de budgets basés sur le genre et l'intégration des questions de genre dans les plans de travail et les activités de tous les secteurs publics et privés. Le cadre devrait également envisager l'utilisation d'incitations à

l'intégration de la dimension de genre, telles que la programmation liée aux performances qui lie clairement les objectifs aux domaines de soutien.

4.5.10 Incitatifs et conformité

Les incitatifs et la conformité sont essentiels pour rendre opérationnelle une matrice cadre claire pour le suivi des progrès. Il est important de prévoir des incitations au respect des règles (partage des informations, promotion des bonnes pratiques, reconnaissance). Cela peut se faire par des processus de gestion des connaissances, de courtage et d'échange (par exemple en créant un espace pour le retour d'information sur les progrès lors des réunions du comité technique).

4.5.11 Systèmes d'alerte précoce sensibles au genre

L'importance des systèmes d'alerte précoce sensibles au genre a été soulignée, ce qui constitue un exemple de GRC et d'ACC sensibles au genre. Il est essentiel d'améliorer la disponibilité d'informations opportunes et centrées sur les personnes pour qu'elles reflètent les différents besoins d'information et les préférences de communication des femmes et des hommes afin de garantir que les systèmes d'alerte précoce profitent de manière égale. Il est nécessaire de combler l'écart entre les capacités inégales des femmes et des hommes à accéder aux informations relatives aux alertes précoces, aux prévisions saisonnières et aux informations sur le changement climatique et à en tirer parti. Il s'agit notamment de renforcer la coordination pour la fourniture d'informations sexospécifiques sur l'alerte précoce et la réaction aux différents utilisateurs de données, en tenant compte des besoins d'information spécifiques des femmes et des filles et du contexte social et culturel.

4.6 Intégrer le genre dans la GRC et l'ACC

La stratégie et le plan d'action régionaux de l'IGAD pour l'intégration du genre dans la gestion des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique visent à soutenir le leadership de l'IGAD dans l'intégration du genre, en décrivant des actions stratégiques qui sont en accord avec les stratégies, les politiques, les protocoles et les plans de l'IGAD, de l'Union africaine (UA) et des organisations internationales énumérés ci-dessus. La stratégie a été préparée selon une approche collaborative basée sur une consultation inclusive avec un éventail de parties prenantes régionales, nationales et sous-nationales du gouvernement, du secteur privé, de la société civile et des organisations universitaires. La stratégie globale et les actions associées ont été éclairées par une analyse de genre du Secrétariat de l'IGAD et des États membres basée sur des recherches documentaires, des réunions en face à face et des consultations à distance avec le Secrétariat de l'IGAD et les points focaux des États membres pour la GRC, l'ACC et le genre, ainsi que d'autres parties prenantes du gouvernement, du secteur privé et des organisations non gouvernementales.

La stratégie régionale et le plan d'action de l'IGAD pour l'intégration du genre dans la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique établissent quatre piliers, chacun lié à des activités et des résultats à développer et à mettre en œuvre sur une période de dix ans, liés à une ou plusieurs étapes du cycle de réduction des risques de catastrophe, et un ou plusieurs piliers de la stratégie de l'Union africaine sur le genre. L'IGAD collaborera avec l'Union africaine, ses États membres, les agences et structures gouvernementales infranationales et locales au niveau communautaire pour mettre en œuvre efficacement la stratégie régionale de l'IGAD et le plan d'action pour l'intégration du genre dans la gestion des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique (2020-2030). Les priorités et objectifs spécifiques de la stratégie régionale et du plan d'action de l'IGAD pour l'intégration du genre dans la gestion des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique sont les suivants :

Priorité de Sendai	Lentille de genre
1. Comprendre les risques de catastrophe	L'analyse technique doit tenir compte des risques liés au sexe et des besoins spécifiques des femmes et des hommes, des filles et des garçons. Obtenez les faits en effectuant une analyse de genre et en recueillant des données ventilées par sexe.
2. Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer	Donner aux femmes les moyens de participer pleinement aux arrangements institutionnels et à la formulation des politiques : l'Union africaine mène une enquête annuelle sur l'équilibre entre les sexes au sein de son organisation.

Priorité de Sendai	Lentille de genre
3. Investir dans la réduction des risques de catastrophe pour renforcer la résilience	Garantir une allocation équitable des ressources : les actions ciblées visant à promouvoir l'égalité des sexes doivent être financées de manière adéquate et intégrées dans les budgets de RRC. Le suivi et l'évaluation sont essentiels pour garantir que les principes d'égalité entre les sexes se répercutent sur la mise en œuvre.
4. Améliorer la préparation pour une intervention efficace et pour « Faire et reconstruire mieux »	Les besoins sexospécifiques doivent être pris en compte dans la réponse et le redressement (budgets et mise en œuvre). L'immense contribution des femmes au redressement doit être amplifiée jusqu'aux niveaux politiques nationaux et locaux.

5. Stratégie genre pour la GRC et l'ACC

5.1 Principaux objectifs et actions stratégiques

5.1.1 Résultat

Réduction globale et équitable des risques de catastrophes et des impacts du changement climatique pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons, y compris les anciens, les populations autochtones, les populations marginalisées et les personnes ayant des besoins particuliers, par des actions de gestion des risques de catastrophes efficaces et inclusives pour le développement durable dans la région de l'IGAD.

5.1.2 Objectif

La stratégie régionale et le plan d'action de l'IGAD pour l'intégration du genre dans la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique visent à atteindre les résultats globaux dans la région, tels que décrits dans le Cadre de Sendai pour la RRC 2015-2030 et dans l'Aspiration 6 de l'Agenda 2063 de l'Union africaine :

- *"La réduction substantielle des risques de catastrophe et des pertes en vies humaines, en moyens de subsistance et en santé, ainsi que des biens économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux des personnes, des entreprises, des communautés et des pays" ;*
- *"Réaliser la pleine égalité des sexes dans toutes les sphères de la vie et créer des opportunités pour les jeunes et les enfants engagés et responsabilisés".*

5.1.3 Objectifs stratégiques

Les objectifs stratégiques de la stratégie sont les suivants :

- Soutenir l'IGAD et ses États membres dans le renforcement des institutions, des capacités et des mécanismes de genre, de GRC et d'ACC pour améliorer la résilience équitable et inclusive aux risques naturels de manière holistique, sensible au genre et intégrée ;
- Promouvoir l'intégration du genre dans les programmes de l'IGAD et dans les politiques, plans sectoriels et programmes d'adaptation au changement climatique et de gestion des risques de catastrophes des États membres de manière cohérente ;
- Fournir un mécanisme intergouvernemental de collaboration et de partenariat pour les États membres de l'IGAD dans la gestion des risques de catastrophe, l'intégration du genre et l'adaptation au changement climatique ; et
- Renforcer la cohérence et l'intégration entre le genre, la réduction des risques de catastrophe, l'adaptation au changement climatique et les autres obligations en matière de développement afin de contribuer à la mise en œuvre et à la réalisation des objectifs et aspirations de l'Agenda 2063 et d'autres cadres pertinents ;
- Promouvoir et soutenir l'intégration de la dimension de genre au niveau communautaire dans les initiatives de gestion des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique et encourager la collaboration entre les niveaux local, national et régional.

5.1.4 Interventions stratégiques par domaine prioritaire

Domaine prioritaire 1 : Comprendre les risques de catastrophe

Soutenir une approche sensible au genre pour l'identification et l'évaluation des risques de catastrophe et la collecte d'informations sur les impacts différenciés du changement climatique sur les femmes et les hommes, qui inclut les contributions des femmes et des hommes pour informer la GRC et l'ACC sensibles au genre qui remettent en question les structures à l'origine de l'inégalité.

Stratégie 1.1: Réduire les effets des catastrophes de manière égale pour les femmes et les hommes, les filles et les garçons, en renforçant les capacités d'identification des risques et de gestion de l'information en fonction du sexe dans la région de l'IGAD

L'identification et la cartographie des risques hydro-météorologiques selon les différentes perspectives des femmes et des hommes peuvent contribuer à l'élaboration de stratégies d'atténuation tenant compte de la dimension de genre. Par exemple, dans la prise en compte des risques d'inondation et de sécheresse, la compréhension des différences d'impact selon le sexe en

termes de moyens de subsistance peut aider à éclairer l'élaboration de stratégies d'atténuation et de réponse qui tiennent compte des besoins des femmes.

Actions stratégiques :

- L'IGAD réalise des évaluations des aléas, de la vulnérabilité, de l'exposition et des capacités au niveau régional en tenant compte des différences de niveau de risque pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons et partagera librement les informations par le biais de sites web et des médias.
 - Les femmes et les hommes participent à part égale au processus d'identification, de révision et de mise à jour annuelle des données sur les risques, et incluent des informations sur les vulnérabilités et les dangers nouveaux ou émergents
 - Intégrer le genre dans les bases de données de l'ICPAC sur les événements météorologiques
 - Encourager CEWARN à intégrer le changement climatique dans son analyse des crises et des conflits
 - Le programme GRC travaille en coordination avec CEWARN pour intégrer les risques de catastrophes sexospécifiques aux bases de données sur les conflits d'autres risques multiples
 - Encourager la collecte d'informations sur les vulnérabilités et les moyens de subsistance des femmes, des hommes, des filles et des garçons sur une base régulière (plutôt que pendant et après une catastrophe)
 - Entreprendre un exercice de cartographie des acteurs actuellement impliqués dans la GRC, l'ACC et le genre aux niveaux régional, sous-régional et national (acteurs régionaux, organisations internationales, gouvernements, premiers intervenants, ONG, OSC, etc.)
 - Évaluer les coûts associés à la protection des femmes dans les situations de catastrophes et de changement climatique et les comparer aux budgets actuels de l'IGAD pour la GRC et l'ACC
 - Élaborer des lignes directrices générales sur l'intégration de la dimension de genre dans les profils de risque de catastrophe, à l'usage futur des États membres
- L'IGAD aide les États membres à compiler des données et des informations sur les pertes dues aux catastrophes sexospécifiques, comme DesInventar, et à mener des évaluations des besoins en matière de développement tenant compte des sexospécificités afin de soutenir le développement de bases de données pour les données de référence, l'évaluation des performances et le suivi des progrès dans la mise en œuvre de la stratégie.
 - Développer des outils pour la collecte, l'analyse, la gestion et l'utilisation de données ventilées par sexe à tous les stades de la GRC
 - Élaborer des lignes directrices pour l'établissement de rapports sur les activités de GRC et de CCA tenant compte de la dimension de genre, sur la base de données ventilées par sexe
 - Élaborer des lignes directrices pour des analyses de genre et de contexte appropriées afin d'éclairer les normes pour la programmation future (notamment pour éclairer les activités de CEWARN relatives à la surveillance des conflits et des crises, et la diffusion des prévisions météorologiques par l'ICPAC)
 - Maintenir l'intégrité et la qualité des données ventilées par sexe afin de faciliter l'établissement de rapports sur les progrès réalisés en ce qui concerne la vulnérabilité des femmes au changement climatique et aux risques naturels
- L'IGAD et les États membres élaborent une stratégie d'information et de communication sur les risques tenant compte des sexospécificités afin d'améliorer l'accès et le partage de l'information pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons à risque, entre les organismes participant à la GRC et à l'ACC et le grand public en utilisant les canaux des médias sociaux, imprimés et électroniques ainsi que les SIG et la télédétection pour l'analyse et la diffusion de l'information.
 - Assurer la participation des femmes dans les communications liées aux risques de catastrophes et au changement climatique
 - Développer des stratégies de communication sur le genre, l'ACC et la GRC pour atteindre les populations les plus vulnérables
 - Entreprendre la cartographie des moyens de communication locaux et recourir à des mécanismes communautaires si nécessaire

Stratégie 1.2 : Gérer les risques de catastrophes pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons grâce à une meilleure gestion des connaissances

Il est nécessaire d'améliorer systématiquement les connaissances des agents publics, des communautés vulnérables et des parties prenantes pour que la GRC soit efficace et intègre la dimension de genre. Un point d'entrée important pour aborder les questions de genre, de DRMGR et d'ACC est la mise en place de programmes ciblés visant à traiter l'intersection entre les femmes et les jeunes. Les programmes qui cherchent à cibler les adolescents et les groupes d'âge scolaire offrent de nombreuses possibilités de s'attaquer aux barrières sociales, aux stéréotypes sexistes et aux comportements précoces qui affectent les déséquilibres de pouvoir.

Actions stratégiques :

- L'IGAD et les États membres soutiennent l'intégration du genre, de la GRC et de l'ACC dans les programmes des écoles et des établissements d'enseignement supérieur.
 - Soutenir la collaboration avec les universités et la société civile pour le développement de programmes d'éducation, de formation, de recherche et de technologie tenant compte de l'égalité des sexes
 - Mener des campagnes de promotion pour les programmes existants de GRC, d'ACC et de formation en matière de genre ciblant à la fois les femmes et les hommes
 - S'associer à des institutions universitaires partenaires pertinentes dans toute la région de l'IGAD pour soutenir de nouveaux programmes de formation en matière de genre, de GRC et d'ACC
 - Soutien à la formation et à la prévision des événements hydrométéorologiques extrêmes et à l'agriculture intelligente sur le plan climatique, en tenant compte des spécificités de chaque sexe
- L'IGAD et les États membres soutiennent le renforcement des capacités stratégiques et l'harmonisation de leurs approches pour améliorer la connaissance des risques de catastrophes, de l'égalité des sexes et du changement climatique et parvenir à une compréhension commune en ciblant les parlementaires, les responsables de la gestion des catastrophes, de l'égalité des sexes et de l'ACC et d'autres fonctionnaires dans des secteurs clés
 - Promouvoir des événements de sensibilisation à l'intention des décideurs politiques, des personnes chargées de la GRC et de l'ACC sur la planification sensible au genre (gestion des risques, théories du genre, environnement et changement climatique, vulnérabilité au changement climatique selon le genre, adaptation au changement climatique selon le genre, lutte contre la VBG dans les situations de catastrophe)
 - Soutenir la gestion des connaissances et le partage des bonnes pratiques sur la manière d'atténuer équitablement les risques et de renforcer la résilience des femmes, des hommes, des filles et des garçons
 - Développement et diffusion de produits de connaissance sur le genre et la GRC
 - L'IGAD établit des partenariats avec les acteurs régionaux et nationaux, étatiques et non étatiques (ONG, OSC), afin de coordonner les campagnes de sensibilisation sur le genre, la GRC et l'ACC pour un plus grand impact
 - Intégrer systématiquement le genre dans les événements régionaux d'apprentissage réguliers pour le partage d'informations sur les bonnes pratiques mondiales en matière de GRC et d'ACC, y compris le Comité consultatif technique (CCT) et le Forum sur les perspectives du climat dans la Corne de l'Afrique (GHACOF), la conférence régionale sur la GRC et les événements de sensibilisation de haut niveau en matière de GRC et d'ACC
- L'IGAD soutient la mise en réseau et la collaboration des institutions régionales de formation en vue de :
 - Développer une base de données des institutions de formation et de recherche en matière de GRC, ACC et de genre dans la région de l'IGAD
 - Développer des partenariats avec une ou plusieurs institutions compétentes pour désigner un centre régional d'excellence en matière de formation à la GRC, à l'égalité des sexes et à l'ACC
- L'IGAD encourage les États membres à procéder à des évaluations des besoins en matière de capacités afin de déterminer l'état de leurs capacités, les lacunes et les défis liés à la prise en compte des questions de genre dans le cadre de la GRC et de l'ACC, ainsi qu'à élaborer un plan de renforcement des capacités en matière de genre, de GRC et d'ACC en fonction de leurs besoins spécifiques
 - Développer une base de données nationale ventilée par sexe pour les pertes (humaines et financières) dues aux catastrophes

- Entreprendre un examen complet des mesures de réaction aux catastrophes et de renforcement de la résilience tenant compte de la dimension de genre, y compris les communautés ciblées, les zones et le budget alloué
- L'IGAD encourage les États membres à soutenir la sensibilisation du public dans la région en utilisant les médias pour compléter les efforts régionaux
 - Développer des lignes directrices avec les organisations médiatiques locales pour la rédaction et la diffusion d'informations adaptées au contexte local et intégrant la dimension de genre

Domaine prioritaire 2: renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer

Mettre en place une structure de gouvernance (y compris des institutions et des politiques) qui crée un environnement propice à la promotion d'une gestion des droits de l'homme tenant compte de la dimension de genre.

Stratégie 2.1: Élaborer, mettre en œuvre, suivre et rendre compte des progrès réalisés dans l'intégration de la dimension de genre dans les stratégies et mécanismes de GRC et d'ACC dans la région, au niveau de l'IGAD et des États membres

Afin de contrôler les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités et l'allocation des ressources (humaines, financières), il a été recommandé d'élaborer un cadre régional, qui guiderait la mise en œuvre au niveau national dans tous les États membres afin d'assurer la cohérence, la coordination et de réaliser des économies d'échelle. Ce cadre devrait comprendre des dispositions relatives à la budgétisation sensible au genre et à l'intégration des questions de genre dans les plans de travail et les activités. Le cadre devrait également envisager l'utilisation d'incitations à l'intégration de la dimension de genre, telles que la programmation liée aux performances qui lie clairement les objectifs aux domaines de soutien.

Actions stratégiques :

- L'IGAD s'assure que toute la programmation en matière de GRC et d'ACC soit sensible au genre:
 - Intégrer le genre dans la planification, la budgétisation, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation
 - Élaborer des orientations pour l'intégration de la dimension de genre dans la conception, la budgétisation, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation des projets de GRC et d'ACC
 - Procéder à une évaluation annuelle de l'égalité des sexes pour tous les programmes de GRC de l'IGAD en cours
- L'IGAD encourage les États membres à revoir leurs politiques et stratégies en matière de genre, de GRC et d'ACC compatibles avec le CSRR 2015-2030, la stratégie régionale de GRC de l'IGAD, le GAP de la CCNUCC et la stratégie de l'UA pour l'égalité de genre (GEWE) :
 - Fournir des orientations aux États membres sur la manière d'examiner et d'évaluer dans quelle mesure les politiques de GRC et d'ACC dans les États membres sont sensibles à la dimension de genre (en utilisant si possible les orientations existantes, par exemple la liste de contrôle de la FICR sur la législation et la préparation et la réponse aux catastrophes)
 - Maintenir une base de données des politiques, stratégies et plans d'action en matière de genre et de GRC pour tous les États membres
 - Fournir des orientations sur la manière de renforcer la prise en compte de la dimension de genre dans les politiques et stratégies de GRC et d'ACC au niveau national afin d'inclure des exigences minimales en matière d'égalité des sexes
- L'IGAD met en place des orientations et des procédures transparentes permettant aux États membres de rendre compte des progrès réalisés dans l'intégration de la dimension de genre dans leurs politiques et stratégies de gestion des risques de catastrophes et d'évaluation du cycle de vie
 - Fournir une assistance technique aux États membres pour créer et tenir des plates-formes nationales sur le genre, la GRC et l'ACC
 - Encourager l'intégration de la dimension de genre et l'inclusion de points focaux sur le genre dans les plateformes nationales de GRC
 - Développer des indicateurs pour l'intégration de la dimension de genre dans les politiques et les stratégies

- Mettre en œuvre des mécanismes de notification et des mesures d'incitation lors des forums régionaux sur la gestion des risques de catastrophes et l'ACC et des réunions du comité technique
- L'IGAD développe et renforce les procédures indépendantes et centralisées de suivi et d'évaluation de l'intégration de la dimension de genre dans la GRC et l'ACC au niveau régional :
 - Veiller à ce que des données ventilées par sexe sur la GRC et l'ACC soient collectées, disponibles et accessibles au niveau régional
 - Élaborer des modèles/listes de contrôle détaillés et complets pour les États membres afin de rationaliser les rapports et de garantir la responsabilité
 - Élaborer des lignes directrices et des outils sur la manière d'intégrer la dimension de genre dans les processus de planification et de budgétisation

Stratégie 2.2: Renforcer les mécanismes institutionnels, de mise en réseau et de coordination pour la GRC, l'ACC et l'égalité des sexes à tous les niveaux

Une base institutionnelle solide est essentielle pour l'intégration de la dimension de genre dans les activités de GRC et d'ACC dans les différents secteurs et au sein de ceux-ci. Il arrive souvent que de nombreux acteurs dans les domaines du genre, de la GRC et de l'ACC, dont les rôles et les responsabilités ne sont pas clairement définis, se chevauchent souvent et restent flous en ce qui concerne l'intégration de la dimension de genre. La stratégie encourage le secrétariat de l'IGAD et les États membres à renforcer et à rationaliser d'urgence leurs structures institutionnelles et à stimuler activement la coopération et la collaboration des parties prenantes dans la région, et les États membres à intégrer efficacement le genre dans la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique.

Actions stratégiques :

- L'IGAD renforce son leadership dans l'intégration du genre dans la GRC et l'ACC
 - Élaborer une politique de sauvegarde axée sur le genre pour la GRC et l'ACC pour le personnel de l'IGAD
 - Assurer la participation de l'unité de l'IGAD chargée de l'égalité des sexes aux forums internationaux et régionaux sur la GRC et l'ACC, ainsi que celle des unités de GRC et d'ACC de l'IGAD
 - Créer un groupe de travail technique sur le genre et la GRC au niveau de l'IGAD, réunissant des experts en genre de l'IGAD et de ses agences partenaires comme proposé dans le Manuel de gestion du genre de l'IGAD
 - Définir clairement les rôles, les responsabilités et les mécanismes de tous les départements de l'IGAD pour l'intégration du genre dans leurs activités, afin de garantir une allocation efficace des ressources
- L'IGAD facilite la coordination, la collaboration et le partage d'informations sur le genre, l'ACC et la GRC entre l'IGAD et les États membres :
 - Créer un groupe de travail sur l'égalité des sexes, l'ACC et la GRC (comprenant les points focaux pour l'égalité des sexes, l'ACC et la GRC pour les États membres et le secrétariat, y compris le groupe de travail technique de l'IGAD sur l'égalité des sexes et la GRC) pour assurer la sensibilisation dans les États membres et la responsabilité de la mise en œuvre
 - Assurer le soutien à la participation des points focaux pour le genre, l'ACC et la GRC à la plate-forme régionale
 - Fournir un espace dédié à la collaboration des points focaux pour le genre, l'ACC et la GRC au sein de la plate-forme régionale
 - Maintenir et partager une liste actualisée des points focaux pour l'égalité des sexes, l'ACC et la GRC, ainsi que leurs coordonnées
- Renforcer la collaboration avec les OSC et les ONG par la sensibilisation, le dialogue et le partenariat au niveau régional/pays, et au niveau des projets pour soutenir les interventions des OSC sensibles au genre :
 - Veiller à ce que les ONG et les OSC soient invitées aux plateformes de l'IGAD sur le genre, la GRC et l'ACC
 - Soutenir la gestion des connaissances et le partage des bonnes pratiques - y compris les connaissances autochtones - sur la gouvernance inclusive des catastrophes et du climat entre les États membres et entre les États membres et les ONGI

- Créer un espace au sein des plateformes GRC et ACC pour partager les progrès du Secrétariat et des États membres
- Développer du matériel et des procédures de communication innovants afin d'engager en permanence les décideurs politiques sur les questions de genre liées à la GRC et à l'ACC (autres que les ateliers annuels) au niveau régional et des EM

Stratégie 2.3: Soutenir une participation et une représentation égales aux niveaux décisionnels de la gouvernance des catastrophes au sein de l'IGAD, des États membres et des partenaires régionaux

Pour promouvoir l'égalité des sexes dans le cadre de la GRC et de l'ACC, il est nécessaire d'impliquer les femmes dans la prise de décision et la planification à des postes de direction tels que ceux de président, ainsi que dans l'évaluation des besoins, l'évaluation de la vulnérabilité et les équipes d'intervention. Cela comprend des mesures et des normes pour la parité des sexes dans la gestion et la prise de décision, ainsi que des comités au niveau communautaire.

Actions stratégiques :

- L'IGAD assure l'égalité des chances en matière de représentation et de participation des femmes dans les instances décisionnelles du programme GRC au niveau de l'IGAD et encourager les gouvernements nationaux à faire de même :
 - Renforcer la capacité de leadership des femmes à tous les niveaux afin qu'elles puissent être des agents de changement et être habilitées dans le processus de GRC et d'ACC tenant compte des questions de genre
 - Élaborer des procédures pour combler les écarts entre les sexes dans la GRC et l'ACC, afin de garantir une représentation égale au sein des plateformes régionales
- L'IGAD encourage la gouvernance inclusive à tous les niveaux :
 - Suivre les progrès réalisés dans le cadre du programme DRM en ce qui concerne l'objectif de parité de 50 % fixé par la politique institutionnelle de l'IGAD en matière de genre, avec un calendrier précis de réalisation
 - Promouvoir l'inclusion des femmes dans les programmes et initiatives au niveau communautaire (y compris les comités de gestion des catastrophes, de gestion de l'environnement et d'alerte précoce)
 - Élaborer des orientations pour encourager l'inclusion des partenaires non étatiques

Domaine prioritaire 3 : Investir dans la GRC pour renforcer la résilience

Assurer l'égalité des chances pour les femmes et les hommes afin d'atténuer les risques et de renforcer la résilience dans le contexte du changement climatique.

Stratégie 3.1: Promouvoir et soutenir le renforcement de la résilience des femmes grâce à une programmation au niveau régional et national

Il est nécessaire de soutenir une plus grande capacité et une meilleure connaissance de la part des gouvernements pour une budgétisation basée sur le genre dans l'allocation des ressources lors de la conception et du développement des programmes. La budgétisation et l'audit de genre sont un point d'entrée pour assurer une plus grande responsabilité dans l'utilisation des fonds pour la réduction des risques de catastrophes et les secours, ainsi que les efforts d'adaptation au changement climatique.

Actions stratégiques :

- Les États membres prévoient un budget pour le renforcement de la résilience des populations "à risque" (identifiées grâce au profil de risque sexospécifique) :
 - Aider les États membres à mener une enquête de référence sur la nature sexospécifique de l'accès à l'information sur les risques de catastrophes, en tenant compte des niveaux de qualification et de compétence des acteurs
 - Effectuer une analyse des lacunes en matière de compétences pour évaluer les besoins en matière de développement des compétences afin de contribuer à une résilience équitable entre les sexes
 - Coordonner avec les institutions régionales et les acteurs non étatiques, ainsi qu'avec d'autres secteurs (par exemple, l'agriculture, la santé, la protection sociale) pour maximiser les efforts d'atténuation, de préparation, de réaction et de réhabilitation tenant compte des sexospécificités

- Établir des partenariats avec des organisations désireuses et capables d'investir dans les communautés les plus vulnérables, identifiées par le profil de risque sexospécifique
- L'IGAD conseille les États membres sur l'intégration de la dimension de genre dans la budgétisation de la GRC et de l'ACC
 - Fournir des lignes directrices sur l'établissement de budgets et l'audit en matière d'égalité des sexes
 - Fournir des indicateurs pour évaluer l'intégration de la dimension de genre dans les budgets nationaux pour la GRC et l'ACC
 - Développer des boîtes à outils contenant des lignes directrices sur le lien entre le genre, la GRC et l'ACC dans divers secteurs - énergie, santé, infrastructure, tourisme, agriculture, services et santé
 - Encourager les États membres à procéder à des évaluations périodiques du degré d'intégration de la dimension de genre dans la GRC

Stratégie 3.2: Soutenir et promouvoir le développement d'une base de données probantes pour plaider en faveur d'un renforcement de la résilience sensible au genre

Si le renforcement de la résilience peut impliquer des mesures liées à l'impact direct des catastrophes et du changement climatique, les inégalités entre les sexes affectent la vulnérabilité de populations spécifiques et nécessitent des mesures correctives supplémentaires. Dans de nombreux cas, le statut social des femmes et l'accès aux ressources telles que la terre ou l'héritage affectent de manière disproportionnée leur capacité à se remettre d'une catastrophe. Il est nécessaire de mieux comprendre comment ces dynamiques sociales peuvent affecter la vulnérabilité des femmes et des hommes, des filles et des garçons, et de plaider pour des changements qui augmenteraient la résilience de tous.

Actions stratégiques

- Effectuer un état des lieux de l'efficacité de la GRC et de l'ACC sensibles au genre dans la Corne de l'Afrique :
 - Recherche de la Commission sur l'efficacité et l'efficience de la prise en compte de la dimension de genre dans les programmes et projets de GRC et d'ACC
 - Veiller à ce que les recherches et les études commandées mettent l'accent sur les différences entre les sexes
- Identifier et fournir des recommandations pour traiter les cadres juridiques et politiques et les pratiques culturelles qui sont à l'origine des causes profondes des inégalités, afin de garantir que tous puissent contribuer aux efforts d'ACC et de GRC, par exemple :
 - Œuvrer à la mise en place d'une législation équitable en matière de propriété foncière
 - Encourager les États membres à revoir l'accès des femmes au crédit dans les États membres
 - Encourager les États membres à revoir leur législation nationale en matière de famille et de droits des femmes (héritage, mariage, etc.)

Domaine prioritaire 4 : Améliorer la préparation pour une intervention efficace et pour « Faire et reconstruire mieux »

Promouvoir l'égalité des chances de participation et l'égalité des chances de bénéficier des femmes et des hommes à tous les stades de la GRC.

Stratégie 4.1: Renforcer la préparation aux catastrophes et l'adaptation au changement climatique en tenant compte de la dimension de genre pour une réponse efficace grâce à des capacités d'alerte rapide intégrées

La surveillance et la prévision systématiques des dangers, ainsi que l'analyse détaillée de la vulnérabilité et de l'exposition des éléments à risque, et soutenues par de solides systèmes de communication pour la diffusion des informations aux populations à risque, sont essentielles à l'efficacité des systèmes d'alerte précoce axés sur les personnes. Toutefois, il est essentiel de tenir compte de la dimension de genre dans le développement des SAP afin de s'assurer qu'ils ne s'adressent pas uniquement à une partie de la population en raison du sexe et des normes sociales.

Actions stratégiques

- L'IGAD intègre la dimension de genre dans ses systèmes d'information d'alerte précoce

- Veiller à ce que les informations d'alerte rapide reflètent les rôles des femmes et des hommes (en termes d'informations requises et de la manière dont ils doivent y accéder)
- Développer une analyse sexospécifique des moyens de communication disponibles
- Développer des indicateurs sensibles au genre pour les systèmes d'alerte précoce
- Impliquer les femmes et les communautés vulnérables dans la communication des informations d'alerte rapide
- Soutenir l'ICPAC dans la diffusion de prévisions météorologiques qui tiennent compte du genre et atteignent les femmes et les hommes de manière égale
- Veiller à ce que tous les plans d'urgence et les activités de préparation tiennent compte de la dimension de genre :
 - Planifier la collecte de données ventilées par sexe ;
 - Inclure des indicateurs ventilés par sexe pour tous les objectifs des mesures de prévention, de réponse, de réhabilitation et de reconstruction ;
 - Concevoir des lignes directrices sur la manière dont le genre doit être inclus dans les plans d'urgence
 - Prévoir et attribuer un budget pour l'analyse de genre pendant et après les catastrophes ;
 - Identifier les principales lacunes dans la formation à la survie des femmes et des hommes (par exemple, des cours de natation en cas d'inondations, une formation de base sur la sécurité alimentaire et le jardinage domestique en cas de sécheresse, en fonction du contexte)
 - Identifier les besoins en formation aux premiers secours et la manière dont ils diffèrent entre les femmes, les hommes, les filles et les garçons
- Institutionnaliser l'intégration du genre dans les mesures de réponse et d'adaptation :
 - Assurer l'égalité d'accès des femmes et des hommes aux secours en cas de catastrophe
 - Identifier et aider à éliminer les obstacles à la participation pleine et effective des femmes à la réponse
 - Promouvoir des mesures de relance économique qui ne laissent personne derrière
 - Développer des voies d'orientation et des procédures opérationnelles standard pour traiter la violence sexuelle liée aux risques de catastrophes
 - Promouvoir l'utilisation des normes humanitaires fondamentales de Sphère (<https://spherestandards.org/humanitarian-standards/core-humanitarian-standard/>) pour favoriser l'égalité des sexes chez les acteurs humanitaires et les autres premiers intervenants participant aux secours et aux interventions

Stratégie 4.2 : Promouvoir un relèvement rapide, une réhabilitation et une reconstruction tenant compte des besoins des femmes et des hommes et s'articulant autour de l'inclusion équitable des femmes dans la prise de décision

Intégrer le genre dans "Reconstruire en mieux" signifie ne laisser personne derrière quand on entreprend des efforts de redressement, de réhabilitation et de reconstruction. Cela implique de lier le relèvement à d'autres étapes du cycle de gestion des risques (réponse et atténuation des risques) afin de soutenir la transformation des normes de genre et la création d'une résilience plus équitable.

Actions stratégiques :

- Institutionnaliser l'intégration du genre dans le relèvement :
 - Assurer l'égalité d'accès des femmes et des hommes à l'aide au recouvrement
 - Assurer l'inclusion des femmes dans les décisions relatives à l'aide, au relèvement et à la réhabilitation
 - Promouvoir l'allocation de ressources (humaines, financières, physiques) aux organisations féminines locales de renom qui participent aux activités de récupération
- Veiller à ce que des mécanismes rigoureux de suivi, d'évaluation et de responsabilité soient mis en place pendant et après les catastrophes :
 - Définir clairement les responsabilités des acteurs étatiques et non étatiques impliqués dans la réponse

5.1.5 Principes directeurs

- Inclusion/participation des parties prenantes (y compris l'intégration communautaire ascendante)
- L'appropriation locale pour une plus grande durabilité

- Ne laisser personne derrière soi/autonomisation
- Reconstruire en mieux
- Responsabilité
- Équité
- Absence de discrimination, quel qu'en soit le motif (en reconnaissant que le genre ne concerne pas seulement les hommes et les femmes)
- Approche intégrée (reconnaissant les risques multiples et la nécessité d'une cohérence entre les secteurs)

6. Instruments de mise en œuvre

6.1 Mise en œuvre et coordination au niveau régional

Le principal acteur de la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action est l'IGAD, ses organes et d'autres agences et institutions spécialisées, telles que le mécanisme d'alerte précoce et de réaction aux conflits (CEWARN) et le Centre de prévisions et d'applications climatiques de l'IGAD (ICPAC), qui agissent en collaboration avec les États membres et par leur intermédiaire. La responsabilité première incombe à l'unité de gestion des risques de catastrophes, en coopération avec la cellule "Genre".

Les principaux rôles et responsabilités de l'IGAD en ce qui concerne le plan d'action sont les suivants

- a) Faciliter et coordonner la mise en œuvre de la stratégie régionale et du plan d'action pour l'intégration de la dimension de genre dans la GRC et l'ACC ;
- b) Soutenir et mettre en place, le cas échéant, un groupe de travail sur l'égalité des sexes, l'ACC et la GRC, composé des points focaux pour l'égalité des sexes, l'ACC et la GRC des États membres et du secrétariat ;
- c) Convoquer des plateformes régionales sur l'égalité des sexes, l'ACC et la GRC ; d) soutenir et créer, le cas échéant, un groupe de travail sur l'égalité des sexes, l'ACC et la GRC, composé des points focaux pour l'égalité des sexes, l'ACC et la GRC dans les États membres et au Secrétariat
- d) Convoquer des réunions périodiques de haut niveau sur les divers aspects de l'égalité des sexes en matière de GRC et d'ACC, en utilisant la structure de ses organes, institutions et programmes ;
- e) Améliorer la compréhension de la situation de base des risques liés au genre et aider à développer un profil de risque de catastrophe sensible au genre pour la région de l'IGAD et les États membres ;
- f) Planification, programmation et suivi conjoints de l'avancement du plan d'action avec les États membres et les parties prenantes concernées ;
- g) La fourniture d'orientations politiques et stratégiques aux États membres, y compris des orientations politiques pour la promotion de lois, de politiques, de stratégies et de programmes de GRC et d'ACC tenant compte de la dimension de genre
- h) Renforcer la capacité des États membres à coordonner et à mettre en œuvre le plan d'action, notamment par le biais de programmes régionaux de coopération technique, de développement des capacités et de mobilisation des ressources pour soutenir les efforts nationaux et sous-régionaux ;
- i) Soutenir la mise en place de mécanismes et de capacités régionaux pour des systèmes d'alerte précoce et d'action rapide tenant compte des questions de genre
- j) L'élaboration de méthodologies et de normes pour la collecte, l'analyse, la gestion et l'utilisation de données ventilées par sexe à tous les stades de la GRC et de l'ACC (sexe, âge, handicap, ethnicité),
- k) Élaborer des lignes directrices pour l'analyse de genre, l'identification et l'évaluation des risques en fonction du genre, et des exigences minimales en matière d'égalité des sexes dans la planification, l'intervention et le rétablissement d'urgence ;
- l) Élaborer des protocoles et des mécanismes pour le partage des informations et des connaissances, en collaboration avec les institutions scientifiques, technologiques et universitaires, les organisations de femmes et les réseaux associés ;
- m) Soutenir la gestion des connaissances et le partage des bonnes pratiques en matière de gouvernance inclusive des catastrophes et de GRC et d'ACC sensible au genre entre les États membres ;
- n) Entreprendre et publier des évaluations de base et des évaluations des risques aux niveaux régional et sous-régional ; coordonner et publier des études sur les progrès et les besoins en matière de soutien, et aider les pays à publier des résumés nationaux ;
- o) Entreprendre et soutenir les États membres dans le suivi des progrès du plan d'action par le biais de rapports régionaux et mondiaux conformément au cadre de suivi de Sendai ;
- p) Aider les États membres à relever les défis qui entravent la mise en œuvre du plan d'action au niveau national.

La mise en œuvre efficace de la stratégie régionale et du plan d'action de l'IGAD pour l'intégration de la dimension de genre dans la gestion des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique 2020-30 nécessite une coopération et des partenariats avec un large éventail de

partenaires, notamment les institutions internationales, régionales et sous-nationales, les médias, les organisations de la société civile, les organismes de recherche universitaires et le secteur privé (annexe 3). La stratégie régionale et le plan d'action pour l'intégration du genre dans la gestion des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique 2020-30 offrent des possibilités de développement d'actions de programmation conjointe grâce à une collaboration et des partenariats multipartites qui peuvent mettre en synergie les ressources et les actions avec d'autres acteurs du développement afin d'améliorer la gestion des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique sensibles au genre dans la région de l'IGAD.

6.2 Mise en œuvre et coordination au niveau national

L'objectif de la stratégie régionale et du plan d'action pour l'intégration de la dimension de genre dans la gestion des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique 2020-30 est de soutenir et de guider les États membres dans la conception et la mise en œuvre d'une gestion des risques de catastrophes et d'une adaptation au changement climatique tenant compte de la dimension de genre. Ainsi, cette stratégie et ce plan d'action fournissent un cadre que les États membres peuvent intégrer dans leurs propres politiques, stratégies et législations au niveau national pour la mise en œuvre.

7. Mobilisation des ressources et assistance technique

La mise en œuvre réussie du plan d'action nécessitera la mobilisation de ressources et de capacités adéquates, prévisibles et opportunes, y compris un soutien non financier, de sources nationales, régionales et internationales pertinentes. Cela nécessite la participation de tous les acteurs concernés identifiés dans la section 4 et notamment :

- a) Sensibilisation et plaidoyer en faveur d'un engagement accru à investir dans la GRC sensible au genre.
- b) L'audit des dépenses et la budgétisation de la programmation en fonction du genre pour une plus grande responsabilité dans l'utilisation des fonds pour la mise en œuvre d'une GRC sensible au genre ;
- c) Démontrer l'utilisation efficace des ressources existantes ;
- d) Renforcer la capacité à développer des documents de projet et des programmes réalisables à tous les niveaux ;
- e) Plaider plus fermement en faveur d'une augmentation du financement et de l'investissement dans la GRC sensible au genre, notamment en fournissant des preuves de l'efficacité et de la gouvernance des ressources mobilisées ;
- f) Accroître l'investissement dans le renforcement de la résilience des populations "à risque", identifiées grâce au profil de risque sexospécifique ;
- g) Démontrer les mécanismes de financement alternatifs disponibles pour les pays, au-delà du financement du budget public, qui peuvent être utilisés pour améliorer le financement de la mise en œuvre du plan d'action ;
- h) Mobiliser des contributions volontaires adéquates aux fonds d'affectation spéciale continentaux, régionaux et nationaux et autres mécanismes de financement pour la GRC sensible au genre ;
- i) Accroître l'utilisation d'investissements réduisant les risques liés au genre dans les stratégies, plans et programmes sectoriels ;
- j) Soutenir les mécanismes de partage des risques financiers sensibles au genre, y compris l'assurance et la réassurance des risques
- k) Développer des partenariats pour mettre en œuvre des programmes qui garantissent une prévention des risques tenant compte de la dimension de genre, promouvoir la culture et l'expansion du transfert des risques tenant compte de la dimension de genre, et accroître le financement du relèvement et de la reconstruction post-catastrophe tenant compte de la dimension de genre, y compris par le biais de partenariats public-privé ;
- l) Renforcer la coordination de la collecte de fonds auprès des États membres par les programmes des Nations unies et d'autres organisations internationales et régionales, les institutions financières internationales et régionales et les organismes donateurs
- m) tirer parti d'un plus large éventail de possibilités de financement dans les cadres et programmes d'aide au développement bilatéraux et multilatéraux en intégrant la dimension de genre dans la GRC (y compris avec les secteurs concernés par le renforcement de la résilience, notamment l'agriculture, la santé et la protection sociale) et motiver les financements pour soutenir les États membres dans les processus et instruments de développement ainsi que dans le financement de la recherche et les flux de bourses.

Les sources potentielles de financement comprennent les partenaires et les donateurs internationaux, le financement de l'adaptation et le secteur privé.

7.1 Partenaires internationaux et bailleurs

Il existe des sources nombreuses et variées de partenaires et de donateurs internationaux pour soutenir les différents aspects de la GRC. Les différents outils utilisés par les organisations internationales et les donateurs, notamment le cofinancement, les subventions et l'assistance technique pour soutenir la GRC, doivent être explorés et exploités. Parmi les bailleurs de fonds potentiels figurent le GFDRR, le PNUD, la Banque mondiale et le financement de la RRC/ACC de la BAD, ainsi que des fondations privées.

Le tableau 2 présente certaines sources de financement potentielles des partenaires et donateurs internationaux.

Tableau 2: Possibilités de financement par des partenaires et des bailleurs internationaux

Organisation/fond	Résumé de l'opportunité de financement / soutien technique
Fond de développement européen Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et Coopération au développement de l'Union européenne (ACP-UE) https://ec.europa.eu/europeaid/regions/african-caribbean-and-pacific-acp-region_en	Approche holistique de la résilience aux catastrophes basée sur des informations précises sur les risques et sur des systèmes d'aide à la conception améliorés Programme de renforcement de la résilience aux catastrophes naturelles dans les régions, pays et communautés d'Afrique subsaharienne. Domaine de résultat 2 : coordination de la RRC, planification et capacités de conseil politique des CER africaines opérationnelles pour soutenir les États membres et les programmes régionaux et sous-régionaux respectifs
Facilité mondiale pour la réduction des catastrophes et le relèvement (Banque mondiale) https://www.gfdr.org/en/gender	Mécanisme de financement de subventions qui soutient les projets de GRC dans le monde entier. Mise en œuvre de Sendai - aider les pays à intégrer la GRC et l'adaptation au changement climatique dans les stratégies de développement et les programmes d'investissement pour une plus grande résilience.
Global Environment Facility https://www.thegef.org/	Créé pour s'attaquer aux problèmes environnementaux de la planète - en fournissant des subventions nouvelles et supplémentaires et des financements à des conditions de faveur pour couvrir les coûts supplémentaires associés à la transformation d'un projet présentant des avantages nationaux en un projet présentant des avantages environnementaux mondiaux. L'accréditation en tant que partenaire d'exécution du GEF exige des efforts avérés pour analyser les considérations de genre dans les projets du GEF. La capacité de genre des agences d'exécution potentielles est un critère pour l'accréditation du GEF.
European Investment Bank https://www.eib.org/en/index.htm	Institution de prêt à long terme à but non lucratif de l'Union européenne. L'initiative SheInvest vise à mobiliser un milliard d'euros d'investissements pour combler le fossé entre les hommes et les femmes en matière d'accès au financement. Promouvoir un financement climatique sensible au genre - l'investissement ciblera les projets d'infrastructure sensibles au climat et au genre, tels que les projets améliorant l'accès des femmes à l'eau, à une énergie propre, fiable et abordable, ainsi qu'à des transports publics durables.
Union Africaine (UA) http://www.au.int	L'Union africaine fournit une orientation stratégique aux États membres et joue un rôle clé dans les efforts continentaux dans le cadre de cadres internationaux, tels que le Plan d'action pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai en Afrique. Un soutien technique peut être disponible par le biais de divers groupes de travail pertinents, tels que le Groupe de travail africain sur la réduction des risques de catastrophe (AWGDRR) et le Groupe de travail africain sur le changement climatique et le genre (AWGCCG).
Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe https://www.unisdr.org/	Point focal du système des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe et gardien du Cadre de Sendai, il soutient les pays et les sociétés dans sa mise en œuvre, son suivi et l'examen des progrès. L'Agence assure un compte rendu régulier du Plan d'action à l'échelle du système des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (UN-SWAP), qui suit les progrès par rapport à 15 indicateurs de performance communs
ONU Femmes http://www.unwomen.org	L'entité des Nations Unies dédiée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, dont le mandat est d'aider les

Organisation/fond	Résumé de l'opportunité de financement / soutien technique
	États membres des Nations Unies à respecter les normes mondiales pour atteindre l'égalité des sexes, en travaillant avec les gouvernements et la société civile pour concevoir les lois, les politiques, les programmes et les services nécessaires pour s'assurer que les normes sont effectivement appliquées et bénéficient réellement aux femmes et aux filles du monde entier.
The Citi Foundation https://www.citigroup.com/citi/foundation/	Œuvre à la promotion du progrès économique et à l'amélioration des conditions de vie des populations des communautés à faibles revenus dans le monde entier. A conçu et financé conjointement le projet "Réduction des risques de catastrophes pour les prestataires de services financiers" : Pratiques prometteuses pour renforcer la résilience". Les composantes comprennent l'autonomisation économique des femmes, qui vise à combler les lacunes systématiques entre les sexes par la mobilisation des connaissances.
Women Entrepreneurs Finance Initiative (We-Fi) (Banque Mondiale) https://we-fi.org/	Partenariat international soutenant les femmes entrepreneurs dans les pays en développement en s'attaquant aux obstacles systémiques auxquels elles sont confrontées - en liant les réformes politiques, juridiques et réglementaires aux investissements publics et privés. We-Fi a alloué plus de deux cycles de financement 249 millions de dollars à des programmes de soutien à l'entrepreneuriat féminin - dont 42,8 % ont été alloués à l'Afrique subsaharienne

7.2 Fonds d'adaptation

Compte tenu de la complémentarité entre la réduction des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique, notamment en ce qui concerne les événements extrêmes, il est possible d'accéder aux fonds internationaux d'adaptation disponibles dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), par exemple le Fonds vert pour le climat, le Fonds d'adaptation, le Fonds pour les pays les moins avancés et le Fonds spécial pour le changement climatique (voir tableau 3). Les ressources de ces fonds ont déjà été utilisées avec succès par des pays de toute la région pour soutenir l'adaptation dans divers secteurs.

Tableau 3: Sources potentielles de fonds d'adaptation internationaux

Fonds	Résumé de l'opportunité de financement
Climate Investment Funds https://www.climateinvestmentfunds.org/	Accélère l'action en faveur du climat en favorisant les transformations dans les domaines des technologies propres, de l'accès à l'énergie, de la résistance au climat et des forêts durables dans les pays en développement et à revenu intermédiaire. Le financement à long terme, à grande échelle et à faible coût du CIF réduit le risque et le coût du financement climatique. Le CIF est attentif au rôle que les femmes peuvent jouer en tant qu'agents du changement et décideurs dans les activités de renforcement de la résilience. 27 % des financements des FIC approuvés par les BMD ont été alloués à l'Afrique
Green Climate Fund https://www.greenclimate.fund/home	Fonds créé pour soutenir les efforts des pays en développement pour répondre au défi climatique en réduisant les émissions de GES et en s'adaptant au changement climatique. Les investissements du FCM peuvent prendre la forme de subventions, de prêts, de fonds propres ou de garanties. Le GCF a fait du genre un élément clé de son architecture de programmation et est le premier mécanisme de financement climatique à intégrer la perspective de genre dès le début de ses opérations (tous les projets devant présenter une évaluation de genre et un plan d'action de genre).
Adaptation Fund https://www.adaptation-fund.org/	Finance des projets et des programmes qui aident les communautés vulnérables des pays en développement à s'adapter au changement

Fonds	Résumé de l'opportunité de financement
fund.org/projects-programmes/project-sectors/disaster-risk-reduction/	climatique. Le Fonds intègre systématiquement les principes clés élaborés dans le cadre de sa propre politique environnementale et sociale, notamment en matière d'équité et d'accès. L'égalité des sexes est un objectif que le Fonds vise à atteindre par le biais de ses processus.
Least Developed Countries (LDC) Fund https://www.thegef.org/topics/least-developed-countries-fund-ldcf	Fournit des fonds pour aider les PMA à planifier leurs besoins d'adaptation (par exemple en soutenant les programmes d'action nationaux d'adaptation et les plans nationaux d'adaptation) et à mettre en œuvre leurs priorités d'adaptation avec un plafond de 30 millions de dollars US par PMA. Fonctionne selon le principe de l'additionnalité (c'est-à-dire qu'il soutient un financement supplémentaire pour les interventions de développement existantes qui sont à l'épreuve du climat).
Special Climate Change Fund https://www.thegef.org/topics/special-climate-change-fund-sccf	Fournit un financement aux pays non visés à l'annexe 1 de la CCNUCC pour répondre aux besoins d'adaptation conformes aux priorités de développement par l'adaptation ou le transfert de technologies. Fonctionne selon le principe de l'additionnalité (c'est-à-dire qu'il soutient un financement supplémentaire pour les interventions de développement existantes qui sont à l'épreuve du climat).

7.3 Secteur privé

Le rôle du secteur privé dans la GRC est important, mais à ce jour, leurs contributions ont été largement en dehors des cadres de coordination régionale, malgré la reconnaissance du CSRRC. En plus de contribuer directement aux secours et aux interventions, les sociétés de communication peuvent également jouer un rôle dans la diffusion de messages d'alerte précoce et tirer parti de l'accès croissant aux services financiers, y compris la (micro-) assurance. Les partenariats public-privé (PPP) pour une gestion des risques de catastrophes tenant compte des sexospécificités sont une bonne alternative, notamment pour la construction d'infrastructures résistantes. Le tableau 4 présente quelques sources de financement potentielles du secteur privé.

Tableau 4: Possibilités de financement du secteur privé

Organisation	Résumé des possibilités de financement
Tigo (Millicom) https://www.millicom.com/our-company/brands/tigo/	Construire des autoroutes numériques qui relient les gens, améliorent la vie et développent les communautés. Grâce à la téléphonie fixe et mobile, aux services de communication, à la télévision par câble et par satellite, aux services financiers mobiles et aux contenus locaux disponibles sur 13 marchés en Afrique et en Amérique latine. Les opérations nationales de Tigo sont engagées dans l'initiative "Connected Women", qui s'efforce de réduire l'écart entre les sexes dans l'utilisation des téléphones mobiles. Initiative de l'argent mobile sensible au genre en Tanzanie en suivant le genre dans sa base d'abonnés afin de s'assurer que les produits répondent aux besoins des femmes ; et les campagnes de marketing communiquent les bons messages
MTN https://www.mtn.com/	Un opérateur mobile émergent à la pointe des changements technologiques et numériques. MTN Mobile Money partenariat avec GSMA Mobile for Development programme mAgri pour le pilote mAgric. Il s'agit d'un outil mobile qui permet de numériser la chaîne de valeur agricole - en se concentrant sur le dernier kilomètre agricole. Partenariat avec la Commission nationale des assurances du Ghana, MicroEnsure et MFS Africa - offre aux utilisateurs la possibilité de souscrire une micro-assurance-vie via leur téléphone portable - pratique pour les femmes
GSMA https://www.gsma.com/aboutus/	Représente les intérêts des opérateurs de téléphonie mobile du monde entier dans l'écosystème mobile élargi - fabricants de téléphones et d'appareils, sociétés de logiciels, fournisseurs d'équipements et sociétés Internet. L'initiative "Connected Women" vise à combler l'écart entre les sexes en matière de possession et d'utilisation de téléphones mobiles dans les pays à faible et moyen revenu.

8. Suivi et Évaluation

La mise en œuvre efficace de la stratégie et du plan d'action régionaux de l'IGAD en matière de genre exigera des efforts supplémentaires pour certaines activités : en termes de ressources, d'expertise du personnel, de collecte de données, d'analyse et d'élaboration de procédures, de protocoles, de notes d'orientation et de manuels de formation. Cependant, ce travail n'est ni excessivement coûteux, ni particulièrement difficile sur le plan technique, surtout si l'on considère la richesse des approches mondiales, régionales et nationales déjà en action. La première étape, un changement de mentalité en faveur d'une gestion des droits de l'homme tenant compte de la dimension de genre, est peut-être la plus difficile.

Bien qu'il y ait souvent un certain mystère quant à la manière de mener l'intégration de la dimension de genre dans la pratique, le plan d'action adopte une approche simple qui consiste à appliquer une optique de genre aux activités habituelles menées par l'IGAD pour soutenir la réponse aux risques de catastrophes. Ces activités comprennent :

- i. Campagnes de sensibilisation et d'information du public
- ii. Formulation des cadres de politique régionale et des orientations aux États membres
- iii. Protocoles de partage des données
- iv. Gestion des connaissances et renforcement des capacités
- v. Mécanismes régionaux d'alerte rapide
- vi. Évaluation des risques au niveau régional
- vii. Fonds d'urgence

Les activités et les résultats attendus du plan d'action fournissent un cadre pour le suivi de sa mise en œuvre et de ses progrès. Les progrès de la mise en œuvre du plan d'action seront évalués à l'aide de systèmes et de mécanismes de suivi annuels, et feront l'objet de rapports conformément aux systèmes et mécanismes de suivi mondiaux et régionaux existants, sous la coordination de l'unité DRM en coopération avec l'unité "Genre". En outre, les rapports annuels soumis par chaque État membre dans le cadre du CSRRC seront mis à jour, reflétant les engagements énoncés dans le présent document. Un espace pour un retour d'information et des rapports plus informels sur les bonnes pratiques sera prévu lors des événements annuels de GRC et d'ACC sensibles au genre, tels que le Forum sur les perspectives de climat dans la Corne de l'Afrique ou la plate-forme régionale pour la GRC et l'ACC.

8.1 Apprentissage et partage des connaissances

La gestion des catastrophes sensible au genre nécessite une base de connaissances efficace et interactive pour diffuser des informations sur les meilleures pratiques, la recherche, les stratégies, les recommandations et les études de cas sur la gouvernance inclusive des catastrophes entre les États membres. Les examens, les analyses et les évaluations sont importants, et il incombe à toutes les parties prenantes et à tous les acteurs d'allouer des ressources à cette fin et de partager les conclusions et les recommandations.

Les plates-formes régionales et nationales de GRC sont d'importants vecteurs d'échange et d'évaluation par les pairs pour partager les progrès du Secrétariat et des États membres dans la mise en œuvre du plan d'action. En outre, les réseaux de connaissances transnationaux de la science, de la technologie, des acteurs universitaires et des médias, sont des véhicules clés pour la promotion, la diffusion et le partage des connaissances, de la technologie, de l'expérience et de la pratique de la gestion des risques de catastrophes tenant compte de l'égalité des sexes afin de propulser la mise en œuvre du plan d'action pour contribuer à l'Agenda 2063, aux ODD pertinents et au cadre de Sendai.

8.2 Processus de révision de la stratégie

Afin de rationaliser le processus d'examen et d'impliquer les acteurs de la GRC et de l'ACC dans l'évaluation de la stratégie de genre, celle-ci sera examinée de préférence en même temps que les stratégies régionales de GRC et d'ACC, tous les cinq ans, dans le cadre des procédures établies par l'IGAD pour l'examen de ses stratégies, politiques et cadres connexes. L'expérience acquise dans le cadre du suivi de la stratégie permettra d'informer la direction de la stratégie grâce à un apprentissage efficace.

9. Plan d'action Cadre pour l'intégration de l'égalité des sexes dans la GRC et l'ACC

Le plan d'action du tableau 5 ci-dessous résume les activités stratégiques, les résultats escomptés, les cibles, les acteurs clés et les calendriers, et établit des liens avec la stratégie de l'Union africaine en matière de genre et le cycle de DRM.

Tableau 5: Plan d'action - Un cadre pour l'intégration du genre dans la GRC et l'ACC

PLAN D'ACTION									
#	Stratégie	Action stratégique	Activités et livrables	Résultats escomptés	Cibles	Acteurs clés	Pilier genre ²⁸	Cycle GRC ²⁹	Durée (années) ³⁰
Priorité 1: Comprendre les risques de catastrophe									
1.1	Réduire les effets des catastrophes de manière égale pour les femmes et les hommes, les filles et les garçons, en renforçant les capacités d'identification des risques et de gestion de l'information en fonction du sexe dans la région de l'IGAD	L'IGAD réalise des évaluations des aléas, de la vulnérabilité, de l'exposition et des capacités au niveau régional en tenant compte des différences de niveau de risque pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons et partagera librement les informations par le biais de sites web et des médias.	Les femmes et les hommes participent à part égale au processus d'identification, de révision et de mise à jour annuelle des données sur les risques, et incluent des informations sur les vulnérabilités et les dangers nouveaux ou émergents	Participation dans les consultations	50:50 f:h	IGAD	4	2	4-7
			Intégrer le genre dans les bases de données de l'ICPAC sur les événements météorologiques	Données sur les catastrophes et le climat ventilées par sexe	100%	ICPAC	2	2	4-7
			Encourager CEWARN à intégrer le changement climatique dans son analyse des crises et des conflits	Vision/mandat révisé	1 document	CEWARN	2	2	0-3
			Le programme GRC travaille en coordination avec CEWARN pour intégrer les risques de catastrophes sexospécifiques aux bases de données sur les conflits d'autres risques multiples	Données sur les catastrophes ventilées par sexe	100%	CEWARN	2	2, 3	4-7
			Encourager la collecte d'informations sur les vulnérabilités et les moyens de subsistance des femmes, des hommes, des filles et des garçons sur une base régulière (plutôt que pendant et après une catastrophe)	Profil de risque sexospécifique mis à jour	1 document par an	IGAD, ICPAC	2	2	4-7
			Entreprendre un exercice de cartographie des acteurs actuellement impliqués dans la GRC, l'ACC et le genre aux niveaux régional, sous-régional et national (acteurs régionaux, organisations internationales, gouvernements, premiers intervenants, ONG, OSC, etc.)	Exercice de cartographie complété	1 document	IGAD	2	1, 2, 3, 4	0-3
			Évaluer les coûts associés à la protection des femmes dans les situations de catastrophes et de changement climatique et les comparer aux budgets actuels de l'IGAD pour la GRC et l'ACC	Analyse sexospécifique des budgets	Annuellement	IGAD, ministères GRC nationaux	2	1, 2, 3, 4	0-3
			Élaborer des lignes directrices générales sur l'intégration de la dimension de genre dans les profils de risque de catastrophe, à l'usage futur des États membres	Lignes directrices développées	1 document	IGAD	2	2	0-3
		L'IGAD aide les États membres à compiler des	Développer des outils pour la collecte, l'analyse, la gestion et l'utilisation de données ventilées par sexe à tous les	Génération d'outils pour la collecte, l'analyse et	1 document	IGAD	3, 4	1, 2, 3, 4	0-3

²⁸ Où 1 = Maximiser les résultats, les opportunités et les dividendes de la technologie, 2 = Dignité, sécurité et résilience, 3 = Droit, politiques et institutions efficaces, et 4 = Leadership, voix et visibilité

²⁹ Où 1 = Atténuation des risques, 2 = Préparation, 3 = Intervention d'urgence, et 4 = Réhabilitation et rétablissement

³⁰ Note : se réfère au temps dans la période pendant laquelle les activités devraient commencer

PLAN D'ACTION											
#	Stratégie	Action stratégique	Activités et livrables	Résultats escomptés	Cibles	Acteurs clés	Pilier genre ²⁸	Cycle GRC ²⁹	Durée (années) ³⁰		
		données et des informations sur les pertes dues aux catastrophes sexospécifiques, comme DesInventar, et à mener des évaluations des besoins en matière de développement tenant compte des sexospécificités afin de soutenir le développement de bases de données pour les données de référence, l'évaluation des performances et le suivi des progrès dans la mise en œuvre de la stratégie.	stades de la GRC	l'utilisation de données ventilées par sexe							
			Élaborer des lignes directrices pour l'établissement de rapports sur les activités de GRC et de CCA tenant compte de la dimension de genre, sur la base de données ventilées par sexe	Lignes directrices développées	1 document	IGAD	3, 4	1, 2, 3, 4	0-3		
			Élaborer des lignes directrices pour des analyses de genre et de contexte appropriées afin d'éclairer les normes pour la programmation future (notamment pour éclairer les activités de CEWARN relatives à la surveillance des conflits et des crises, et la diffusion des prévisions météorologiques par l'ICPAC)	Lignes directrices développées pour des analyses sexospécifiques	1 document	IGAD	3, 4	1, 2, 3, 4	0-3		
			Maintenir l'intégrité et la qualité des données ventilées par sexe afin de faciliter l'établissement de rapports sur les progrès réalisés en ce qui concerne la vulnérabilité des femmes au changement climatique et aux risques naturels	Données disponibles, accessibles et récentes	1 base de données	IGAD	3, 4	1, 2, 3, 4	4-7		
		L'IGAD et les États membres élaborent une stratégie d'information et de communication sur les risques tenant compte des sexospécificités afin d'améliorer l'accès et le partage de l'information pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons à risque, entre les organismes participant à la GRC et à l'ACC et le grand public en utilisant les canaux des médias sociaux, imprimés et électroniques ainsi que les SIG et la télédétection pour l'analyse et la diffusion de l'information.	Assurer la participation des femmes dans les communications liées aux risques de catastrophes et au changement climatique	Participation aux activités de communications	50:50 f:h	IGAD	4	2	4-7		
			Développer des stratégies de communication sur le genre, l'ACC et la GRC pour atteindre les populations les plus vulnérables	Stratégie de communications développée	1	IGAD	3	2, 3	4-7		
			Entreprendre la cartographie des moyens de communication locaux et recourir à des mécanismes communautaires si nécessaire	Exercice de cartographie complété	1 document	IGAD, États membres	3	1, 2, 3	0-3		
		1.2	Gérer les risques de catastrophes pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons grâce	L'IGAD et les États membres soutiennent l'intégration du genre, de la GRC et de l'ACC dans les programmes des écoles et des établissements d'enseignement supérieur.	Soutenir la collaboration avec les universités et la société civile pour le développement de programmes d'éducation, de formation, de recherche et de technologie tenant compte de l'égalité des sexes	Preuves de collaboration	100%	IGAD, instituts, OSC	1, 2, 4	1, 2, 3, 4	8-10
					Mener des campagnes de promotion pour les programmes existants de GRC, d'ACC et de formation en matière de genre ciblant à la fois les femmes et les hommes	Campagnes de promotion ciblant les hommes et les femmes	50:50 f:h ciblés	IGAD, instituts	1, 2	1, 2, 3, 4	0-3
S'associer à des institutions universitaires partenaires	Identification et				2	IGAD, instituts	1, 2	1, 2,	8-10		

PLAN D'ACTION									
#	Stratégie	Action stratégique	Activités et livrables	Résultats escomptés	Cibles	Acteurs clés	Pilier genre ²⁸	Cycle GRC ²⁹	Durée (années) ³⁰
	à une meilleure gestion des connaissances		pertinentes dans toute la région de l'IGAD pour soutenir de nouveaux programmes de formation en matière de genre, de GRC et d'ACC	organisation de nouveaux cours de formation sur le genre, l'ACC et la GRC				3, 4	
			Soutien à la formation et à la prévision des événements hydrométéorologiques extrêmes et à l'agriculture intelligente sur le plan climatique, en tenant compte des spécificités de chaque sexe	Preuve de cours de formation dispensés	2	IGAD, institutions spécialisées	2, 3	1, 2, 3, 4	4-7
	L'IGAD et les États membres soutiennent le renforcement des capacités stratégiques et l'harmonisation de leurs approches pour améliorer la connaissance des risques de catastrophes, de l'égalité des sexes et du changement climatique et parvenir à une compréhension commune en ciblant les parlementaires, les responsables de la gestion des catastrophes, de l'égalité des sexes et de l'ACC et d'autres fonctionnaires dans des secteurs clés	L'IGAD et les États membres soutiennent le renforcement des capacités stratégiques et l'harmonisation de leurs approches pour améliorer la connaissance des risques de catastrophes, de l'égalité des sexes et du changement climatique et parvenir à une compréhension commune en ciblant les parlementaires, les responsables de la gestion des catastrophes, de l'égalité des sexes et de l'ACC et d'autres fonctionnaires dans des secteurs clés	Promouvoir des événements de sensibilisation à l'intention des décideurs politiques, des personnes chargées de la GRC et de l'ACC sur la planification sensible au genre (gestion des risques, théories du genre, environnement et changement climatique selon le genre, adaptation au changement climatique selon le genre, lutte contre la VBG dans les situations de catastrophe)	Événements de sensibilisation	5 (1 tous les 2 ans)	IGAD	3	1, 2, 3, 4	8-10
			Soutenir la gestion des connaissances et le partage des bonnes pratiques sur la manière d'atténuer équitablement les risques et de renforcer la résilience des femmes, des hommes, des filles et des garçons	Plateforme en ligne créée et alimentée	1 plateforme	IGAD	2, 3	1, 4	0-3
			Développement et diffusion de produits de connaissance sur le genre et la GRC	Publications ajoutées à la plateforme	1 par an	IGAD	4	1, 2, 3, 4	8-10
			L'IGAD établit des partenariats avec les acteurs régionaux et nationaux, étatiques et non étatiques (ONG, OSC), afin de coordonner les campagnes de sensibilisation sur le genre, la GRC et l'ACC pour un plus grand impact	Campagnes de sensibilisation sur le genre, la GRC et l'ACC complétées	1 annuellement	IGAD, Acteurs régionaux, étatiques et non étatiques	4	1, 2, 3, 4	0-3
			Intégrer systématiquement le genre dans les événements régionaux d'apprentissage réguliers pour le partage d'informations sur les bonnes pratiques mondiales en matière de GRC et d'ACC, y compris le Comité consultatif technique (CCT) et le Forum sur les perspectives du climat dans la Corne de l'Afrique (GHACOF), la conférence régionale sur la GRC et les événements de sensibilisation de haut niveau en matière de GRC et d'ACC	Atelier genre organisé lors d'événements d'apprentissage régionaux	1 annuellement	IGAD, États membres	3, 4	1, 2, 3, 4	0-3
	L'IGAD soutient la mise en réseau et la collaboration des institutions régionales de formation en vue de	L'IGAD soutient la mise en réseau et la collaboration des institutions régionales de formation en vue de	Développer une base de données des institutions de formation et de recherche en matière de GRC, ACC et de genre dans la région de l'IGAD	Base de données développée	1	IGAD, Institutions spécialisées	2, 3	1, 2, 3, 4	0-3
			Développer des partenariats avec une ou plusieurs institutions compétentes pour désigner un centre régional d'excellence en matière de formation à la GRC, à l'égalité des sexes et à l'ACC	Centre régional d'excellence en place	1	IGAD	1, 3, 4	1, 2, 3, 4	4-7
	L'IGAD encourage les États membres à procéder à des évaluations des besoins en matière de capacités afin de	L'IGAD encourage les États membres à procéder à des évaluations des besoins en matière de capacités afin de	Développer une base de données nationale ventilée par sexe pour les pertes (humaines et financières) dues aux catastrophes	Base de données améliorée développée	1 base de données par EM	États membres	2	3, 4	4-7
			Entreprendre un examen complet des mesures de réaction aux catastrophes et de renforcement de la résilience	Examen complété	1 document par EM	États membres	2	3, 4	0-3

PLAN D'ACTION									
#	Stratégie	Action stratégique	Activités et livrables	Résultats escomptés	Cibles	Acteurs clés	Pilier genre ²⁸	Cycle GRC ²⁹	Durée (années) ³⁰
		déterminer l'état de leurs capacités, les lacunes et les défis liés à la prise en compte des questions de genre dans le cadre de la GRC et de l'ACC, ainsi qu'à élaborer un plan de renforcement des capacités en matière de genre, de GRC et d'ACC en fonction de leurs besoins spécifiques	tenant compte de la dimension de genre, y compris les communautés ciblées, les zones et le budget alloué						
		L'IGAD encourage les États membres à soutenir la sensibilisation du public dans la région en utilisant les médias pour compléter les efforts régionaux	Développer des lignes directrices avec les organisations médiatiques locales pour la rédaction et la diffusion d'informations adaptées au contexte local et intégrant la dimension de genre	Lignes directrices élaborées	1 document par EM	États membres, médias locaux	2, 4	1, 2, 3, 4	0-3
Priorité 2 : renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer									
2.1	Élaborer, mettre en œuvre, suivre et rendre compte des progrès réalisés dans l'intégration de la dimension de genre dans les stratégies et mécanismes de GRC et d'ACC dans la région, au niveau de l'IGAD et des États membres	L'IGAD s'assure que toute la programmation en matière de GRC et d'ACC soit sensible au genre	Intégrer le genre dans la planification, la budgétisation, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation	Plans, budgets, mise en œuvre et rapports sexospécifiques	100%	IGAD	3	1, 2, 3, 4	4-7
			Élaborer des orientations pour l'intégration de la dimension de genre dans la conception, la budgétisation, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation des projets de GRC et d'ACC	Lignes directrices pour l'intégration du genre produites	1 directive	IGAD	3	1, 2, 3, 4	0-3
			Procéder à une évaluation annuelle de l'égalité des sexes pour tous les programmes de GRC de l'IGAD en cours	Évaluation complétée	1 annuellement	IGAD	3	1, 2, 3, 4	8-10
		L'IGAD encourage les États membres à revoir leurs politiques et stratégies en matière de genre, de GRC et d'ACC compatibles avec le CSRRC 2015-2030, la stratégie régionale de GRC de l'IGAD, le GAP de la CCNUCC et la stratégie de l'UA pour l'égalité de genre (GEWE)	Fournir des orientations aux États membres sur la manière d'examiner et d'évaluer dans quelle mesure les politiques de GRC et d'ACC dans les États membres sont sensibles à la dimension de genre (en utilisant si possible les orientations existantes, par exemple la liste de contrôle de la FICR sur la législation et la préparation et la réponse aux catastrophes)	Examens complétés	1 EM par an	IGAD	3	1, 2, 3, 4	0-3
			Maintenir une base de données des politiques, stratégies et plans d'action en matière de genre et de GRC pour tous les États membres	Base de données créée	1	IGAD, États membres	3	1, 2, 3, 4	0-3
			Fournir des orientations sur la manière de renforcer la prise en compte de la dimension de genre dans les politiques et stratégies GRC et d'ACC au niveau national afin d'inclure des exigences minimales en matière d'égalité des sexes	Orientations développées	1 document	IGAD	3	1, 2, 3, 4	0-3
			L'IGAD met en place des orientations et des	Fournir une assistance technique aux États membres pour créer et tenir des plates-formes nationales sur le genre, la	Preuve de la présence et de la participation aux	1 par EM par an	IGAD, États membres	3	1, 2, 3, 4

PLAN D'ACTION										
#	Stratégie	Action stratégique	Activités et livrables	Résultats escomptés	Cibles	Acteurs clés	Pilier genre ²⁸	Cycle GRC ²⁹	Durée (années) ³⁰	
		procédures transparentes permettant aux États membres de rendre compte des progrès réalisés dans l'intégration de la dimension de genre dans leurs politiques et stratégies de gestion des risques de catastrophes et d'évaluation du cycle de vie	GRC et l'ACC	plates-formes						
			Encourager l'intégration de la dimension de genre et l'inclusion de points focaux sur le genre dans les plateformes nationales de GRC	Preuve de la présence de PF genre dans les plateformes nationales de GRC et d'ACC	100%	IGAD, États membres	3, 4	1, 2, 3, 4	0-3	
			Développer des indicateurs pour l'intégration de la dimension de genre dans les politiques et les stratégies	Indicateurs développés	1 document	IGAD	3	1, 2, 3, 4	0-3	
			Mettre en œuvre des mécanismes de notification et des mesures d'incitation lors des forums régionaux sur la gestion des risques de catastrophes et l'ACC et des réunions du comité technique	Mécanismes de notification développés	1 document	IGAD	3	1, 2, 3, 4	0-3	
			L'IGAD développe et renforce les procédures indépendantes et centralisées de suivi et d'évaluation de l'intégration de la dimension de genre dans la GRC et l'ACC au niveau régional	Veiller à ce que des données ventilées par sexe sur la GRC et l'ACC soient collectées, disponibles et accessibles au niveau régional	Base de données régionale développée	1	IGAD	4	1, 2, 3, 4	0-3
			Élaborer des modèles/listes de contrôle détaillés et complets pour les États membres afin de rationaliser les rapports et de garantir la responsabilité	Modèles développés	1 par indicateur	IGAD	3, 4	1, 2, 3, 4	0-3	
			Élaborer des lignes directrices et des outils sur la manière d'intégrer la dimension de genre dans les processus de planification et de budgétisation	Lignes directrices développées	1 document	IGAD	3, 4	1, 2, 3, 4	0-3	
2.2	Renforcer les mécanismes institutionnels, de mise en réseau et de coordination pour la GRC, l'ACC et l'égalité des sexes à tous les niveaux	L'IGAD renforce son leadership dans l'intégration du genre dans la GRC et l'ACC	Élaborer une politique de sauvegarde axée sur le genre pour la GRC et l'ACC pour le personnel de l'IGAD	Politique développée	1 document	IGAD	3, 4	1, 2, 3, 4	0-3	
			Assurer la participation de l'unité de l'IGAD chargée de l'égalité des sexes aux forums internationaux et régionaux sur la GRC et l'ACC, ainsi que celle des unités de GRC et d'ACC de l'IGAD	Preuve de la participation de l'unité "Genre" aux événements GRC et ACC	100%	IGAD	3, 4	1, 2, 3, 4	0-3	
			Créer un groupe de travail technique sur le genre et la GRC au niveau de l'IGAD, réunissant des experts en genre de l'IGAD et de ses agences partenaires comme proposé dans le Manuel de gestion du genre de l'IGAD	Création et fonctionnement régulier d'un groupe de travail sur le genre et la GRC	1 groupe	IGAD	3	1, 2, 3, 4	0-3	
			Définir clairement les rôles, les responsabilités et les mécanismes de tous les départements de l'IGAD pour l'intégration du genre dans leurs activités, afin de garantir une allocation efficace des ressources	Preuve de l'affectation de ressources à l'intégration du genre dans toutes les activités	100%	IGAD, acteurs genre, GRC et ACC	2, 3	1, 2, 3, 4	4-7	
		L'IGAD facilite la coordination, la collaboration et le partage d'informations sur le genre, l'ACC et la GRC entre l'IGAD et les États membres	Créer un groupe de travail sur l'égalité des sexes, l'ACC et la GRC (comprenant les points focaux pour l'égalité des sexes, l'ACC et la GRC pour les États membres et le secrétariat, y compris le groupe de travail technique de l'IGAD sur l'égalité des sexes et la GRC) pour assurer la sensibilisation dans les États membres et la responsabilité de la mise en œuvre	Création et fonctionnement régulier d'un groupe de travail	1 groupe	IGAD, PF genre, GRC et ACC	3	1, 2, 3, 4	0-3	
			Assurer le soutien à la participation des points focaux pour le genre, l'ACC et la GRC à la plate-forme régionale	Preuve de la participation des points focaux pour le genre, l'ACC et la GRC	1 forum par an	IGAD, États membres	3, 4	1, 2, 3, 4	0-3	
			Fournir un espace dédié à la collaboration des points	Preuve du temps	1 forum par an	IGAD	3	1, 2,	0-3	

PLAN D'ACTION									
#	Stratégie	Action stratégique	Activités et livrables	Résultats escomptés	Cibles	Acteurs clés	Pilier genre ²⁸	Cycle GRC ²⁹	Durée (années) ³⁰
			focaux pour le genre, l'ACC et la GRC au sein de la plateforme régionale	consacré à l'agenda à la collaboration genre- ACC- GRC				3, 4	
			Maintenir et partager une liste actualisée des points focaux pour l'égalité des sexes, l'ACC et la GRC, ainsi que leurs coordonnées	Existence et répartition des coordonnées des points focaux	1 per year	IGAD	3	1, 2, 3, 4	0-3
		Renforcer la collaboration avec les OSC et les ONG par la sensibilisation, le dialogue et le partenariat au niveau régional/pays, et au niveau des projets pour soutenir les interventions des OSC sensibles au genre	Veiller à ce que les ONG et les OSC soient invitées aux plateformes de l'IGAD sur le genre, la GRC et l'ACC	Participation des parties prenantes externes avec égalité des chances pour la participation des femmes et des hommes	50:50 f:h	IGAD	3	1, 2, 3, 4	0-3
			Soutenir la gestion des connaissances et le partage des bonnes pratiques - y compris les connaissances autochtones - sur la gouvernance inclusive des catastrophes et du climat entre les États membres et entre les États membres et les ONGI	Création et fonctionnement d'une plate-forme de partage de connaissances en ligne	1	IGAD	3	1, 2, 3, 4	4-7
			Créer un espace au sein des plateformes GRC et ACC pour partager les progrès du Secrétariat et des États membres	Preuve du temps consacré aux mises à jour concernant la stratégie régionale et au plan d'action pour l'intégration du genre dans la gestion des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique	1 forum par an	IGAD	3	1, 2, 3, 4	0-3
			Développer du matériel et des procédures de communication innovants afin d'engager en permanence les décideurs politiques sur les questions de genre liées à la GRC et à l'ACC (autres que les ateliers annuels) au niveau régional et des EM	Stratégie de communications pour les décideurs politiques développée	1 document	IGAD	3, 4	1, 2, 3, 4	0-3
2.3	Soutenir une participation et une représentation égales aux niveaux décisionnels de la gouvernance des catastrophes au sein de l'IGAD, des États membres	L'IGAD assure l'égalité des chances en matière de représentation et de participation des femmes dans les instances décisionnelles du programme GRC au niveau de l'IGAD et encourager les gouvernements nationaux à faire de même	Renforcer la capacité de leadership des femmes à tous les niveaux afin qu'elles puissent être des agents de changement et être habilitées dans le processus de GRC et d'ACC tenant compte des questions de genre	Proportion de femmes dans une capacité de décision (%)	50%	IGAD, États membres	1, 3, 4	1, 2, 3, 4	8-10
			Élaborer des procédures pour combler les écarts entre les sexes dans la GRC et l'ACC, afin de garantir une représentation égale au sein des plateformes régionales	Procédures développées	1 document	IGAD	3, 4	1, 2, 3, 4	0-3
		L'IGAD encourage la gouvernance inclusive à tous les niveaux	Suivre les progrès réalisés dans le cadre du programme DRM en ce qui concerne l'objectif de parité de 50 % fixé par la politique institutionnelle de l'IGAD en matière de	Système de suivi en place	1 document	IGAD	1, 3, 4	1, 2, 3, 4	0-3

PLAN D'ACTION									
#	Stratégie	Action stratégique	Activités et livrables	Résultats escomptés	Cibles	Acteurs clés	Pilier genre ²⁸	Cycle GRC ²⁹	Durée (années) ³⁰
	et des partenaires régionaux		genre, avec un calendrier précis de réalisation						
			Promouvoir l'inclusion des femmes dans les programmes et initiatives au niveau communautaire (y compris les comités de gestion des catastrophes, de gestion de l'environnement et d'alerte précoce)	Campagnes sur l'inclusion du genre développées	1 par an	IGAD	3, 4	1, 2, 3, 4	0-3
			Élaborer des orientations pour encourager l'inclusion des partenaires non étatiques	Orientations développées	1 document	IGAD	3, 4	1, 2, 3, 4	0-3
Priorité 3 : investir dans la réduction des risques de catastrophe pour renforcer la résilience									
3.1	Promouvoir et soutenir le renforcement de la résilience des femmes grâce à une programmation au niveau régional et national	Les États membres prévoient un budget pour le renforcement de la résilience des populations "à risque" (identifiées grâce au profil de risque sexospécifique)	Aider les États membres à mener une enquête de référence sur la nature sexospécifique de l'accès à l'information sur les risques de catastrophes, en tenant compte des niveaux de qualification et de compétence des acteurs	Enquête menée avec analyse des données ventilées par sexe	1 sondage	IGAD, États membres	3	2, 3	4-7
			Effectuer une analyse des lacunes en matière de compétences pour évaluer les besoins en matière de développement des compétences afin de contribuer à une résilience équitable entre les sexes	Évaluation complétée	1 annuellement	IGAD, instituts	1, 2	1, 2, 4	8-10
			Coordonner avec les institutions régionales et les acteurs non étatiques, ainsi qu'avec d'autres secteurs (par exemple, l'agriculture, la santé, la protection sociale) pour maximiser les efforts d'atténuation, de préparation, de réaction et de réhabilitation tenant compte des sexospécificités	Mécanisme de coordination établi par le biais de la plateforme annuelle	1 annuellement	IGAD, institutions régionales, acteurs non-étatiques	3	1, 2, 3, 4	4-7
			Établir des partenariats avec des organisations désireuses et capables d'investir dans les communautés les plus vulnérables, identifiées par le profil de risque sexospécifique	Preuve de collaboration	100%	IGAD, ONG, OSC	2, 4	1, 2, 3, 4	4-7
			Fournir des lignes directrices sur l'établissement de budgets et l'audit en matière d'égalité des sexes	Lignes directrices développées	1 document	IGAD	3, 4	1, 2, 3, 4	0-3
		L'IGAD conseille les États membres sur l'intégration de la dimension de genre dans la budgétisation de la GRC et de l'ACC	Fournir des indicateurs pour évaluer l'intégration de la dimension de genre dans les budgets nationaux pour la GRC et l'ACC	Indicateurs développés	1 document	IGAD	3, 4	1, 2, 3, 4	0-3
			Développer des boîtes à outils contenant des lignes directrices sur le lien entre le genre, la GRC et l'ACC dans divers secteurs - énergie, santé, infrastructure, tourisme, agriculture, services et santé	Boîtes à outils et lignes directrices développées	1 document	IGAD	3, 4	1, 2, 3, 4	0-3
			Encourager les États membres à procéder à des évaluations périodiques du degré d'intégration de la dimension de genre dans la GRC	Évaluations complétées	1 par an	IGAD, États membres	3, 4	1, 2, 3, 4	8-10
		Effectuer un état des lieux de l'efficacité de la GRC et de l'ACC sensibles au genre dans la Corne de l'Afrique	Recherche de la Commission sur l'efficacité et l'efficience de la prise en compte de la dimension de genre dans les programmes et projets de GRC et d'ACC	Recherche sur l'efficacité et l'efficience de la GRC et de l'ACC sensibles au genre	2 rapports	IGAD	3	1, 2, 3, 4	0-3
			Veiller à ce que les recherches et les études commandées mettent l'accent sur les différences entre les sexes	Preuves de différences entre les sexes dans	100%	IGAD	3	1, 2, 3, 4	0-3

PLAN D'ACTION									
#	Stratégie	Action stratégique	Activités et livrables	Résultats escomptés	Cibles	Acteurs clés	Pilier genre ²⁸	Cycle GRC ²⁹	Durée (années) ³⁰
	plaider en faveur d'un renforcement de la résilience sensible au genre	Identifier et fournir des recommandations pour traiter les cadres juridiques et politiques et les pratiques culturelles qui sont à l'origine des causes profondes des inégalités, afin de garantir que tous puissent contribuer aux efforts d'ACC et de GRC, par exemple		toutes les recherches et études commandées					
			Œuvrer à la mise en place d'une législation équitable en matière de propriété foncière	Soutien apporté à l'organe législatif	8 (1 EM par an)	IGAD, États membres	2, 3	1, 4	0-3
			Encourager les États membres à revoir l'accès des femmes au crédit dans les États membres	Examens complétés	8 (1 EM par an)	IGAD, États membres	2, 3	1, 4	0-3
			Encourager les États membres à revoir leur législation nationale en matière de famille et de droits des femmes (héritage, mariage, etc.)	Examens complétés	8 (1 EM par an)	IGAD, États membres	2, 3	1, 4	0-3
Priorité 4 : améliorer la préparation pour une intervention efficace et pour « Faire et reconstruire mieux »									
4.1	Renforcer la préparation aux catastrophes et l'adaptation au changement climatique en tenant compte de la dimension de genre pour une réponse efficace grâce à des capacités d'alerte rapide intégrées	L'IGAD intègre la dimension de genre dans ses systèmes d'information d'alerte précoce	Veiller à ce que les informations d'alerte rapide reflètent les rôles des femmes et des hommes (en termes d'informations requises et de la manière dont ils doivent y accéder)	Examens complétés	1 document	IGAD, États membres	2, 3	2, 3	0-3
			Développer une analyse sexospécifique des moyens de communication disponibles	Analyse sexospécifique complétée	1 document	IGAD, États membres	2, 3	2, 3	0-3
			Développer des indicateurs sensibles au genre pour les systèmes d'alerte précoce	Indicateurs développés	1 document	IGAD	2, 3	2, 3	0-3
			Impliquer les femmes et les communautés vulnérables dans la communication des informations d'alerte rapide	Proportion d'hommes et de femmes impliqués dans les communications (%)	50:50 f:h	IGAD, partenaires communications, États membres	2, 4	2, 3	0-3
			Soutenir l'ICPAC dans la diffusion de prévisions météorologiques qui tiennent compte du genre et atteignent les femmes et les hommes de manière égale	Preuve d'une communication des prévisions tenant compte de la dimension de genre	50:50 f:h	ICPAC	2	2, 3	0-3
		Veiller à ce que tous les plans d'urgence et les activités de préparation tiennent compte de la dimension de genre	Planifier la collecte de données ventilées par sexe	Preuve de planification	100%	IGAD, États membres	2, 3	2, 3	0-3
			Inclure des indicateurs ventilés par sexe pour tous les objectifs des mesures de prévention, de réponse, de réhabilitation et de reconstruction	Indicateurs ventilés par sexe développés	1 document	IGAD	2, 3	1, 2, 3, 4	0-3
			Concevoir des lignes directrices sur la manière dont le genre doit être inclus dans les plans d'urgence	Lignes directrices produites	1 directive	IGAD	2, 3	2, 3, 4	0-3
			Prévoir et attribuer un budget pour l'analyse de genre pendant et après les catastrophes	Preuve de la planification et de la budgétisation de l'analyse de genre	100%	IGAD, États membres	2, 3	2, 3, 4	0-3
			Identifier les principales lacunes dans la formation à la survie des femmes et des hommes (par exemple, des cours de natation en cas d'inondations, une formation de base sur la sécurité alimentaire et le jardinage domestique en cas de sécheresse, en fonction du contexte)	Réalisation d'une étude de genre sur la formation à la survie	1 examen	IGAD, États membres	2	2, 3, 4	0-3

PLAN D'ACTION									
#	Stratégie	Action stratégique	Activités et livrables	Résultats escomptés	Cibles	Acteurs clés	Pilier genre ²⁸	Cycle GRC ²⁹	Durée (années) ³⁰
		Institutionnaliser l'intégration du genre dans les mesures de réponse et d'adaptation	Identifier les besoins en formation aux premiers secours et la manière dont ils diffèrent entre les femmes, les hommes, les filles et les garçons	Réalisation d'un examen des besoins de formation aux premiers secours en fonction du sexe	1 examen	IGAD, États membres	2	2, 3, 4	0-3
			Assurer l'égalité d'accès des femmes et des hommes aux secours en cas de catastrophe	Proportion de femmes et d'hommes ayant accès aux secours en cas de catastrophe (%)	50%	IGAD, intervenants d'urgence	2, 4	3, 4	4-7
			Identifier et aider à éliminer les obstacles à la participation pleine et effective des femmes à la réponse	Proportion de femmes participant à la réponse (%)	50%	IGAD, intervenants d'urgence	1, 2, 4	3, 4	4-7
			Promouvoir des mesures de relance économique qui ne laissent personne derrière	Promotion de mesures de relèvement économique	1 document	IGAD	2, 3	4	8-10
			Développer des voies d'orientation et des procédures opérationnelles standard pour traiter la violence sexuelle liée aux risques de catastrophes	Procédures distribuées	3 EM par an	IGAD, États membres	2, 3	2, 3, 4	0-3
			Promouvoir l'utilisation des normes humanitaires fondamentales de Sphère (https://spherestandards.org/humanitarian-standards/core-humanitarian-standard/) pour favoriser l'égalité des sexes chez les acteurs humanitaires et les autres premiers intervenants participant aux secours et aux interventions	Promotion des normes Sphère	1 document	IGAD, intervenants d'urgence	2	3, 4	0-3
4.2	Promouvoir un relèvement rapide, une réhabilitation et une reconstruction tenant compte des besoins des femmes et des hommes et s'articulant autour de l'inclusion équitable des femmes dans la prise de décision	Institutionnaliser l'intégration du genre dans le relèvement	Assurer l'égalité d'accès des femmes et des hommes à l'aide au relèvement	Proportion de femmes et d'hommes ayant accès à l'assistance au relèvement (%)	50:50 f:h	IGAD, Acteurs genre, GRC et ACC	2, 4	4	4-7
			Assurer l'inclusion des femmes dans les décisions relatives à l'aide, au relèvement et à la réhabilitation	Proportion de femmes impliquées dans les décisions en lien avec le relèvement (%)	50:50 f:h	IGAD, Acteurs genre, GRC et ACC	2, 4	4	4-7
			Promouvoir l'allocation de ressources (humaines, financières, physiques) aux organisations féminines locales de renom qui participent aux activités de relèvement	Organisations locales de femmes renforcées	1 par réponse locale	IGAD, Acteurs genre, GRC et ACC	2, 4	4	8-10
		Veiller à ce que des mécanismes rigoureux de suivi, d'évaluation et de responsabilité soient mis en place pendant et après les catastrophes	Définir clairement les responsabilités des acteurs étatiques et non étatiques impliqués dans la réponse	Lignes directrices développées	1 document	IGAD, Acteurs étatiques et non-étatiques	2, 3	4	0-3

ANNEXE 1: Définitions clés : sur le genre et l'égalité des sexes

Le genre est expressément intégré dans l'engagement de la région en matière de gestion des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique. Cela est conforme aux engagements internationaux, continentaux et régionaux en matière d'égalité des sexes. C'est également en reconnaissance des preuves que les impacts des catastrophes montrent des différences de genre, reflétant les rôles, devoirs ou responsabilités qui sont culturellement ou socialement attribués aux femmes, hommes, filles et garçons. La stratégie régionale et le plan d'action de l'IGAD pour l'intégration de la dimension de genre dans la gestion des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique 2020-2030 permet l'égalité des chances de participation des femmes et des hommes aux processus de prise de décision, et exige des données ventilées par sexe pour suivre les effets des initiatives sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons afin de réduire équitablement les risques de catastrophes.

L'IGAD vise également à aller plus loin, en adoptant une approche sexospécifique qui non seulement reconnaît et travaille avec les différences entre les sexes mais, ce faisant, s'attaque aux causes profondes de l'inégalité. Cela nécessite souvent une approche équitable qui soit différente pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons, ainsi qu'une discrimination positive et l'autonomisation des femmes. Lorsque les tentatives de gestion des risques de catastrophes tenant compte des différences entre les sexes auront réussi à réduire les inégalités et l'iniquité des avantages des activités de réduction des risques, les futures versions de la stratégie et du plan d'action pourront adopter une approche plus nuancée et plus intersectionnelle de la gestion des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique.

Tableau 6: Définitions relatives au genre de la politique Genre de l'IGAD pour le milieu de travail 2018

Terme	Définition
Action affirmative	Une politique, un programme ou une mesure qui cherche à remédier à une discrimination passée par des mesures actives visant à assurer l'égalité des chances et des résultats positifs dans toutes les sphères de la vie. La "discrimination" désigne toute distinction, exclusion ou restriction qui a pour effet ou pour but de compromettre ou d'annuler la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, par toute personne, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social, culturel et civil ou dans tout autre domaine.
Autonomisation	Le processus d'accès et de développement de ses capacités en vue de participer activement à l'élaboration de sa propre vie et de celle de sa communauté en termes économiques, sociaux et politiques "développement humain" est axé sur l'élargissement des choix dont disposent les hommes et les femmes pour mener une vie qui leur est chère. Il s'agit donc de beaucoup plus que de la croissance économique, qui est un moyen d'élargir les choix des personnes.
Aveugle au genre	Ignorer ou ne pas prendre en compte les questions et préoccupations liées au genre dans un projet, un programme ou une politique.
Budgétisation sensible au genre¹	Le processus de conception, de planification, d'approbation, d'exécution, de suivi, d'analyse et d'audit des budgets en tenant compte de la dimension de genre. Comprend l'analyse des dépenses et des recettes réelles (généralement des gouvernements) pour les femmes et les filles par rapport aux dépenses pour les hommes et les garçons.
Discrimination basée sur le genre¹	Toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le sexe qui a pour effet ou pour but de compromettre ou de détruire la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice par les femmes, quel que soit leur état matrimonial, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social, culturel et civil ou dans tout autre domaine.
Écart entre les sexes	L'écart dans tout domaine entre les femmes et les hommes en termes de niveaux de participation, d'accès aux ressources, de rémunération des droits, d'avantages ou de toute autre différence visible.
Égalité de genre	"L'égalité des sexes" signifie que les femmes et les hommes jouissent du même statut et qu'ils disposent de conditions égales pour réaliser pleinement leurs droits humains et leur potentiel de contribuer au développement national,

	politique, économique, social et culturel, et pour bénéficier des résultats. L'égalité des sexes est donc la valorisation par la société des similitudes et des différences entre les femmes et les hommes, ainsi que des rôles différents qu'ils jouent.
Genre¹	Les rôles, comportements, activités et attributs qu'une société donnée, à un moment donné, considère comme appropriés pour les hommes et les femmes. Outre les attributs sociaux et les opportunités associés au fait d'être un homme et une femme et les relations entre les femmes et les hommes et les filles et les garçons, le genre fait également référence aux relations entre les femmes et celles entre les hommes. Ces attributs, opportunités et relations sont socialement construits et s'apprennent par des processus de socialisation. Ils sont spécifiques au contexte et au temps et sont changeants. Le genre détermine ce qui est attendu, autorisé et valorisé chez une femme ou un homme dans un contexte donné.
Intégration du genre	Processus consistant à identifier les écarts entre les sexes et à intégrer les préoccupations et les expériences des femmes, des hommes, des filles et des garçons dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et des programmes dans tous les domaines afin qu'ils en bénéficient de manière égale.
Questions de genre	Les besoins ou les préoccupations qui découlent de la discrimination, de l'oppression ou les différences statistiques dans la situation des femmes et des hommes.
Rôles de genre	Les responsabilités fonctionnelles qui peuvent être attribuées par la société aux hommes et aux femmes et qui sont influencées par la situation culturelle, politique, religieuse ou économique.
Sensible au genre	Reconnaître et prendre en compte les besoins spécifiques des hommes et des femmes à tous les niveaux de la planification, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation.
Sexe¹	Les différences biologiques entre les femmes et les hommes.
Statistiques ventilées par sexe	La collecte et la séparation des données et des informations statistiques par sexe pour permettre une analyse comparative.

¹ Définitions ajoutées à partir de la stratégie de l'UA pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

ANNEX 2 : Politiques nationales en faveur de la GRC, de l'ACC et du genre

Pays	GRC		Genre		Climat		Autre
	Ministère principal	Politiques, stratégies et plans	Ministère principal	Politiques, stratégies et plans	Ministère principal	Politiques, stratégies et plans	
Djibouti	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation	Politique nationale de gestion des risques et des catastrophes (2006)	Ministère de la Promotion de la Femme et du Planning Familial	Stratégie nationale d'intégration de la femme Djiboutienne dans le développement (2002)	Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire	Programme d'action national de lutte contre la désertification (2000)	Poverty Reduction Strategy Paper (2004)
				Politique nationale genre 2011-2021 (2011)	Ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la mer	Programme d'action national d'adaptation aux changements climatiques (2006)	
Eritrée	Ministry of Agriculture	National Action Programme for Eritrée to Combat Desertification and Mitigate the Effects of Drought (2002)	National Union of Eritrean Women	National Gender Policy and Action Plan (2004)	Ministry of Land, Water and Environment	National Adaptation Programme of Action (2007)	Eritrée's Poverty Reduction Strategy Paper (2004)
Ethiopie	Ministry of Agriculture and Rural Development	National Policy and Strategy on Disaster Risk Management (2013)	Ministry of Women's Affairs	National Action Plan for Gender Equality 2006-2010 (2006)	Ministry of Environment, Forests and Climate Change	National Adaptation Plan (2019)	Sustainable Development and Poverty Reduction Program (2005)
		DRM Strategic Program and Investment Framework for Government and Donor Interventions (2014)					
Kenya	National Drought Management	Common Programme Framework for	Ministry of Women's Affairs	Draft National Policy on	Ministry of Environment and	Kenya National Adaptation Plan	Investment Programme for the Economic

Pays	GRC		Genre		Climat		Autre
	Ministère principal	Politiques, stratégies et plans	Ministère principal	Politiques, stratégies et plans	Ministère principal	Politiques, stratégies et plans	
	Authority	Ending Drought Emergencies (2015)		Gender and Development (2008)	Natural Resources	2015-2030 (2016)	Recovery Strategy for Wealth and Employment Creation 2003-2007 (2004)
	Ministry of State for Special Programmes and Ministry of Provincial Administration and Internal Security	National Disaster Response Plan (2009)					Kenya Vision 2030 (2007)
		National Policy for Disaster Management in Kenya (2009)					
Somalie	Ministry of Humanitarian Affairs and Disaster Management	Draft Disaster Management Policy (2016)	Ministry of Human Development and Public Service	Draft National Gender Policy (2014)	Directorate of Environment and Climate Change, Office of the Prime Minister	National Climate Change Policy (2019)	National Development Plan 2017-2019
Sud Soudan	Ministry of Humanitarian Affairs and Disaster Management	Ministry of Humanitarian Affairs and Disaster Management Strategic Plan 2018-2020 (2018)	Ministry of Gender, Child and Social Welfare	National Women's Strategy (2016)	Ministry of Environment	Republic of Sud Soudan's National Adaptation Programme of Actions to Climate Change (2014)	Sud Soudan Vision 2040 (2011)
Soudan					Ministry of Environment, Natural Resources and Physical Development	National Adaptation Plan (2016)	Interim Poverty Reduction Strategy Paper (2012)
Ouganda	Directorate of Relief, Disaster Preparedness and Refugees,	National Policy for Disaster Preparedness and Management (2010)	Ministry of Gender, Labour and Social Development	Uganda Gender Policy (2007)	Ministry of Water and Environment	Environment and Natural Resources Sub-Sector Gender Mainstreaming	Second National Development Plan 2015/16-2019/20

Pays	GRC		Genre		Climat		Autre
	Ministère principal	Politiques, stratégies et plans	Ministère principal	Politiques, stratégies et plans	Ministère principal	Politiques, stratégies et plans	
	Office of the Prime Minister					Strategy 2016-2021 (2016)	Uganda Vision 2040

ANNEXE 3 : Rôles clés des parties prenantes à différents niveaux

La mise en œuvre efficace de la stratégie régionale et du plan d'action de l'IGAD pour l'intégration de la dimension de genre dans la gestion des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique nécessite une approche intégrée qui reconnaisse les rôles des différents groupes de parties prenantes aux niveaux continental, régional, national et sous-national/local. Cette section décrit les fonctions, les rôles et les responsabilités des différentes parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre, y compris les responsabilités pour entreprendre des activités spécifiques, telles que désignées dans la matrice du plan d'action.

Mise en œuvre et coordination au niveau régional

Les principaux acteurs à ce niveau sont l'IGAD, ses organes et d'autres agences et institutions spécialisées, telles que le mécanisme d'alerte précoce et de réaction aux conflits (CEWARN) et le Centre de prévisions et d'applications climatiques de l'IGAD (ICPAC), qui agissent en collaboration avec les États membres et par leur intermédiaire. La responsabilité première incombe à l'unité de gestion des risques de catastrophes, en coopération avec la cellule "Genre".

Les principaux rôles et responsabilités de l'IGAD en ce qui concerne le plan d'action sont les suivants :

- a) Faciliter et coordonner la mise en œuvre de la stratégie régionale et du plan d'action pour l'intégration de la dimension de genre dans la GRC et l'acc ;
- b) Soutenir et mettre en place, le cas échéant, un groupe de travail sur le genre, la GRC et l'acc, composé des points focaux pour le genre, la GRC et l'acc des États membres et du secrétariat ;
- c) Convoquer des plateformes régionales sur le genre, la GRC et l'acc ;
- d) Convoquer des réunions périodiques de haut niveau sur les divers aspects du genre en matière de GRC et d'acc, en utilisant la structure de ses organes, institutions et programmes ;
- e) Améliorer la compréhension de la situation de base des risques liés au genre et aider à développer un profil de risque de catastrophe sensible au genre pour la région de l'igad et les États membres ;
- f) Planification, programmation et suivi conjoints de l'avancement du plan d'action avec les États membres et les parties prenantes concernées ;
- g) La fourniture d'orientations politiques et stratégiques aux États membres, y compris des orientations politiques pour la promotion de lois, de politiques, de stratégies et de programmes de GRC et d'acc sensibles au genre ;
- h) Renforcer la capacité des États membres à coordonner et à mettre en œuvre le plan d'action, notamment par le biais de programmes régionaux de coopération technique, de développement des capacités et de mobilisation des ressources pour soutenir les efforts nationaux et sous-régionaux ;
- i) Soutenir la mise en place de mécanismes et de capacités régionaux pour des systèmes d'alerte précoce et d'action rapide tenant compte des questions de genre
- j) L'élaboration de méthodologies et de normes pour la collecte, l'analyse, la gestion et l'utilisation de données ventilées par sexe à tous les stades de la GRC et de l'acc (sexe, âge, handicap, ethnicité),
- k) Élaborer des lignes directrices pour l'analyse de genre, l'identification et l'évaluation des risques en fonction du genre, et des exigences minimales en matière de genre dans la planification, l'intervention et le rétablissement d'urgence ;
- l) Elaborer des protocoles et des mécanismes pour le partage des informations et des connaissances, en collaboration avec les institutions scientifiques, technologiques et universitaires, les organisations de femmes et les réseaux associés ;
- m) Soutenir la gestion des connaissances et le partage des bonnes pratiques en matière de gouvernance inclusive des catastrophes et de GRC et d'acc sensibles au genre entre les États membres ;
- n) Entreprendre et publier des évaluations de base et des évaluations des risques aux niveaux régional et sous-régional ; coordonner et publier des études sur les progrès et les besoins en matière de soutien, et aider les pays à publier des résumés nationaux ;
- o) Entreprendre et soutenir les États membres dans le suivi des progrès du plan d'action par le biais de rapports régionaux et mondiaux conformément au cadre de suivi de Sendai ;

- p) Aider les États membres à relever les défis qui entravent la mise en œuvre du plan d'action au niveau national.

Mise en œuvre et coordination au niveau national

L'objectif de la stratégie régionale et du plan d'action pour l'intégration de la dimension de genre dans la gestion des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique 2020-30 est de guider les États membres dans la conception et la mise en œuvre d'une GRC et ACC tenant compte du genre. Les principaux acteurs sont les gouvernements nationaux et les organismes officiels, y compris les entités gouvernementales infranationales/locales, en collaboration avec les organisations de la société civile, les communautés professionnelles, le secteur privé, l'enseignement supérieur, les organisations scientifiques et de recherche, les organismes de communication et les autres parties prenantes.

Les gouvernements nationaux dirigeront le processus de mise en œuvre de la stratégie régionale et du plan d'action pour l'intégration du genre dans la GRC et l'ACC 2020-30 au niveau national, avec l'engagement total de toutes les institutions publiques de nature exécutive et législative, par le biais d'une sensibilisation et d'un soutien au développement des capacités institutionnelles pour l'intégration du genre et le renforcement de l'égalité entre les sexes dans les stratégies de réduction des risques de catastrophes et de développement durable. Ils veilleront également à la mise en place d'environnements favorables, notamment de politiques, de stratégies, de législations, de programmes, d'institutions et d'autres instruments qui dirigent, orientent, coordonnent et réglementent l'intégration du genre dans GRC et l'ACC, ainsi qu'à la fourniture de ressources financières et autres pour une intégration efficace du genre dans la GRC et l'ACC aux niveaux national et sous-national/local.

Les rôles et responsabilités spécifiques de mise en œuvre au niveau national sont notamment les suivants :

- a) Exercer la responsabilité principale de la mise en œuvre du plan d'action ;
- b) Planification, programmation et suivi conjoints de l'avancement du plan d'action avec l'IGAD et les parties prenantes concernées ;
- c) Mettre en place des plates-formes nationales fonctionnelles et multipartites pour le genre et la GRC et des points focaux pour le genre dans la GRC et l'ACC afin de coordonner les approches nationales pour un développement tenant compte des risques liés au genre ;
- d) Établir et renforcer les institutions, les politiques, les stratégies, la législation, les programmes et les mécanismes de coordination nationaux, y compris les plateformes et les actions infranationales pour une GRC et ACC sensibles au genre ;
- e) Mettre en œuvre le plan d'action conformément aux cadres de développement nationaux ;
- f) La promotion de l'intégration de la dimension de genre dans les cadres de GRC, d'ACC et de développement durable.
- g) Développer le leadership et les capacités des autorités locales/régionales, des communautés professionnelles, des institutions nationales pertinentes et des autres parties prenantes pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action et permettre l'intégration de la dimension de genre dans tous les secteurs du développement
- h) Élaboration de bases de référence et établissement de rapports sur les progrès réalisés par rapport aux objectifs nationaux de mise en œuvre du plan d'action en utilisant le cadre de suivi de Sendai pour le suivi des progrès régionaux et mondiaux ;
- i) Collaborer avec les groupements scientifiques, techniques, universitaires et les organisations de femmes concernées pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action aux niveaux national et infranational ;
- j) Soutenir la gestion des connaissances et le partage des bonnes pratiques en matière de gouvernance inclusive des catastrophes et de GRC et d'ACC entre les gouvernements nationaux, sous-nationaux et locaux et la société civile, les organismes de recherche et les communautés de pratique plus larges ;
- k) Publier des évaluations nationales de base et des évaluations des risques liés au genre ; coordonner et publier des bilans sur les progrès et les besoins en matière de soutien, et publier des résumés nationaux.

Mise en œuvre et coordination au niveau sous-national/local

La mise en œuvre et la coordination du plan d'action au niveau local émanent et sont conditionnées par les actions de mise en œuvre au niveau national et à d'autres niveaux. Les principaux acteurs sont les agences gouvernementales infranationales / locales. Toutefois, de nombreuses structures existent au niveau local et communautaire (telles que les autorités traditionnelles, les gouvernements locaux, les organisations communautaires, les groupes de femmes, les associations de quartier, les établissements d'enseignement supérieur, les groupes culturels, les coopératives d'assistance mutuelle, les organisations non gouvernementales, les organisations religieuses et les entités du secteur privé) qui joueront divers rôles dans la mise en œuvre du plan d'action grâce à des approches participatives qui renforcent leur sensibilisation, leur autonomisation et leur mobilisation pour contribuer à des activités de GRC et d'ACC au niveau communautaire. L'engagement et l'inclusion des personnes de toutes les catégories de revenus, y compris le sexe, l'âge, l'ethnicité et le handicap, des femmes, des enfants et des jeunes, ainsi que des groupes vulnérables et marginalisés, tels que les personnes déplacées, les éleveurs nomades et les groupes indigènes, dans ces processus sont essentiels, afin de garantir que tous les membres/secteurs de la communauté aient la possibilité d'exprimer leurs besoins ainsi qu'une voix dans la prise de décisions qui ont un impact sur leur vie et leurs moyens de subsistance. Pour garantir l'intégration effective de l'égalité des sexes et de l'inclusion sociale tout au long de l'atténuation des risques, de la préparation, des secours/réactions et du relèvement, il faut un partenariat et une collaboration avec tous les acteurs de la société, y compris les universités, les OSC, les organisations de femmes, le secteur privé et les organisations internationales.

La mise en œuvre du plan d'action au niveau sous-national/local pour réduire équitablement les risques de catastrophe actuels et futurs pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons doit s'engager avec ces groupes à :

- a) Assurer une représentation égale des femmes et des hommes dans la gouvernance des catastrophes au sein des institutions, structures et programmes infranationaux ;
- b) Renforcer la capacité de leadership des femmes par le développement des compétences, le plaidoyer et la sensibilisation afin de contribuer à une résilience équitable entre les sexes et à l'autonomisation des femmes dans le processus de GRC et d'acc sensible au genre ;
- c) Donner la priorité à la participation communautaire inclusive (sexe, âge, handicap, ethnicité) et à la participation égale des femmes et des hommes à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation des activités de GRC, y compris l'analyse des risques et l'évaluation de la vulnérabilité en fonction du sexe ;
- d) Sensibiliser les communautés locales aux risques liés au genre et aux catastrophes, aux impacts et aux réponses appropriées pour une GRC inclusive et sensible au genre, et à la gestion de l'environnement pour une ACC sensible au genre ;
- e) Promouvoir l'inclusion des femmes dans les programmes et initiatives au niveau communautaire, y compris les comités de gestion des catastrophes et d'alerte précoce ;
- f) Mobiliser les ressources des ménages et des communautés et renforcer les capacités des ménages et des communautés à se préparer à une GRC efficace et sensible au genre, à atténuer l'impact des catastrophes et à s'adapter efficacement au changement climatique ;
- g) Promouvoir et exploiter les connaissances, la sagesse et les pratiques traditionnelles et locales des femmes pour améliorer et enrichir la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de la GRC et de l'acc ;
- h) Engager activement les OSC et les organisations de femmes ainsi que les institutions scientifiques, professionnelles, techniques et d'enseignement supérieur locales dans des efforts de collaboration en matière d'enseignement et de recherche pour une GRC et ACC tenant compte des sexospécificités, ainsi que pour le renforcement des capacités, en particulier dans les communautés à risque ;
- i) Améliorer l'accès à l'information, en tenant compte des rôles et des différences entre les sexes et en promouvant des systèmes d'alerte précoce et des données météorologiques tenant compte des spécificités des hommes et des femmes, afin de garantir l'égalité d'accès à l'information pour les femmes et les hommes ;
- j) Renforcer la capacité des gouvernements locaux/nationaux à intégrer la dimension de genre dans la prévention, l'atténuation, la préparation, la réponse, le rétablissement et la reconstruction en cas de catastrophe.

Mise en œuvre et coordination au niveau continental

L'Union Africaine

L'Union africaine et ses organes est l'acteur principal au niveau continental. La Commission de l'Union africaine (CUA) assurera la direction, l'orientation et la coordination de l'IGAD et des États membres pour la mise en œuvre globale du plan d'action par tous les acteurs et parties prenantes de la GRC et l'ACC. La CUA se concentrera sur l'orientation stratégique, la facilitation et la promotion de la mise en œuvre du plan d'action par les États membres, par le biais des mécanismes existants, en particulier l'IGAD, le Groupe de travail africain sur la réduction des risques de catastrophe (AWGDRR) et le Groupe de travail africain sur le changement climatique et le genre (AWGCCG).

Le rôle et les responsabilités clés de la CUA en matière de mise en œuvre sont les suivants :

- a) Faciliter et coordonner la mise en œuvre du présent plan d'action, conformément au cadre de Sendai et à la stratégie régionale africaine de réduction des risques de catastrophe (ARSDRM) ;
- b) Convoquer des plates-formes régionales africaines en partenariat avec l'undrr, en accordant une attention particulière à l'égalité des sexes et aux risques de catastrophe ;
- c) Convoquer les réunions du groupe de travail spécial et superviser l'intégration de la dimension de genre et des risques de catastrophe dans l'opérationnalisation de ses résultats ;
- d) Soutenir le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action, y compris la planification et la programmation conjointes des activités du plan d'action avec les parties prenantes concernées, en particulier les programmes continentaux de coopération technique, de développement des capacités, de partage de l'information et de mobilisation des ressources ;
- e) Soutenir la coordination et la publication d'examens des progrès réalisés ;
- f) Soutenir et développer, le cas échéant, les centres continentaux et régionaux engagés dans la problématique du genre et de la GRC ;
- g) Convoquer des réunions périodiques de haut niveau sur les divers aspects de l'égalité des sexes et de la GRC en utilisant la structure de ses organes, institutions et programmes ;
- h) Renforcer la capacité de l'igad à coordonner et à mettre en œuvre le plan d'action.

Plate-forme régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophe - La plate-forme régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophe soutiendra la mise en œuvre du plan d'action en continuant à encourager l'engagement régional, à promouvoir la coopération et la coordination entre les pays africains sur l'intégration de la dimension de genre dans la gestion des risques de catastrophe et à partager les expériences entre les gouvernements, les organisations sous-régionales et les parties prenantes non étatiques des efforts de gestion des risques de catastrophe tenant compte de la dimension de genre en Afrique. La plateforme régionale africaine continuera à organiser des plateformes régionales avec les États membres et les partenaires régionaux, y compris des sessions consacrées à la GRC sensible au genre et au rôle des femmes dans un cadre de GRC pour l'après-2015, et à adopter des engagements sur l'importance d'un rôle de premier plan pour les femmes dans la GRC.

Groupe de travail africain sur la réduction des risques de catastrophe - Le GTA, un groupe consultatif continental présidé par la CUA et relevant de la plateforme régionale africaine, facilite l'intégration et l'intégration de la GRC dans toutes les phases du développement durable en Afrique. Par conséquent, le GTA soutiendra la mise en œuvre, le suivi et la révision du plan d'action par l'intégration de la dimension de genre dans ses activités et par la fourniture d'un soutien technique et de coordination à l'UA, aux CER, aux États membres et aux partenaires, ainsi que de conseils pour la mise en œuvre de ce plan d'action.

Rôles des parties prenantes à plusieurs niveaux

Les rôles de ces trois catégories d'acteurs à plusieurs niveaux sont importants pour une mise en œuvre efficace de la stratégie régionale et du plan d'action pour l'intégration du genre dans la gestion des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique 2020-30.

Legislateurs

Les législateurs, y compris les parlementaires, aux niveaux continental, régional et national, en tant que dirigeants politiques, législateurs et contrôleurs de l'action gouvernementale, ont un rôle clé dans la mise en œuvre du plan d'action, notamment :

- a) Assurer le plus haut niveau de soutien politique au plan d'action et créer un environnement juridique favorable à sa mise en œuvre à tous les niveaux, notamment en renforçant le cadre législatif sensible à la dimension de genre et en procédant à des révisions et des mises à jour régulières de la législation et des cadres politiques qui sont à l'origine des causes profondes des inégalités, afin, entre autres, de garantir que la mise en œuvre de la législation est soutenue par des allocations de ressources adéquates ;
- b) Soutenir des cadres institutionnels améliorés et appropriés qui soient inclusifs, y compris des exigences minimales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ;
- c) Promouvoir le renforcement des capacités locales et communautaires, y compris pour les femmes et les jeunes ;
- d) Mettre en place des mécanismes rigoureux de suivi, de rapport, d'évaluation et de responsabilité, avec un budget et des effectifs suffisants pour renforcer la responsabilité et promouvoir l'équité ;
- e) Renforcer la coopération parlementaire pour une réduction des risques de catastrophes tenant compte de l'égalité des sexes ;
- f) Se faire le champion de l'égalité des sexes et de la GRC en général et du plan d'action en particulier.

Groupes de parties prenantes

Une approche inclusive de la participation et de l'implication de multiples parties prenantes est nécessaire et importante pour la mise en œuvre efficace du plan d'action. Les principaux groupes de parties prenantes ayant un rôle à jouer dans la mise en œuvre de la stratégie régionale de l'IGAD et du plan d'action pour l'intégration de la dimension de genre dans la gestion des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique 2020-30 comprennent les organisations de la société civile, les organisations non gouvernementales, les organisations de femmes, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), les institutions et réseaux universitaires, scientifiques, de recherche et technologiques. Les autres groupes comprennent les organisations internationales et régionales, les dirigeants communautaires, les groupes autochtones, les réseaux de la société civile, les organisations religieuses, les personnes handicapées, les enfants et les jeunes, les groupes de femmes, le secteur privé et les associations professionnelles, ainsi que les médias, y compris les réseaux et les praticiens des médias sociaux. Les groupes de parties prenantes sont encouragés à améliorer et à renforcer leur collaboration active et conjointe avec les gouvernements et les institutions intergouvernementales, dans le cadre des processus participatifs et inclusifs qu'ils développent conjointement, pour la mise en œuvre du plan d'action en assumant les rôles et responsabilités suivants :

- a) Fournir des connaissances, des conseils et des ressources pour l'élaboration et la mise en œuvre de cadres, de normes et de plans de GRC tenant compte de la dimension de genre ;
- b) Participer à la mise en œuvre de stratégies et de plans de GRC sensibles au genre à tous les niveaux, conformément aux cadres, politiques, lois et règlements pertinents ;
- c) aider à développer et à soutenir la sensibilisation et la culture de prévention du public et l'éducation sur le genre et les risques de catastrophe ;
- d) préconiser une approche de la gestion des risques de catastrophes tenant compte de la dimension de genre dans les États membres qui soit ouverte à l'ensemble de la société (y compris aux secteurs concernés par le renforcement de la résilience, notamment l'agriculture, la santé et la protection sociale) et qui renforce les synergies entre les groupes et les programmes ;
- e) Renforcer leur engagement vis-à-vis du plan d'action par le biais de leurs engagements volontaires à l'égard du plan d'action.

Le plan d'action reconnaît que les médias font partie intégrante des processus équitables et inclusifs de réduction des risques de catastrophes et qu'ils devraient assumer la responsabilité de rendre compte et d'éduquer de manière juste, précise, opportune, complète et généralisée sur les vulnérabilités et les capacités sexospécifiques en cas de catastrophe et sur les besoins et les préoccupations spécifiques des femmes en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophes. Elle reconnaît également le rôle clé joué par les institutions universitaires, scientifiques et techniques, en particulier celui des établissements d'enseignement supérieur de la Corne de l'Afrique. Leur engagement est crucial pour l'amélioration systématique des compétences, de la recherche et des connaissances en matière de GRC tenant compte des sexospécificités, à toutes les échelles. Cela s'applique tant au niveau institutionnel que du point de vue des partenariats et des réseaux.

Organisations internationales, régionales et sous-régionales

Les organisations internationales, régionales et sous-régionales assumeront des rôles et des responsabilités conformément au plan d'action. Les partenaires de développement, y compris le système des Nations unies et les institutions financières internationales et régionales, sont invités à contribuer à la mise en œuvre du plan d'action en renforçant la coordination de leurs stratégies et en travaillant ensemble et avec les organisations intergouvernementales, les pays et les partenaires, y compris les groupes de parties prenantes, pour fournir des orientations, une assistance et des ressources pour une réduction des risques de catastrophes tenant compte des différences entre les sexes. Les rôles spécifiques des organisations internationales sont les suivants :

- a) S'engager dans la mise en œuvre du plan d'action en encourageant l'intégration d'une GRC sensible au genre dans les domaines du développement durable et de l'aide humanitaire et en incluant les objectifs et les activités du plan d'action dans tous leurs programmes de coopération et de soutien, et en développant et en entreprenant des actions à cet égard
- b) Renforcer la capacité de l'igad et d'autres agences et institutions spécialisées, telles que le mécanisme d'alerte précoce et de réponse aux conflits (CEWARN) et le Centre de prévision et d'applications climatiques de l'igad (ICPAC), à aider les États membres touchés par des catastrophes à intégrer la dimension de genre dans l'ensemble des activités d'appui à l'atténuation des risques, à la préparation, à l'alerte précoce, aux secours/réactions et au relèvement, et à évaluer les progrès réalisés dans la mise en place d'une gestion des risques de catastrophes équitable ;
- c) Identifier des actions pour aider l'igad et les États membres à mettre en œuvre le plan d'action conformément au cadre de Sendai, assurer leur intégration et des ressources adéquates, et aider les pays à établir des stratégies et des programmes de DRM tenant compte du genre, rendus possibles par l'intégration du genre dans la conception, la budgétisation, la mise en œuvre et le suivi de l'évaluation ;
- d) Intégrer leurs actions de soutien dans les cadres d'aide au développement et les mécanismes de coordination pertinents ;
- e) Soutenir l'igad et ses États membres par une aide internationale coordonnée afin de réduire équitablement les risques de catastrophe actuels et futurs pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons dans la région de l'igad ;
- f) Soutenir les mécanismes internationaux qui institutionnalisent l'intégration de la dimension de genre dans la préparation, la réponse, les secours, le relèvement et la réhabilitation
- g) De rendre compte périodiquement des effets de leurs actions de soutien dans le cadre de leurs propres mécanismes de rapport, notamment par des analyses de données ventilées par sexe et par âge.

Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe

Au sein du système des Nations Unies, le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR) est mandaté pour faciliter la mise en œuvre et le suivi du Cadre de Sendai, en mettant particulièrement l'accent sur l'intégration des aspects de genre dans la planification et la mise en œuvre des politiques de GRC, des campagnes de plaidoyer et des produits de sensibilisation. Par conséquent, l'UNDRR soutiendra la mise en œuvre, le suivi et la révision du plan d'action et continuera à apporter son soutien institutionnel à la coordination régionale et au suivi de la mise en œuvre de la réduction des risques de catastrophe en partenariat avec l'IGAD :

- a) Soutenir la mise en œuvre, le suivi et le réexamen du plan d'action:
- b) Préparer le rapport biennal sur la situation de la GRC en Afrique, en mettant l'accent sur l'identification des progrès réalisés dans la prise en compte de la dimension de genre dans la conception, la planification, les ressources et la mise en œuvre de la GRC, ainsi que sur d'autres examens périodiques des progrès réalisés par la plateforme régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophe ;
- c) Le cas échéant, en temps utile, parallèlement au processus de suivi à l'igad, soutenir l'élaboration d'un suivi et d'indicateurs régionaux et nationaux cohérents ; et
- d) Participer activement aux travaux du Groupe de travail africain sur la réduction des risques de catastrophe dans son rôle de secrétariat et assurer la coordination avec le Groupe de travail africain sur le genre et le changement climatique pour l'intégration de la dimension de genre ;
- e) Elaborer des orientations pratiques et fondées sur des données probantes en vue de leur mise en œuvre, en étroite collaboration avec les États membres et en mobilisant des experts ;
- f) Renforcer une culture de sensibilité au genre et d'inclusion, parmi les parties prenantes concernées, en soutenant l'élaboration de normes par des experts et des organisations

techniques, des initiatives de plaidoyer et la diffusion de lignes directrices et de protocoles pour l'information, les politiques et les pratiques en matière de risques de catastrophes tenant compte du genre, ainsi qu'en fournissant une éducation et une formation sur la réduction des risques de catastrophes tenant compte du genre par le biais d'organisations affiliées ;

- g) Soutenir l'igad et les États membres, y compris par le biais de plateformes nationales et régionales ou leur équivalent, dans l'élaboration de plans nationaux et le suivi des tendances et des modèles de GRC sensible au genre ;
- h) Soutenir l'igad et les organisations régionales et nationales dans la convocation de la plate-forme régionale de l'igad pour la résistance à la sécheresse et la durabilité et soutenir l'organisation de plates-formes nationales pour le genre et la réduction des risques de catastrophe.
- i) Mettre en évidence les progrès réalisés en matière de genre et de GRC dans la Corne de l'Afrique aux niveaux mondial et régional, notamment par le biais de mécanismes tels que les plateformes mondiales, les rapports d'évaluation mondiaux, les plateformes régionales et le rapport d'évaluation régional africain sur la RRC.

ONU Femmes

ONU Femmes est l'entité des Nations Unies dédiée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Elle a pour mandat d'aider les États membres des Nations Unies à respecter les normes mondiales pour la réalisation de l'égalité des sexes, en travaillant avec les gouvernements et la société civile pour concevoir les lois, les politiques, les programmes et les services nécessaires pour garantir que les normes sont effectivement appliquées et profitent réellement aux femmes et aux filles du monde entier. Par conséquent, ONU Femmes soutiendra la mise en œuvre, le suivi et la révision du plan d'action et continuera à fournir un soutien institutionnel pour la coordination régionale et le suivi de l'intégration du genre dans la mise en œuvre de la réduction des risques de catastrophes en partenariat avec l'IGAD et les États membres. En particulier, ONU Femmes va :

- a) Produire des orientations pratiques et fondées sur des données probantes pour la mise en œuvre, en étroite collaboration avec les États membres et en mobilisant des experts ;
- b) Renforcer une culture de sensibilité au genre et d'inclusion, parmi les parties prenantes concernées, en soutenant l'élaboration de normes par des experts et des organisations techniques, des initiatives de plaidoyer et la diffusion de lignes directrices et de protocoles pour l'information, les politiques et les pratiques en matière de risques de catastrophes tenant compte du genre, ainsi qu'en fournissant une éducation et une formation sur la réduction des risques de catastrophes tenant compte du genre par le biais d'organisations affiliées ;
- c) Soutenir l'IGAD et les États membres, y compris par le biais de plates-formes nationales et régionales ou leur équivalent, dans la formulation de politiques, de normes et de standards régionaux et nationaux pour une GRC sensible au genre ;
- d) Soutenir l'IGAD et les États membres dans la mise en œuvre de ces normes en fournissant un soutien technique et financier adapté aux pays qui le demandent et en établissant des partenariats efficaces avec la société civile.
- e) Fournir un soutien technique en matière de genre pour participer à la plate-forme régionale de l'IGAD pour la résistance à la sécheresse et la durabilité et aux plates-formes nationales pour le genre et la réduction des risques de catastrophe.

Coopération et partenariats

La mise en œuvre efficace de la stratégie régionale et du plan d'action de l'IGAD pour l'intégration de la dimension de genre dans la gestion des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique 2020-30 nécessite une coopération et des partenariats avec un large éventail de partenaires, notamment les médias, les organisations de la société civile, les organismes de recherche universitaires et le secteur privé. La stratégie régionale et le plan d'action pour l'intégration du genre dans la gestion des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique 2020-30 offrent des possibilités de développement d'actions de programmation conjointe grâce à une collaboration et des partenariats multipartites qui peuvent mettre en synergie les ressources et les actions avec d'autres acteurs du développement afin d'améliorer la gestion des risques de catastrophes tenant compte du genre dans la Corne de l'Afrique. Les domaines de partenariat requis pour la mise en œuvre du plan d'action sont notamment les suivants :

- a) Développement des capacités, éducation et formation ;

- b) Science, recherche, innovation et application de la technologie dans le domaine de la GRC sensible au genre ;
- c) la défense, la sensibilisation et l'information en faveur d'une gouvernance de la gestion des droits de propriété intellectuelle sensible au genre au niveau international et dans les États membres ;
- d) la collecte, l'analyse, la gestion et l'utilisation de données ventilées par sexe à tous les stades de la GRC (sexe, âge, handicap, ethnicité) ;
- e) la participation des femmes dans les structures de décision/gouvernance et de représentation
- f) Gestion des connaissances, échange d'informations et partage des meilleures pratiques en matière de GRC sensible au genre,
- g) Budgétisation, audit et allocation de ressources tenant compte de la dimension de genre
- h) Autres éléments thématiques mis en évidence dans le plan d'action de l'Union africaine, à savoir :
 - i. Genre et GRC urbaine,
 - ii. Intégration du genre et de la GRC dans la gestion des risques climatiques,
 - iii. Soutien à une résilience équitable entre les sexes,
 - iv. La sécurité globale des écoles,
 - v. La gestion de l'environnement, et
 - vi. Le secteur privé.

ANNEXE 4 : Parties prenantes consultées

No.	Nom	Désignation/Secteur	Ville/Pays	Courriel
1	Charlie Placido	Director - EPR	Juba/Sud Soudan	placidow@yahoo.com
2	Victoria Apiou	Climate Change/Environment	Juba/Sud Soudan	tura_2210@yahoo.com
3	Jane Kidai Jackson	Gender Affairs	Juba/Sud Soudan	kidenkisanga@yahoo.com
4	Abdikani Mohamed	Gender and DRM	Mogadishu/Somalie	drabdiqani143@gmail.com
5	Khadar Sh.Mohamed	DRM	Mogadishu/Somalie	kadriinki@gmail.com
6	Fadumo Ahmed	Head CCA	Mogadishu/Somalie	xanaan2030@gmail.com
7	Watumo Abeba Mecha	director Gender	Addis Ababa/Ethiopie	watumo2016@gmail.com
8	Almaz Demisse	DRM	Addis Ababa/Ethiopie	demessiead@gmail.com
9	Yehualashet Haile	DRM	Addis Ababa/Ethiopie	yehualasheth@gmail.com
10	Immaculate Nyangoma	DPO gender focal point	Kampala/Uganda	trudy8431@yahoo.co.uk
11	Ahimbisibwe Catherine	PDMO/DRM	Kampala/Uganda	ahimbika@yahoo.com
12	Godfrey Mujuni	MDC/CCA	Kampala/Uganda	grmujuni@gmail.com
13	Yaser mohamed	DRM focal	Khartoum/Soudan	sewsusu@gmail.com
14	Nahid Mahmood Ahmed	gender	Khartoum/Soudan	awdifiel55@gmail.com
15	Nadia Hassan Omar	CCA	Khartoum/Soudan	nadiaomar@gmail.com
16	Keflemariam Sebhatu	DRM	IGAD/ICPAC	kefle.sebhatu@igad.int
17	Abiy Hailu	DRM	IGAD/ICPAC	abiy.hailu@igad.int
18	Ahmed Amdihun	DRM	IGAD/ICPAC	aamdihun@icpac.net
19	Jasper B.Mwesigwa	Agriculture	IGAD/ICPAC	
20	Nancy Wangari	ICPAC	IGAD/ICPAC	nwangari@icpac.net
21	Hafsa Ahmed		IGAD/ICPAC	
22	Denis Kibuuka		IGAD/ICPAC	denis.kibuuka@icpac.net
24	Mubarak Mabuya	IGAD	IGAD/ Gender Unit	mubarak.mabuya@igad.int
26	James Kubo		IGAD/ICPAC	
27	Hussen Seid	Climate scientist	IGAD/ICPAC	hussen@icpac.net
28	Edward Wanganyi	Journalist, DIRAJ	Nairobi, Kenya	
29	Maggie Opondo	Socio-economic & Cultural Studies Coordinator,	Nairobi, Kenya	maggie@swiftkenya.com

		Institute of Climate Change Adaptation, University of Nairobi		
30	Renee Bullock	Scientist, ILRI	Nairobi, Kenya	R.Bullock@cgiar.org
31	Todd Crane	Scientist, ILRI	Nairobi, Kenya	T.Crane@cgiar.org
32	Suada Ibrahim	Disaster Risk Reduction Manager, Kenya Society for Red Cross	Nairobi, Kenya	ibrahim.suada@redcross.or.ke
34	Martha Getachew	Lead Analyst, East Africa, Development Initiatives	Addis, Ethiopia	Martha.Bekele@devinit.org
35	Marilyn Mbogua	Regional Development Coordinator- Eastern & Southern Africa Global Network of Civil Society Organisations for Disaster Reduction (GNDR)	Nairobi, Kenya	marilyn.mbogua@gndr.org
36	Ben Laroquette	UNDP	Addis, Ethiopia	benjamin.larroquette@undp.org
37	Marie Claire Afawa	Gender Focal Point, UNDP	Addis, Ethiopia	marie-claire.angwa@undp.org
38	Daniel Alemu	Team Lead, Development Food Security Activity, Mercy Corps	Addis, Ethiopia	dalemu@mercycorps.org
39	Wasana Punyasena	Deputy Country Director - Soudan, Mercy Corps	Juba, Soudan	wpunyasena@mercycorps.org
40	Jacopo Damelio	Programme Officer, FAO	Addis, Ethiopia	Jacopo.Damelio@fao.org
41	Jateno Workicho	Gender Focal Point, FAO	Addis, Ethiopia	Workicho.Jateno@fao.org
42	Dinara Abzhamilova	World Food Programme	Addis, Ethiopia	dinara.abzhamilova@wfp.org
43	Benedict Irwin	Pastoralist Program Coordinator, CARE Ethiopia	Addis, Ethiopia	Benedict.Irwin@care.org
44	Mathewos Tulu	Coordination Officer, African Union Liaison Office, UNDRR	Addis, Ethiopia	mathewos.tulu@un.org
45	Eva Ludi	Researcher, IMWI	Addis, Ethiopia	E.Ludi@cgiar.org
46	Liza Debevec	Researcher, IMWI	Addis, Ethiopia	L.Debevec@cgiar.org
47	Nigussie, Likimyelesh	Researcher, CGIAR	Addis, Ethiopia	L.Nigussie@cgiar.org
48	Abbashar, Ajmad	Head of Office, UNDRR Africa office	Nairobi, Kenya	ajmad.abbashar@un.org
49	Kabubu, Julius	Programme Officer, UNDRR Africa office	Nairobi, Kenya	Julius.kabubi@un.org
50	Martinez, Maria	Disaster Law Programme Coordinator, Africa Region, IFRC	Nairobi, Kenya	maria.martinez@ifrc.org
51	Shikuku, Phoebe	Climate services officer, IFRC	Nairobi, Kenya	Phoebe.shikuku@ifrc.org
52	Ngugi, Stella	Disaster Law Programme Officer, IFRC	Nairobi, Kenya	Stella.NGUGI@ifrc.org
53	Vergara, Daniela	Cash learning partnership, IFRC	Nairobi, Kenya	Daniela.VERGARA@ifrc.org
54	Williams Frances	Programme manager, CABI	Nairobi, Kenya	f.williams@cabi.org

55	Mulema, Joseph	M&E Manager, CABI (wrote CABI's gender strategy)	Nairobi, Kenya	j.mulema@cabi.org
56	Kavuma, Zebib	Deputy Director, UN Women ESARO	Nairobi, Kenya	jebbeh.forster@unwomen.org
57	Forster, Jebbeh	Programme officer, UN Women ESARO	Nairobi, Kenya	zebib.kavuma@unwomen.org
58	Chekwti, Irene	Climate Change Department, Ministry of Water and Environment and alternate Gender Focal Point to the UNFCCC	Kampala, Ouganda	chekwti.irene@gmail.com
59	Cherop, Lydia	Women Integrated Initiative for Development	Eastern region, Ouganda	cheroplyd@yahoo.co.uk
60	Mujabi, Sarah	UNDP Uganda country office	Kampala, Ouganda	sarah.mujabi@undp.org
61	Aman Saleh	Eritrée	Asmara, Eritrée	linaman45@gmail.com
62	Ridwaan Abdi	UNFPA	Somalie	Ridwaan.som@gmail.com
63	Hanan Amin Muddathir	Envi Sudan	Soudan	enviSoudan@gmail.com